



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Energy,
the Environment
and Natural
Resources**

Chair:
The Honourable TOMMY BANKS

Thursday, December 7, 2006
Thursday, December 14, 2006

Issue No. 10

Fourth meeting on:
Emerging issues related to the mandate
of the committee

and

Second meeting on:
Bill S-205, An Act to amend the Food and Drugs Act
(clean drinking water)

APPEARING:
The Honourable Rona Ambrose, P.C., M.P.,
Minister of the Environment

INCLUDING:
THE THIRD REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget on Special Study 2006-07)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

**Énergie,
de l'environnement
et des ressources
naturelles**

Président :
L'honorable TOMMY BANKS

Le jeudi 7 décembre 2006
Le jeudi 14 décembre 2006

Fascicule n° 10

Quatrième réunion concernant :
De nouvelles questions concernant
le mandat du comité

et

Deuxième réunion concernant :
Le projet de loi S-205, Loi modifiant la Loi sur les aliments
et drogues (eau potable saine)

COMPARAÎT :
L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée,
ministre de l'Environnement

Y COMPRIS :
LE TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget sur l'étude spéciale 2006-2007)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON ENERGY, THE ENVIRONMENT
AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	* LeBreton, P.C.
Angus	(or Comeau)
Grafstein	Milne
* Hays	Nancy Ruth
(or Fraser)	Sibbeston
Kenny	Spivak
Lavigne	Tardif

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Nancy Ruth substituted for that of the Honourable Senator Carney, P.C. (*December 7, 2006*).

The name of the Honourable Senator Grafstein substituted for that of the Honourable Senator Banks (*December 13, 2006*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Tommy Banks

Vice-présidente : L'honorable Ethel Cochrane

et

Les honorables sénateurs :

Adams	* LeBreton, C.P.
Angus	(ou Comeau)
Grafstein	Milne
* Hays	Nancy Ruth
(ou Fraser)	Sibbeston
Kenny	Spivak
Lavigne	Tardif

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Nancy Ruth est substitué à celui de l'honorable sénateur Carney, C.P. (*le 7 décembre 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Grafstein est substitué à celui de l'honorable sénateur Banks (*le 13 décembre 2006*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, December 7, 2006
(22)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, in room 2, Victoria Building, at 8:05 a.m., the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Angus, Banks, Cochrane, Milne, Sibbeston, Spivak and Tardif (8).

Other senator present: The Honourable Senator Mitchell (1).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynne Myers.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, April 26, 2006, the committee continued its study on emerging issues related to its mandate. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

APPEARING:

The Honourable Rona Ambrose, P.C., M.P., Minister of the Environment.

WITNESSES:*Environment Canada:*

James Riordan, Executive Director, National Office of Pollution Prevention;

France Jacovella, Director, Chemicals Sector Division;

Gord Owen, Director General, Clean Air Directorate.

The Chair made an opening statement.

The Honourable Rona Ambrose made a presentation.

The Honourable Rona Ambrose and Mr. Owen answered questions.

The Honourable Senator Angus raised a point of order relating to the speaking order.

CHAIR'S RULING

I do not find there is a point of order because the senator is asking a question that he has asked on the floor of the Senate.

The Chair made a closing statement.

At 9:35 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 7 décembre 2006
(22)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 5, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Angus, Banks, Cochrane, Milne, Sibbeston, Spivak et Tardif (8).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Mitchell (1).

Également présente : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Lynne Myers.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 26 avril 2006, le comité poursuit son étude de nouvelles questions concernant son mandat. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée, ministre de l'Environnement.

TÉMOINS :*Environnement Canada :*

James Riordan, directeur exécutif, Bureau national de la prévention de la pollution;

France Jacovella, directrice, Division du secteur des produits chimiques;

Gord Owen, directeur général, Direction générale de l'air pur.

Le président fait une déclaration d'ouverture.

L'honorable Rona Ambrose fait un exposé.

L'honorable Rona Ambrose et M. Owen répondent aux questions.

L'honorable sénateur Angus fait un rappel au Règlement concernant l'ordre des interventions.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

J'estime qu'il n'y a pas matière à un recours au Règlement, car le sénateur pose une question qu'il a déjà posée au Sénat.

Le président fait une déclaration finale.

À 9 h 35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, December 14, 2006
(23)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, in room 9, Victoria Building, at 8:05 a.m., the Deputy Chair, the Honourable Ethel Cochrane, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Angus, Cochrane, Grafstein, Milne and Spivak (6).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynne Myers and Sam Banks.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, October 31, 2006, the committee continued its examination of Bill S-205, An Act to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water). (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

WITNESSES:

Health Canada:

John Cooper, Director, Water, Air and Climate Change Bureau, Healthy Environments and Consumer Safety Branch.

Justice Canada:

Elin O'Shea, Counsel, Constitutional and Administrative Law Section.

The Deputy Chair made an opening statement.

Mr. Cooper made a presentation.

Mr. Cooper and Ms. O'Shea answered questions.

The Deputy Chair made a closing statement.

At 9:56 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2006
(23)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 5, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Ethel Cochrane (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Angus, Cochrane, Grafstein, Milne et Spivak (6).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Lynne Myers et Sam Banks.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 31 octobre 2006, le comité poursuit son étude du projet de loi S-205, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine). (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Santé Canada :

John Cooper, directeur, Bureau de l'eau, de l'air et des changements climatiques, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs.

Justice Canada :

Elin O'Shea, avocate, Section du droit administratif et constitutionnel.

La vice-présidente fait une déclaration d'ouverture.

M. Cooper fait un exposé.

M. Cooper et Mme O'Shea répondent aux questions.

La vice-présidente fait une déclaration finale.

À 9 h 56, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Keli Hogan

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, December 7, 2006

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

THIRD REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, April 26, 2006, to examine and report on emerging issues related to its mandate, respectfully requests that it be empowered to travel outside Canada for the purpose of its study.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 7 décembre 2006

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mercredi 26 avril 2006 à étudier, afin d'en faire rapport, sur de nouvelles questions concernant son mandat, demande respectueusement qu'il soit autorisé à voyager à l'extérieur du Canada aux fins de son étude.

Conformément au chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

TOMMY BANKS

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES**

SPECIAL STUDY

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2007**

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, April 26, 2006:

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Ferretti Barth:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on emerging issues related to its mandate:

- (a) The current state and future direction of production, distribution, consumption, trade, security and sustainability of Canada's energy resources;
- (b) Environmental challenges facing Canada including responses to global climate change, air pollution, biodiversity and ecological integrity;
- (c) Sustainable development and management of renewable and non-renewable natural resources including water, minerals, soils, flora and fauna; and
- (d) Canada's international treaty obligations affecting energy, the environment and natural resources and their influence on Canada's economic and social development.

That the papers and evidence received and taken during the First Session of the Thirty-eight Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee report to the Senate from time to time, no later than June 30, 2007, and that the Committee retain until September 1, 2007, all powers necessary to publicize its findings.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES**

ÉTUDE SPÉCIALE

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2007**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 26 avril 2006 :

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Ferretti Barth,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à étudier et à faire rapport sur de nouvelles questions concernant son mandat :

- a) la situation actuelle et l'orientation future des ressources énergétiques du Canada sur les plans de la production, de la distribution, de la consommation, du commerce, de la sécurité et de la durabilité;
- b) des défis environnementaux du Canada, y compris ses décisions concernant le changement climatique mondial, la pollution atmosphérique, la biodiversité et l'intégrité écologique;
- c) la gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dont l'eau, les minéraux, les sols, la flore et la faune;
- d) les obligations du Canada issues de traités internationaux touchant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles, et leur incidence sur le développement économique et social du Canada, et

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus durant la première session de la trente-huitième législature soient déférés au Comité;

Que le Comité fasse périodiquement rapport au Sénat, au plus tard le 30 juin 2007, et qu'il conserve jusqu'au 1^{er} septembre 2007 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 0
Transportation and Communications	20,070
All Other Expenditures	<u>2,000</u>
TOTAL	\$ 22,070

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources on Thursday, November 23, 2006.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	0 \$
Transports et communications	20 070
Autres dépenses	<u>2 000</u>
TOTAL	22 070 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles le jeudi 23 novembre 2006.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

The Honourable Tommy Banks
Chair, Standing Senate Committee on
Energy, the Environment and Natural
Resources

Date

L'honorable Tommy Banks
Président du Comité sénatorial permanent
de l'énergie, de l'environnement et des
ressources naturelles

Date

The Honourable George J. Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets and Administration

Date

L'honorable George J. Furey
Président du Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

**STANDING COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES**

SPECIAL STUDY

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2007**

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

1. Travel expenses (0201)

A. Travel for Fact-Finding to London, England

Participation: 2 Senators

Air transportation:

2 x \$ 6,600 (business class) \$ 13,200

Ground transportation:

12 taxis x \$ 80 x 2 participants 1,920

Per diem and incidentals:

5 days at \$ 175/day x 2 participants 1,750

Hotel accommodations:

4 nights at \$ 400/night x 2 participants 3,200

Total — London, England

\$ 20,070

Total — Transport and communications

\$ 20,070

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous contingencies (0799)

\$ 2,000

Total — All other expenditures

\$ 2,000

GRAND TOTAL

\$ 22,070

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES**

ÉTUDE SPÉCIALE

**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2007**

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

1. Frais de déplacement (0201)

A. Voyage pour mission d'information (Londres, Angleterre)

Participation : 2 sénateurs

Transport aérien :

2 x 6 600 \$ (classe affaires) 13 200 \$

Transport au sol :

12 taxis x 80 \$ x 2 participants 1 920

Per diem et imprévus :

5 jours à 175 \$/ jours x 2 participants 1 750

Hébergement à l'hotel :

4 jours à 400 \$/ jours x 2 participants 3 200

Total — Londre, Angleterre

20 070 \$

Total — Transport et communications

20 070 \$

AUTRES DÉPENSES

1. Divers (0799)

2 000 \$

Total — Autres dépenses

2 000 \$

GRAND TOTAL

22 070 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, December 7, 2006

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2007 for the purpose of its Special Study on emerging issues related to its mandate, as authorized by the Senate on Wednesday, April 26, 2006. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$	0
Transportation and Communications		20,070
Other Expenditures		<u>2,000</u>
Total	\$	22,070

(includes funds for a fact-finding)

Respectfully submitted,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 7 décembre 2006

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007 aux fins de leur étude spéciale sur de nouvelles questions concernant son mandat, tel qu'autorisé par le Sénat le mercredi 26 avril 2006. Ledit budget se lit comme suit :

Services professionnels et autres	0	\$
Transports et communications	20 070	
Autres dépenses	<u>2 000</u>	
Total	22 070	\$

(y compris des fonds pour une mission d'étude)

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 7, 2006

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:05 a.m. to examine and report on emerging issues related to its mandate.

Senator Tommy Banks (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: It is my pleasure to welcome you and viewers to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. Today we have the pleasure of having before us the Minister of the Environment, the Honourable Rona Ambrose, who I am happy to say, is the member of Parliament for a constituency which is immediately contiguous to the city of Edmonton, where I live.

Accompanying the minister is Mr. James Riordan, Executive Director of the National Office for Pollution Prevention; Ms. France Jacovella, Director of the Chemicals Sector Division; and Mr. Gord Owen, Director General of the Clean Air Directorate.

My name is Senator Banks, I am from Alberta, and I am chair of this committee. I would like to introduce the members of the committee. To my immediate right is Senator Cochrane, from Newfoundland and Labrador, who is the deputy chair of our committee. To my far left is Senator Adams, from the territory of Nunavut. Next to Senator Adams is Senator Tardif, who represents Alberta. On my far right is Senator Sibbeston, who is the senator from the Northwest Territories. To Senator Sibbeston's left is Senator Angus, who represents the province of Quebec.

Hon. Rona Ambrose, P.C., M.P., Minister of the Environment: I want to begin with my apologies for not making it here sooner. I know you have been doing a lot of good work on the CEPA review and I am thrilled to talk about the importance of the review and about our government's environmental agenda.

I have been following the work that you have been doing on CEPA, by way of your three case studies, and I know that the topics you selected include air pollution, mercury, and perfluorinated chemicals. Although I know you are no longer studying air pollution, I will include air pollution and greenhouse gases in my comments because of course they are serious environmental health issues.

I would like to outline some of our actions on these issues. In particular, I would like to describe, in some detail, the actions that the government is taking and is proposing to take as part of an integrated regulatory and legislative approach to both air pollution and greenhouse gases.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 7 décembre 2006

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 8 h 5 pour étudier de nouvelles questions concernant son mandat et en faire rapport.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue, à vous et aux téléspectateurs qui suivent les travaux du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir la ministre de l'Environnement, l'honorable Rona Ambrose, qui, je suis heureux de le dire, est députée d'une circonscription située tout juste à la frontière de la ville d'Edmonton, là où j'habite.

La ministre est accompagnée de M. James Riordan, directeur exécutif du Bureau national de la prévention de la pollution, de Mme France Jacovella, directrice de la Division du secteur des produits chimiques, et de M. Gord Owen, directeur général à la Direction générale de l'air pur.

Je m'appelle Tommy Banks, je suis sénateur originaire de l'Alberta et je suis président du comité qui se réunit aujourd'hui. J'aimerais présenter les membres du comité. Tout juste à ma droite, vous voyez le sénateur Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador, vice-présidente de notre comité. À mon extrême gauche, vous apercevez le sénateur Adams, du territoire du Nunavut. À côté de lui, il y a le sénateur Tardif, qui représente l'Alberta. À mon extrême droite, vous voyez le sénateur Sibbeston, qui provient des Territoires du Nord-Ouest. À la gauche du sénateur Sibbeston, il y a le sénateur Angus, qui représente la province de Québec.

L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée, ministre de l'Environnement : Je tiens d'abord à m'excuser de ne pouvoir m'être présentée plus tôt. Je sais que vous avez abattu beaucoup de bon travail avec l'examen de la LCPE et je suis ravie de pouvoir parler de l'importance de cet examen et de notre plan d'action en matière environnementale au gouvernement.

J'ai suivi vos travaux sur la LCPE, par la voie des trois études de cas préparées, et je sais que vous avez choisi, parmi vos sujets, la pollution de l'air, le mercure et les produits chimiques perfluorés. Je sais que vous n'êtes plus à étudier la pollution de l'air, mais je ferai une place à la pollution de l'air et au gaz à effet de serre parmi mes observations, car il s'agit, bien entendu, de graves problèmes du point de vue de l'hygiène de l'environnement.

J'aimerais exposer certaines des mesures que nous avons adoptées en rapport avec ces problèmes. En particulier, j'aimerais décrire, avec quelques détails, les mesures que le gouvernement prend et propose dans le cadre d'une approche intégrée de réglementation et de législation pour faire face aux problèmes que constituent la pollution de l'air aussi bien que la présence des gaz à effet de serre.

I invite you to consider how your work on the CEPA review could contribute to stronger regulatory action to reduce air pollution, to protect the health of Canadians, and to reduce greenhouse gases.

Let me start with air pollution and greenhouse gas emissions. In October, our government introduced Canada's proposed clean air act, which amends three existing pieces of legislation: The Canadian Environmental Protection Act; the Energy Efficiency Act; and the Motor Vehicle Fuel Consumption Standards Act. Canada's proposed clean air act provides enhanced authorities to regulate and research, in a coordinated and comprehensive manner, emissions of both pollutants and greenhouse gases.

I will highlight five examples of the impacts of amendments to CEPA. I want you to consider these when you are thinking about the work you are doing on the CEPA review process.

For the first time, the ministers of the environment and health will be required by law to establish national air quality objectives and to monitor and report annually on their attainment. This is a very significant requirement that we believe will ensure that governments consistently attach a priority to improving air quality. Canada's clean air act will ensure that Canadians can hold their governments to account by making tangible progress on air pollution.

We will also be able to, through amendments to CEPA, set indoor air quality objectives and codes of practice, as well as to research indoor air for radon, the leading cause of lung cancer among non-smokers.

Amendments to CEPA will also enable us to fully utilize market-trading mechanisms in a North American context so industry can meet regulatory standards and we will be able to set the most competitive market possible. It will also expand our ability to regulate air pollution emissions from products. These are all enhanced authorities that we would be able to do through amendments to CEPA, so I urge you to think of that when you are considering the CEPA review process.

Our government is also committed with the provinces and territories to put in place a 5 per cent renewable fuel requirement by 2010. Again, you should know that this target is more stringent than the requirement in the United States and is on par with our European partners. Amendments to CEPA that we are making through Canada's proposed clean air act will enable us to regulate fuel blending to enforce a national standard on renewable fuel content in the most efficient and effective way possible. For the purposes of your CEPA review process, you should know that, at

Je vous invite à envisager en quoi votre examen de la LCPE peut servir à raffermir la réglementation conçue pour réduire la pollution atmosphérique, protéger la santé des Canadiens et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Permettez-moi d'aborder en premier lieu la question de la pollution de l'air et de l'émission des gaz à effet de serre. En octobre, notre gouvernement a déposé son projet de loi sur la qualité de l'air au Canada, qui modifie trois lois existantes : la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi sur l'efficacité énergétique et la Loi sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles. Le projet de loi canadienne sur la qualité de l'air donne aux autorités des moyens accrus pour réglementer et recenser, d'une manière concertée et complète, les émissions de substances polluantes et de gaz à effet de serre.

Je vais insister sur cinq exemples de répercussions des modifications de la LCPE. Je veux que vous y songiez en réfléchissant au travail que vous faites dans le cadre du processus d'examen de la LCPE.

Pour la première fois, les ministres de l'Environnement et de la Santé seront tenus légalement d'établir des objectifs nationaux en matière de qualité de l'air, d'assurer le suivi de la question et de révéler annuellement dans quelle mesure les objectifs en question sont atteints. C'est une exigence très importante qui, à notre avis, permettra de s'assurer que les gouvernements accordent toujours la priorité à l'amélioration de la qualité de l'air. Grâce au projet de loi canadienne sur la qualité de l'air, les Canadiens pourront exiger de leurs gouvernements qu'ils rendent compte des progrès concrets réalisés quant à la réduction de la pollution de l'air.

Par l'entremise des modifications visant la LCPE, nous serons également en mesure de fixer des objectifs relatifs à la qualité de l'air dans les bâtiments avec les modifications des codes de pratique qui s'ensuivent, ainsi que de relever les traces de radon à l'intérieur des bâtiments, cause première du cancer du poumon chez les non-fumeurs.

Les modifications de la LCPE nous permettront d'utiliser pleinement les mécanismes d'échange propres au marché, dans un complexe nord-américain, de manière que l'industrie puisse répondre aux normes réglementaires; et nous pourrions établir le marché le plus concurrentiel possible. Cela élargira également notre capacité de réglementer les émissions de substances polluantes provenant des produits. Ce sont tous là des pouvoirs accrus passant par les modifications envisagées de la LCPE; je vous invite donc vivement à vous y attacher en réfléchissant au processus d'examen de la LCPE.

Aux côtés des provinces et des territoires, notre gouvernement s'est engagé à exiger que, d'ici 2010, le carburant renferme obligatoirement du carburant renouvelable dans une proportion de 5 p. 100. Encore une fois, vous devriez savoir qu'il s'agit d'un objectif qui est plus rigoureux que celui des États-Unis et qui concorde avec celui de nos partenaires européens. Les modifications que nous apportons à la LPCE par l'entremise du projet de loi canadienne sur la qualité de l'air nous permettront de réglementer le mélange de carburant, de manière à faire respecter

this time, CEPA does not contain those powers. Both Canada's proposed clean air act and the CEPA review process are obviously important for that reason.

With amendments to the Energy Efficiency Act, we will be able to introduce new energy efficiency requirements and labelling for 20 new consumer products, such as washing machines, dishwashers and electronic products, such as televisions and DVD players. Amendments to the Motor Vehicle Fuel Consumption Standards Act will enable us to set enforceable fuel efficiency standards in the auto sector. You are probably familiar with this act, which, I believe, was introduced by the government of former Prime Minister Pierre Trudeau but not brought into force. The proposed clean air act would bring the MVFCSA into force and allow us to set fuel efficiency standards.

Past governments relied on voluntary measures and we believe that those days are over. From now on, all major industry sectors, including the auto sector, should have mandatory requirements, which we will enforce. Our plan puts the health of Canadians and the health of our environment first. We already have some strong legislative authorities to protect the health of Canadians from air pollution. We are using our current authorities under CEPA, as it exists, and we are not waiting for amendments to start our regulatory action. The notice of intent was published in the *Canada Gazette* on October 21, 2006. It describes a number of new regulations that we will put in place over the next 12 months and in the subsequent years under our current powers. We are working on the development of these regulations right now.

In the coming weeks and months, we will introduce air pollution regulations covering big equipment used in construction, mining, forestry and agriculture; outboard motors; snowmobiles and ATVs; heavy trucks, buses and forklifts; consumer products, such as paints, cosmetics and cleaning products; and new regulations to reduce pollution from the rail, shipping and aviation industries. We will be the first federal government to introduce mandatory regulations on all major industry sectors across Canada to reduce both air pollution and greenhouse gases.

The notice of intent sets out an ambitious timeline for the completion of this unprecedented and far-reaching regulatory agenda on air pollutants and greenhouse gases. We are committed to establishing short-, medium-, and long-term reduction targets for air pollutants and greenhouse gases. We have begun the

avec le plus d'efficience et d'efficacité possible une norme nationale touchant le contenu des carburants renouvelables. Aux fins de votre examen de la LPCE, vous devriez savoir que, en ce moment, la LCPE ne renferme pas les pouvoirs en question. Le projet de loi sur la qualité de l'air et le processus d'examen de la LCPE sont tous deux importants pour cette raison, cela est évident.

Grâce aux modifications visant la Loi sur l'efficacité énergétique, nous allons pouvoir proposer d'appliquer à 20 nouveaux produits de consommation des exigences nouvelles en la matière, notamment pour ce qui touche l'étiquetage : laveuses, lave-vaisselles et produits électroniques, par exemple les téléviseurs et les lecteurs DVD. Les modifications de la Loi sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles nous permettent d'imposer au secteur de l'automobile des normes touchant la consommation de carburant. Vous connaissez probablement la loi en question, qui, je crois, a été déposée par le gouvernement de l'ex-premier-ministre Pierre Trudeau, mais qui n'est jamais entrée en vigueur. Le projet de loi sur la qualité de l'air, s'il est adopté, aurait pour effet de faire entrer en vigueur la Loi sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles et nous permettrait de mettre en place les normes de rendement énergétique.

Par le passé, les gouvernements se sont fiés à des mesures volontaires, et nous croyons que cette époque est révolue. Dorénavant, tous les grands secteurs de l'industrie, y compris le secteur de l'automobile, devront vivre avec des normes obligatoires, que nous ferons respecter. Notre plan met la santé des Canadiens et l'hygiène de l'environnement au premier rang. Nous disposons déjà de pouvoirs législatifs solides pour protéger la santé des Canadiens contre la pollution de l'air. Nous utilisons les pouvoirs que nous confère la LCPE, sous sa forme actuelle, sans attendre de modifications pour entamer notre action réglementaire. L'avis d'intention a été publié dans la *Gazette du Canada* le 21 octobre 2006. Il y est question de plusieurs nouvelles règles que nous allons mettre en place au cours des 12 prochains mois, et au cours des années subséquentes, en appliquant les pouvoirs dont nous disposons déjà. Nous travaillons d'ores et déjà à l'élaboration de cette réglementation.

Durant les semaines et les mois à venir, nous allons présenter des règles en matière de pollution de l'air touchant le gros matériel utilisé en construction, en exploitation minière, en exploitation forestière et en agriculture; les moteurs hors bord; les motoneiges et les VTT; les camions lourds, les autobus et les chariots-élévateurs à fourche; les produits de consommation comme les peintures, articles de beauté et produits de nettoyage; sans oublier de nouvelles règles visant à réduire la pollution des industries du transport ferroviaire, maritime et aérien. Le nôtre sera le premier gouvernement fédéral à proposer d'appliquer une réglementation obligatoire à tous les secteurs de l'industrie du Canada, en vue de réduire la pollution de l'air et les gaz à effet de serre.

L'avis d'intention expose un ambitieux calendrier pour la réalisation de ce programme réglementaire sans précédent et à vaste portée, conçu pour réduire les polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre. Nous nous sommes engagés à établir des cibles de réduction des polluants atmosphériques et des gaz à effet

process of consulting with Canadian industry and other levels of government on the overall regulatory approach and short-term targets that will come into effect in the 2010-15 period. The government will reach a decision on those issues by spring 2007. For air pollutants, we will equal or exceed emission targets in effect in the United States or in effect in other environmental performance-leading countries.

Regarding the impact of Bill C-30, the proposed clean air act, on reducing greenhouse gases, in particular, the October 21 notice of intent was crystal clear. We will regulate reductions in air pollution and greenhouse gases. By spring 2007 the government will announce sector-by-sector regulations that will come into force starting in 2010. For greenhouse gases, the government has adopted an emissions intensity improvement approach that will yield a better outcome for the Canadian environment than under the plan of the previous government that was proposed on July 16, 2005.

For the medium term, which is 2020-25, the government will implement intensity targets that are ambitious enough to lead to absolute reductions and emissions and, thus, support the establishment of a fixed cap on emissions for the medium term. As you know, the government has committed to achieving an absolute reduction in greenhouse gas emissions of between 45 per cent to 65 per cent from 2003 levels by the year 2050. The government has asked the National Round Table on the Environment and the Economy for advice on a specific target to be selected and scenarios for how the target could be achieved.

In terms of emission reductions, the long-term target means that based on Canada's greenhouse gas emissions projected to be in 2050 in a business-as-usual scenario, the 65 per cent reduction target would reduce our emissions by 1435 megatons. That is a reduction of almost twice our current total greenhouse gas emissions. A 65 per cent reduction from our 1990 emissions level would require reductions of 1485 megatons from business-as-usual scenarios. For comparison sake, some, particularly the NDP, have called for a long-term target reduction of 80 per cent. This would reduce emissions by only 1575 megatons, which is about 10 per cent more than the emission reductions we would realize under a 65 per cent target.

In its June 21, 2006 report entitled, *Advice on a Long-term Strategy on Energy and Climate Change*, the National Round Table on the Environment and the Economy provided a possible scenario on how a 65 per cent reduction from 2003 emission levels might be achieved. The key elements of the scenario include increasing energy efficiency, carbon capture and storage, coal generation, and increased use of renewable energy. As well, you might have seen the recent *Stern Review on the Economics of Climate Change*, which stresses the vital importance of coherent policy on greenhouse gas reductions to provide long-term policy

de serre à court, à moyen et à long termes. Nous avons commencé à consulter l'industrie canadienne et d'autres ordres de gouvernement à propos de l'approche globale de réglementation et des objectifs à court terme qui doivent entrer en vigueur pendant la période de 2010-2015. Le gouvernement en arrivera à une décision en rapport avec ces questions d'ici le printemps 2007. Dans le cas des polluants atmosphériques, nous allons évaluer ou dépasser les objectifs appliqués aux États-Unis ou dans d'autres pays figurant parmi les meneurs sur le plan environnemental.

Quant à l'impact du projet de loi C-30, le projet de loi sur la qualité de l'air, sur la réduction des gaz à effet de serre en particulier, l'avis d'intention du 21 octobre est parfaitement limpide. Nous allons fixer par règlement les réductions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. D'ici le printemps 2007, le gouvernement annoncera les règles sectorielles devant entrer en vigueur à partir de 2010. Dans le cas des gaz à effet de serre, le gouvernement a adopté une approche fondée sur la notion d'intensité des émissions. Du point de vue de l'environnement au Canada, cette approche aboutira à un meilleur résultat que le plan proposé par le gouvernement précédent le 16 juillet 2005.

À moyen terme, c'est-à-dire pour la période 2020-2025, le gouvernement instaurera des objectifs d'intensité suffisamment ambitieux pour mener à des réductions absolues, et, de ce fait, à fixer une limite aux émissions à moyen terme. Comme vous le savez, le gouvernement s'est engagé à réaliser une réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre qui se situe entre 45 et 65 p. 100, par rapport aux niveaux de 2003, d'ici l'an 2050. Le gouvernement a demandé à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie de le conseiller quant à l'objectif précis à fixer et aux méthodes possibles pour y arriver.

Pour ce qui est de la réduction des émissions, selon l'objectif à long terme qui est fixé, compte tenu des prévisions relatives aux émissions de gaz à effet de serre en 2050, suivant un scénario où les choses se déroulent normalement, l'objectif de réduction de 65 p. 100 se traduirait par une réduction d'émissions de l'ordre de 1 435 mégatonnes. C'est presque le double de nos émissions actuelles de gaz à effet de serre. Une réduction de 65 p. 100 par rapport au niveau de 1990 supposerait des réductions de l'ordre de 1 485 mégatonnes, toujours selon un scénario où les choses se déroulent normalement. Pour comparer, disons que certaines personnes, dont les gens au NDP, ont préconisé plutôt une réduction à long terme de l'ordre de 80 p. 100. Cela aurait pour effet de réduire les émissions de seulement 1 575 mégatonnes, soit environ 10 p. 100 de plus que le résultat obtenu si l'objectif réalisé était celui qui correspond à 65 p. 100.

Dans un rapport en date du 21 juin 2006 intitulé *Conseils sur une stratégie à long terme sur l'énergie et les changements climatiques*, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie propose un scénario possible pour la réalisation de la réduction de 65 p. 100 des émissions, par rapport aux niveaux de 2003. Parmi les éléments clés du scénario en question, il faut compter l'accroissement de l'efficacité énergétique, le piégeage et le stockage du carbone, la production d'énergie au charbon et le recours accru aux formes d'énergie renouvelable. De même, vous avez peut-être pris connaissance de la récente étude de Stern sur les aspects

certainty for industry. We have asked the NRTEE to provide us with ongoing advice on the precise long-term target, on the role of technology and on the realities of capital investment cycles.

All of this is addition to what we have already accomplished. Our government has already invested \$1.3 billion in public transit and public infrastructure. This funding will assist in the building of the infrastructure necessary to deal with increased ridership. Beginning in July, the government provided a transit-rider tax credit. This means that transit riders who buy monthly passes will receive almost two free months of transit per year. These actions — the transit-rider tax credit, transit infrastructure, and the 5 per cent renewable content I spoke to previously — all have tangible results that Canadians can see. They will promote increased public transit usage, which will help to reduce congestion in urban areas and to reduce air pollution and greenhouse gas emissions. These actions will be equivalent to taking 1.5 million cars off the road year after year.

Our government put some urgency on the need to pass the proposed clean air act. Canadians must feel that they can trust their government to put in place real measures that will reduce smog and result in healthier Canadians who will suffer less from asthma, chronic bronchitis and lung cancer. We believe that our health has suffered long enough and that our environment has suffered long enough. We need the proposed clean air act to make progress.

I am pleased that you have selected mercury as a case study. It is recognized as a highly toxic pollutant that can cause serious human health and ecological effects. This is why the government has proposed that mercury be included as an air pollutant under the proposed clean air act. The government is serious about further reducing the risks to Canadians posed by mercury and is taking action on a range of fronts. Domestic emissions today are about 7 tonnes per year. The largest remaining sources include electricity generation, base-metal smelting, waste incineration, the steel sector and the cement industry. All of these sectors are subject to the October notice of intent that I spoke to earlier.

économiques des changements climatiques, qui fait voir l'importance capitale d'une politique cohérente de réduction des gaz à effet de serre, pour que l'industrie puisse bénéficier d'un contexte certain à long terme en ce qui concerne les mesures des pouvoirs publics. Nous avons demandé à la Table ronde nationale de nous conseiller en permanence sur l'objectif à long terme précis qu'il faut viser, sur le rôle des techniques à employer et sur les réalités qui composent les cycles d'investissement du capital.

Tout cela s'ajoute à ce que nous avons déjà accompli. Notre gouvernement a déjà investi 1,3 milliard de dollars dans l'infrastructure publique, notamment les transports en commun. Le financement en question aidera à mettre sur pied l'infrastructure nécessaire pour accueillir un plus grand nombre de voyageurs. À compter de juillet, le gouvernement offrira un crédit d'impôt pour le transport en commun. Autrement dit, ceux qui achètent les cartes mensuelles des sociétés de transport en commun recevront l'équivalent de presque deux mois de transport gratuit par année. Les mesures en question — le crédit d'impôt pour le transport en commun, l'infrastructure de transport et l'obligation d'intégrer au carburant un contenu renouvelable de 5 p. 100 dont je parlais auparavant — produisent toutes des résultats concrets que les Canadiens peuvent voir. Elles serviront à favoriser le recours au transport en commun, ce qui permettra de réduire la congestion de la circulation dans les zones urbaines et de faire diminuer la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre. Ce sera comme si 1,5 million de voitures de moins circulaient sur les routes d'une année à l'autre.

Notre gouvernement a quelque peu insisté pour que le projet de loi sur la qualité de l'air soit adopté d'urgence. Les Canadiens doivent sentir qu'ils peuvent compter sur leur gouvernement pour mettre en place des mesures qui feront baisser les concentrations de smog et permettront aux Canadiens d'avoir une meilleure santé, c'est-à-dire de souffrir moins d'asthme, de bronchite chronique et de cancer du poumon. Nous croyons que cela fait assez longtemps que notre santé en subit les contrecoups, que notre environnement en subit les contrecoups. Il nous faut adopter un projet de loi sur la qualité de l'air pour faire des progrès à cet égard.

Je suis heureuse de constater que vous avez fait du mercure le sujet d'une étude de cas particulière. Il s'agit d'un polluant très toxique qui peut avoir de graves effets sur la santé humaine et sur l'environnement. C'est pourquoi le gouvernement propose que le mercure figure comme un polluant atmosphérique sous le régime de la loi sur la qualité de l'air qui est proposé. Le gouvernement prend au sérieux la tâche qui consiste à réduire les risques que pose le mercure pour les Canadiens; il adopte des mesures sur plusieurs fronts de ce point de vue. Aujourd'hui, les émissions au Canada même représentent quelque sept tonnes par année. Parmi les plus grandes sources de contamination au mercure qui demeurent, citons la production de l'électricité, la fusion des métaux usuels, l'incinération des déchets, la production d'acier et la production de ciment. Tous les secteurs en cause sont visés par l'avis d'intention d'octobre dont j'ai parlé plus tôt.

My government has already begun to take other actions. Along with my provincial and territorial counterparts on the Canadian Council of Ministers of the Environment, we endorsed, on October 11, 2006, Canada-wide standards for mercury emissions from coal-fired electric power generation plants. These standards address reductions from existing and best-available technology for new plants. Under the Canada-wide standard, the federal government has committed to continuing to pursue further reductions in the global pool of mercury, with support from the provinces and territories.

Canada's international work includes bilateral initiatives with the United States and China, regional work with North America, international work with Europe and with Arctic countries, and globally through the United Nations Environment Programme's Global Mercury Project. While most facilities in Canada are currently meeting emissions targets under a Canada-wide standard for this sector, one facility is still exceeding that standard — the Hudson's Bay Mining and Smelting Company facility in Flin Flon, Manitoba.

A pollution prevention planning notice for the sector under the CEPA, 1999 was published in the spring. It includes stringent atmospheric mercury targets for the facility in Manitoba. I will be publishing a proposed pollution prevention planning notice this Saturday in the *Canada Gazette*, using my authorities under CEPA, which will reduce mercury releases from switches in scrapped cars before they are recycled. This action will prevent up to 10 tonnes of mercury from being released into the environment over the next decade.

I will also be releasing a strategy in the coming weeks outlining plans to manage mercury contained in products. The risk-management objective of this strategy will be to reduce mercury releases to the environment from new and end-of-life consumer products to the lowest possible level. Implementation of a product strategy will also prevent Canada from becoming a dumping ground, as other countries are taking action to limit mercury in products.

I also appreciate the significance of studying the very large class of fluorochemicals. Canadians are increasingly concerned about their exposure to toxic substances, including the low-dose chemicals in their food and water. Our government has already taken significant steps to protect the health of Canadians by taking action on three groups of this very large class of compounds: PFCA and their precursors; PFOA, which is one specific PFCA; and PFOs, its salts and precursors, which represent about 50 industrial chemicals. I will not try to

Mon gouvernement a déjà commencé adopter d'autres mesures encore. Mes homologues provinciaux et territoriaux du Conseil canadien des ministres de l'Environnement et moi avons, le 11 octobre 2006, adopté des normes pancanadiennes touchant les émissions de mercure provenant de centrales d'énergie au charbon. Les réductions ainsi envisagées reposent sur le recours aux meilleures techniques disponibles dans le cas des nouvelles centrales. Avec la norme pancanadienne, le gouvernement fédéral s'est engagé à continuer à réduire le bassin global de mercure avec le concours des provinces et des territoires.

Parmi les actions canadiennes d'envergure internationale, citons les initiatives bilatérales entreprises avec les États-Unis et la Chine, les projets régionaux qui se déroulent en Amérique du Nord, les ententes internationales conclues avec l'Europe et les pays dont le territoire touche à l'Arctique et, sur le plan strictement mondial, le projet de réduction du mercure du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Si la plupart des installations au Canada même satisfont actuellement aux normes d'émissions pancanadiennes pour le secteur, il y en a une qui dépasse la norme fixée — c'est l'installation de la Hudson's Bay Mining and Smelting Company, à Flin Flon, au Manitoba.

Nous avons publié au printemps un avis relatif au plan de prévention de la pollution à l'intention du secteur sous le régime de la LCPE de 1999. Le plan en question comporte notamment de rigoureux objectifs en matière d'émission de mercure dans l'atmosphère, pour l'installation du Manitoba. Dans l'édition de samedi prochain de la *Gazette du Canada*, je vais publier un projet d'avis relatif au plan de prévention de la pollution, en me servant des pouvoirs que confère la LCPE, pour réduire les émissions de mercure provenant des commutateurs de véhicules automobiles mis au rebut, avant qu'ils soient recyclés. Cela empêchera que 10 tonnes de mercure soient rejetées dans l'environnement au cours des 10 prochaines années.

Durant les quelques semaines à venir, je vais aussi lancer une stratégie exposant les plans prévus pour la gestion du mercure qui se trouve dans divers produits. L'objectif de la stratégie en question, qui repose sur la gestion des risques, consistera à réduire au maximum le rejet dans l'environnement du mercure provenant de produits nouveaux ou en fin de cycle. L'instauration d'une nouvelle stratégie relative aux produits empêchera également que le Canada devienne à cet égard un dépotoir pour les autres pays, car d'autres ont adopté les mesures en vue de limiter le mercure qui se trouve dans les produits.

Je comprends aussi qu'il importe d'étudier la catégorie très vaste des composés fluorés. De plus en plus, les Canadiens s'inquiètent d'être exposés à des substances toxiques, y compris les produits chimiques qui peuvent se retrouver en faible concentration dans les aliments et dans l'eau. Notre gouvernement a déjà adopté les mesures importantes en vue de protéger la santé des Canadiens en concevant des mesures visant justement les trois groupes dans lesquels se divise cette catégorie très vaste de composés : les APFC et leurs précurseurs; l'APFO,

overwhelm you with the details of this very complex and broad class of compounds, which are collectively referred to as PFAs, perfluorinated alkyl compounds.

Let me give you an overview of how CEPA has enabled the government to take action on PFAs, which are widely used in industrial processes and commercial products such as water and grease repellents for fabrics, carpets and tiles. Some of them are also used in non-stick cookware and breathable, all-weather clothing.

Early in 2006, assessments of these four PFAs were updated to account for new science, which led to the government's proposal in June of this year to add these four substances to the list of toxic substances in Schedule 1 of CEPA. At the same time, proposed regulations under CEPA were published to keep these four new sources of PFCAs out of the Canadian marketplace. The proposed regulations are a first step toward a more comprehensive plan to manage PFCAs.

In June, Canada became the first country in the world to publish an action plan addressing PFCAs that will, among other actions, prevent other similar new substances from coming into Canada, seek action from industry to reduce the presence of PFCAs in products and take other scientific and global action to reduce these specific types of PFCAs.

In July, the government proposed that PFOs, its salts and its precursors, also be added to the list of toxic substances of Schedule 1 of CEPA. The risk management strategy was published in July for public consultation. It outlines the government's intention to prohibit the import, manufacture, sale and use of these industrial chemicals through regulations under CEPA. Work is progressing on these regulations. A risk assessment of PFOA is also under way to determine if it poses a risk to Canadians or the environment.

This is a very challenging set of substances. Not all of the substances in this class are dangerous, but the ones on which we have taken action have characteristics that cause us concern. They generally persist in the environment for a very long time and some bioaccumulate in living organisms. They also may move up the food chain and become more concentrated. Laboratory tests have shown that some cause cancer in rats and adverse effects on the immune system in mice. Current concentrations in the environment right now are low, but the actions the government is taking will ensure concentrations do not increase in humans to levels that would cause harm.

qui est un APFC en particulier; et le SPFO, ses sels et ses précurseurs, qui représentent environ 50 produits chimiques industriels. Je n'essaierai pas de vous enterrer sous les précisions relatives à cette catégorie très complexe et très vaste de composés, qui, ensemble, sont qualifiés de composés perfluoroalkylés.

Permettez-moi de vous donner un aperçu de la façon dont la LCPE a permis au gouvernement d'agir à l'égard des composés perfluoroalkylés, qui servent largement à des procédés industriels et à la fabrication de produits commerciaux, par exemple, les agents répulsifs d'eau et de graisse destinés aux tissus, moquettes et tuiles. Dans certains cas, ils entrent aussi dans la composition d'ustensiles de cuisine non adhésifs, de vêtements imperrespirants, conçus pour toutes les saisons.

Au début de 2006, les évaluations faites des quatre substances perfluoroalkylées en question ont été mises à jour compte tenu des nouvelles données scientifiques, ce qui a conduit à la proposition formulée en juin par le gouvernement, soit d'ajouter les quatre substances à la liste des substances toxiques figurant à l'annexe 1 de la LCPE. En même temps, les dispositions réglementaires proposées sous le régime de la LCPE ont été publiées, pour que les quatre nouvelles sources d'APFC n'aboutissent pas sur le marché canadien. Les dispositions réglementaires proposées représentent la première étape d'un plan global de gestion des APFC.

En juin, le Canada est devenu le premier pays dans le monde à publier un plan d'action portant sur les APFC, qui, entre autres mesures, empêchera que des substances nouvelles du même genre entrent au Canada, pressentira l'industrie pour que celle-ci réduise l'utilisation des APFC dans les produits et comportera d'autres mesures scientifiques et « globales » visant à réduire ce genre d'APFC.

En juillet, le gouvernement a proposé que le SPFO, ses sels et ses précurseurs soient ajoutés aussi à la liste des substances toxiques figurant à l'annexe 1 de la LCPE. La stratégie de gestion des risques a été publiée en juillet, de manière à pouvoir être consultée par le public. Elle fait voir que le gouvernement entend interdire l'importation, la fabrication, la vente et l'utilisation des produits chimiques industriels en question, par l'entremise de la réglementation associée à la LCPE. Les travaux à cet égard progressent. Une évaluation des risques de l'APFO est également en cours : il s'agit de déterminer si la substance pose un risque pour les Canadiens ou pour l'environnement.

Cet ensemble de substances pose une série de difficultés très réelles. Ce ne sont pas toutes les substances de la catégorie en question qui sont dangereuses, mais celles à l'égard desquelles nous avons pris des mesures comportent des caractéristiques qui nous inquiètent. De façon générale, elles persistent dans l'environnement pendant très longtemps et, dans certains cas, elles s'accumulent dans les organismes vivants eux-mêmes. Elles peuvent aussi « monter » dans la chaîne alimentaire et devenir plus concentrées. D'après les épreuves en laboratoire, certaines d'entre elles sont à l'origine de cancer chez les rats et d'effets néfastes sur le système immunitaire des souris. À l'heure actuelle, les concentrations dans l'environnement sont faibles, mais le gouvernement agit pour s'assurer qu'elles n'atteignent pas chez les humains un niveau qui causerait du tort.

In conclusion, the government has begun to demonstrate to Canadians that we take the protection of their health very seriously. We are making progress in improving the environment in which Canadians live, work and play, and we will continue to show progress to Canadians in tangible ways that they can see.

Before I open up to questions, I would like to thank each of you for being here today, and for the hard work that the committee is doing on the CEPA review. The act is a very important piece of legislation for all Canadians.

I trust that I have given you a good sense of the significant improvements that the proposed clean air act will make to CEPA and other key legislation, so that we can get on with implementing the regulations that our government has planned, which are so important to protecting the health of Canadians and the environment.

Thank you once again for inviting me, Mr. Chairman. I welcome your questions and the opportunity to join you in a discussion on these important matters.

Senator Cochrane: You have certainly given us a lot of food for thought and I am sure Canadians were awaiting all these details that you have just given us. We appreciate your coming, as well. We know how busy you are in your portfolio.

I will begin by saying that the previous governments seem to have been big on talking about and spending on the environment but short on implementation.

What would you say to Canadians who are watching this at home and wondering how Canada's new government's plan is any different from previous governments' plans?

Ms. Ambrose: Thank you for the question. I would say that the challenges facing the environment file are huge challenges for Canada. They are huge challenges for our government and for the governments that came before us. However, the difference is that we are at a place in time where everyone, including all parties in the House, believes that it is time to move forward.

Frankly, I think that industry has been able to set its own standards. The previous governments used voluntary approaches. When you think about voluntary approaches, you are allowing industries to set their own standards and I do not think that is acceptable. I do not think Canadians believe it is acceptable anymore.

I think we are at a place where public consciousness is on our side. We have the public support to move forward, to push industry to a regulatory framework, and I think that is what we have to do.

Pour conclure, je dirais que le gouvernement a commencé à montrer aux Canadiens que nous prenons très au sérieux la question de protéger leur santé. Nous progressons dans la défense de l'environnement dans lequel les Canadiens vivent, travaillent et jouent, et nous allons continuer à bien faire voir aux Canadiens que nous progressons, d'une façon concrète.

Avant d'ouvrir le champ aux questions, je tiens à remercier chacun d'entre vous d'être là aujourd'hui, ainsi que des efforts que déploie le comité dans le cadre de l'examen de la LCPE. C'est un texte de loi très important pour tous les Canadiens.

J'ose croire que je vous ai bien fait voir les améliorations notables que le projet de loi sur la qualité de l'air apporte à la LCPE et à d'autres textes de loi d'importance, de sorte que nous puissions aller de l'avant et mettre en place la réglementation que notre gouvernement envisage, qui est si importante quand il s'agit de protéger la santé des Canadiens et celle de l'environnement.

Encore une fois, merci de m'avoir invitée, monsieur le président. Je suis disposée à répondre à vos questions et à engager avec vous une discussion sur les dossiers importants dont il s'agit.

Le sénateur Cochrane : Vous avez certainement bien alimenté notre réflexion, et je suis sûr que les Canadiens attendent de connaître toutes les précisions que vous venez de nous donner. Nous sommes reconnaissants de votre présence aussi. Nous savons à quel point votre fonction comporte un horaire chargé.

Je vais d'abord dire que les gouvernements précédents étaient très portés sur les belles paroles et les dépenses en matière d'environnement, mais déficients du côté de la mise en œuvre.

Que diriez-vous aux Canadiens qui sont assis à la maison et qui regardent notre audience, et qui se demandent en quoi ce nouveau plan du gouvernement du Canada se distingue de quelque façon que ce soit des plans des gouvernements précédents?

Mme Ambrose : Merci de poser la question. Je dirais que les défis que comporte le dossier de l'environnement représentent d'énormes défis pour le Canada. Ce sont d'énormes défis pour notre gouvernement, et ils l'ont été aussi pour les gouvernements qui nous ont précédés. Cependant, la distinction qu'il faut faire, c'est que nous en sommes rendus à un moment où tous, et cela comprend tous les partis qui se trouvent à la Chambre, croient qu'il est indiqué d'aller de l'avant.

Honnêtement, je crois que l'industrie s'est révélée incapable de fixer ses propres normes. Les gouvernements précédents ont employé des approches volontaires. Là où l'approche est volontaire, il est permis à l'industrie de fixer ses propres normes, et cela ne me paraît pas acceptable. Je crois que les Canadiens n'y voient plus une pratique acceptable.

Je crois que nous arrivons à un moment où la conscience du public nous est favorable. Le public est en faveur de l'idée que nous allions de l'avant, que nous imposions un cadre réglementaire à l'industrie, et c'est ce que nous devons faire à mon avis.

I encourage all of you, and all parties in the House, to take advantage of this opportunity to work with the government and work with the public to move forward, to abandon the voluntary agreements we had in the past and move to strict regulations. Otherwise, we cannot have the enforcement mechanisms we need to ensure industries reduce their pollution and take the action we need them to take on toxic chemicals to protect the health of our children. It is our government's strong belief that targeted, effective, strong regulation is the way to go.

Senator Cochrane: Some witnesses who have appeared before this committee through the course of our review of CEPA have suggested that there is no need for a clean air act; rather, CEPA provides government with all the tools it needs. Could you comment on that specifically? Also, perhaps you could give us a sense of why you chose to go the route of bringing in new legislation, instead of working with the existing CEPA framework and improving upon it, if necessary.

Ms. Ambrose: The proposed clean air act amends three different pieces of legislation. I referred to all three of them. One, in particular, is the piece of legislation that Mr. Trudeau brought in years ago, but which was never brought into force. That is a perfect example of past governments relying on voluntary approaches. They allowed the auto sector to set its own standard of emissions' reductions for fuel efficiency. We are saying we need to bring this act into force so that we have regulations for the auto sector and we set mandatory fuel efficiency requirements for the auto sector.

Like any other sector, it should be regulated to ensure that we can tell Canadians year to year that we can report on their emissions reductions. If they do not meet their emission reductions, they would face penalties, like any other sector.

In terms of CEPA, I know you are undergoing a CEPA review right now, which is why I highlighted all the things that the proposed clean air act does to amend and strengthen CEPA. However, there are things that CEPA could do better, like looking at ways that we can address greenhouse gases and air pollution in an integrated way — both from a regulatory side and a research component side.

It also, for the first time, will require us to set national air quality objectives. It will also require, in a very prescriptive way, the Minister of the Environment and the Minister of Health to report to Parliament on an annual basis about our progress under

Je vous encourage tous — et de même tous les partis qui se trouvent à la Chambre — à profiter de l'occasion offerte de travailler avec le gouvernement et de travailler avec le public pour aller de l'avant, pour abandonner les ententes volontaires que nous appliquions dans le passé et pour adopter une réglementation sévère. Autrement, nous ne pouvons disposer des mécanismes d'exécution qu'il nous faut pour nous assurer que les industries réduisent leur pollution et adoptent les mesures qui nous paraissent nécessaires en rapport avec les produits chimiques toxiques, en vue de protéger la santé de nos enfants. Notre gouvernement est convaincu que le chemin à emprunter est celui d'une réglementation ciblée, efficace et rigoureuse.

Le sénateur Cochrane : Certains des témoins qui sont venus comparaître devant nous dans le cadre de notre examen de la LCPE ont laissé entendre qu'une loi sur la qualité de l'air n'est pas nécessaire; ils affirment plutôt que la LCPE donne au gouvernement tous les moyens nécessaires pour agir en ce sens. Pourriez-vous commenter cette question en particulier? De même, pourriez-vous nous dire un peu pourquoi vous avez choisi d'adopter de nouvelles lois, plutôt que de travailler dans les limites du cadre existant, celui de la LCPE, et de l'améliorer au besoin.

Mme Ambrose : Le projet de loi sur la qualité de l'air vient modifier trois textes de loi différents. Je les ai mentionnés tous les trois. Il y en a un en particulier qui est le projet de loi que M. Trudeau a proposé il y a des années de cela, mais qui n'est jamais entré en vigueur. C'est l'exemple parfait : les gouvernements passés comptaient sur des approches volontaires. Ils ont permis au secteur de l'automobile de fixer ses propres normes en matière de réduction des émissions, dans le dossier du rendement du combustible. Quant à nous, nous disons qu'il faut adopter cette loi pour réglementer le secteur de l'automobile et établir à son intention des normes obligatoires en matière de rendement énergétique.

Comme c'est le cas pour tout autre secteur, il faut le réglementer pour être sûr de pouvoir dire aux Canadiens, d'une année à l'autre, que nous sommes en mesure de constater les réductions d'émissions réellement apportées. S'ils ne répondent pas aux critères fixés à cet égard, ils font face à des sanctions, comme c'est le cas pour tout autre secteur.

Quant à la LCPE, je sais que vous êtes en train de l'examiner en ce moment, et c'est pourquoi j'ai insisté sur toutes les manières dont le projet de loi sur la qualité de l'air vient modifier et renforcer la LCPE. Cependant, à certains égards, la LCPE demeure perfectible; par exemple, on peut envisager des façons de s'attaquer aux gaz à effet de serre et à la pollution atmosphérique d'une manière intégrée — c'est-à-dire en combinant la réglementation et la recherche.

De même, pour la première fois, cette loi nous astreindra à des objectifs nationaux du point de vue de la qualité de l'air. D'une manière très prescriptive, également, elle obligera le ministre de l'Environnement et le ministre de la Santé à rendre compte

the programs and regulations we set in place. There are a number of prescriptive elements to the proposed clean air act that enhance CEPA.

I talked about the biofuels agenda. We need to have a national biofuels strategy in this country; we are falling behind. We look at what the United States is doing to invest in bioenergy, biotechnology and biofuels. Canada cannot move ahead with the regulation to blend fuels in an effective and efficient manner under we amend CEPA; and the proposed clean air act does that.

There are a number of ways that the proposed clean air act amends CEPA and makes it stronger on a trading mechanism. Years ago, when CEPA came in, no one recognized the importance of a trading system for air pollutants and greenhouse gases. There are rudimentary elements of CEPA that would allow for a potentially a trading system, but not an effective and efficient one that we need today to ensure the best possible trading system in a North American context.

There are a number of ways that the proposed clean air act strengthens CEPA and speaks to the modern age and the kind of enforceability we need, the kind of flexibility we need for an environmental agenda in 2006. That is why the proposed clean air act is necessary. It also amends the Energy Efficiency Act. We need strengthened powers for labelling requirements and new products to ensure they are more energy efficient in reducing emissions. Right now, we have, for example, no means to regulate a wood stove. We can regulate the emissions from a wood stove, but we cannot regulate the actual consumer product. This proposed clean air act allows us to do that.

It is very important that we can regulate indoor air quality. Right now, we cannot do that. As you know, that is a huge problem for the health of Canadians. That is another way that the proposed clean air act enhances our current powers.

The Chairman: Minister, since the Motor Vehicle Fuel Consumption Standards Act already exists and has for some time, but has not been brought into force, why not simply bring it into force?

Ms. Ambrose: Bill C-30 will bring it into force. We are also making amendments to it to make it more modern and that we can use it in the most efficient way for 2006. We know we need this when working on regulations with the auto sector. This is something the auto sector wants to see as well.

annuellement au Parlement des progrès réalisés sous l'effet des programmes et de la réglementation en place. Le projet de loi sur la qualité de l'air comporte un certain nombre d'éléments prescriptifs qui viennent améliorer la LCPE.

J'ai parlé du dossier des biocarburants. Je crois qu'il nous faut une stratégie nationale en la matière au pays; nous commençons à accuser un retard. Nous voyons ce que font les États-Unis pour investir dans la bioénergie, la biotechnologie et les biocombustibles. Le Canada ne peut adopter la réglementation voulue pour le mélange des carburants d'une façon qui soit efficace et efficiente à moins de modifier la LCPE; or, le projet de loi sur la qualité de l'air fait justement cela.

C'est de plusieurs façons que le projet de loi sur la qualité de l'air modifie la LCPE, qu'il la rend forte à l'égard d'un mécanisme d'échange. Il y a des années de cela, à l'époque de l'adoption de la LCPE, personne ne reconnaissait l'importance d'un système d'échange pour les polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre. Il y a dans la LCPE des éléments rudimentaires qui autorisent peut-être un système d'échange, mais ce n'est pas la formule efficace et efficiente qu'il nous faut aujourd'hui pour nous assurer d'avoir les échanges les meilleurs possibles dans un contexte nord-américain.

C'est de plusieurs façons que le projet de loi sur la qualité de l'air vient renforcer la LCPE et nous amène à la façon moderne de le faire et à la force exécutoire qu'il nous faut, la marge de manœuvre qu'il faut imprimer à un plan d'action environnemental en 2006. Voilà pourquoi la Loi sur la qualité de l'air qui est proposée est nécessaire. Elle a aussi pour effet de modifier la Loi sur l'efficacité énergétique. Il nous faut des pouvoirs accrus pour régir l'étiquetage et les nouveaux produits, afin de nous assurer qu'ils présentent un meilleur rendement énergétique, quand il s'agit de réduire les émissions. En ce moment, par exemple, nous ne disposons d'aucun moyen de réglementer un poêle à bois. Nous pouvons bien réglementer les émissions provenant d'un poêle à bois, mais nous ne pouvons réglementer le produit de consommation lui-même. La loi qui est proposée nous permet de le faire.

Il est très important que nous puissions réglementer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments. À ce moment, nous ne pouvons le faire. Comme vous le savez, c'est un problème énorme du point de vue de la santé des Canadiens. Voilà une autre façon dont le projet de loi sur la qualité de l'air améliore nos pouvoirs.

Le président : Madame la ministre, comme la Loi sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles existe déjà, c'est le cas depuis un certain temps, mais elle n'a pas été mise en vigueur. Pourquoi ne pas simplement la mettre en vigueur?

Mme Ambrose : Le projet de loi C-30 aura pour effet de la faire entrer en vigueur. De même, nous modifions la loi en question pour qu'elle soit plus moderne et pour que nous puissions l'utiliser de la façon la plus efficiente possible en 2006. Nous savons qu'il nous faut cela pour bien établir la réglementation touchant le secteur de l'automobile. C'est une mesure que souhaite également le secteur de l'automobile.

The Chairman: So the proposed legislation amends some aspects of the Motor Vehicle Fuel Consumption Standards Act.

Ms. Ambrose: Yes, it does.

Senator Spivak: Thank you for coming, minister. I am very pleased to hear you speak of mandatory regulations rather than a voluntary approach because we know that has failed.

I am sure you are aware that very eminent people, such as James Hansen of NASA, are talking about only ten years before we might have a runaway effect. In a general way, my question is: How do you view the urgency of what you are doing?

In a more specific way, however, I want to ask you about regulations. Here is British Columbia, about to build three coal-fired plants, and it does not appear that it will be using the most effective technology, which is liquidation. Then there is Ontario, with all those coal-fired plants, which it cannot get rid of immediately because it would not have any power. Here is an opportunity for the federal government to say: You have to use the latest technology so that you do not continue to put greenhouse gas emissions into the air. And, we may only have 10 years.

With respect to the automotive industry, I do not know whether, if I were in your shoes, I would wait until 2010. Are you going to ask that we at least meet California standards?

There are people in the United States who have said the energy efficiency of cars could be absolutely maximized if they were built with carbon instead of steel.

Ms. Ambrose: Thank you for your questions. Everything you say encapsulates the feeling a lot of Canadians have right now; there is a sense of urgency and concern. What do they do when new coal-fired plants open up nearby and pollution reduction technologies are not in place? People are worried. We understand that and we are concerned too, which is why we are working with industry across this country to talk about things like best available technology and to ensure we put in place regulations. Sectors are taking into consideration their capital stock turnovers, making sure that we take into consideration the timing of their investments, their investment cycles, so they can make those decisions quickly and with consideration so that they are investing in best-available technologies. By all means, this is a conversation we have with industry about this being part of our regulations.

When you say 2010, you have to remember that is when they have to comply with the regulations. The regulations come into force in 2010. Believe me, industry is nervous. Industry knows we are in the middle of talks with them right now about these mandatory new regulations and in the enforcement provisions

Le président : Le projet de loi modifie donc certains aspects de la Loi sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles.

Mme Ambrose : Oui, c'est le cas.

Le sénateur Spivak : Merci d'être venue, madame la ministre. Je suis très heureuse de vous entendre parler de règlements obligatoires, plutôt que d'une approche volontaire, car nous savons que cette dernière s'est révélée un échec.

Je suis sûre que vous le savez, il y a des personnalités tout à fait éminentes, par exemple James Hansen de la NASA, qui affirment que, dans à peine dix ans, les choses vont commencer à se précipiter. De manière générale, ma question est la suivante : quel sentiment d'urgence attribuez-vous à ce que vous faites?

Plus particulièrement, toutefois, je veux vous poser des questions sur la réglementation. Voici que la Colombie-Britannique est sur le point de construire trois centrales au charbon, et il ne semble pas qu'elle recourt au procédé technique le plus efficace qu'il soit, soit la liquéfaction. Puis, il y a l'Ontario, avec toutes les centrales au charbon qu'elle utilise, et dont elle ne peut pas se débarrasser immédiatement, sinon elle serait à court d'énergie. Voici l'occasion pour le gouvernement fédéral de dire : vous devez utiliser la plus récente technologie, pour ne pas continuer à rejeter dans l'air des gaz à effet de serre. Puis, il ne reste peut-être que dix ans.

Quant à l'industrie de l'automobile, si j'étais à votre place, je ne sais pas si j'attendrais jusqu'en 2010. Allez-vous demander que, tout au moins, nous respections des normes égales à celles de la Californie?

Il y a aux États-Unis des gens qui affirment que le rendement énergétique des voitures pourrait être maximisé dans l'absolu si elles étaient fabriquées avec de la fibre de carbone plutôt que de l'acier.

Mme Ambrose : Merci de vos questions. Tout ce que vous dites résume bien ce que ressentent bon nombre de Canadiens en ce moment; il y a un sentiment d'urgence et de préoccupation. Que font-ils lorsque de nouvelles centrales au charbon entrent en service près de chez eux et que les procédés de réduction de pollution disponibles ne sont pas appliqués? Les gens s'inquiètent. Nous comprenons ce fait et nous sommes inquiets nous aussi, et c'est pourquoi nous travaillons avec l'industrie partout au pays pour parler des meilleurs procédés techniques disponibles et pour nous assurer d'avoir en place la bonne réglementation. Les secteurs prennent en considération leurs rotations du stock de capital, pour nous assurer que nous prenons en considération le moment où ils choisissent d'investir, leurs cycles d'investissement, pour qu'ils puissent prendre rapidement et posément les décisions voulues, afin d'investir dans les meilleures technologies possibles. Il va sans dire que nous discutons avec l'industrie du fait que cela doit faire partie de notre réglementation.

En parlant de 2010, vous devez vous rappeler que c'est le moment où il faudra se conformer à la réglementation. La réglementation entre en vigueur en 2010. Croyez-moi, l'industrie est nerveuse. L'industrie sait que nous sommes en discussion avec elle en ce moment à propos des nouvelles règles obligatoires et des

around them. I have to tell you that industry wants certainty and regulations. The people who run the industries have grandchildren and children, neighbours, and they want to reduce pollution; they want to reduce greenhouse gases. They are a willing partner.

Of course, there is always that tension. The government wants to push them farther than they might like to be pushed, but it is the responsibility of government to ensure we address the health of Canadians.

It is a huge undertaking to regulate every industry sector across this country. The past government never had any intention of regulating air pollutants at the federal level, so we are looking at benchmarking a number of air pollutants for every single sector and facility across this country. There is intensive work going on at Environment Canada and Natural Resources Canada with the provinces and industry sectors across this country right now. We want to ensure that we get this right and we are not crippling our industry, but are giving them opportunities to invest in technology that hopefully we can promote across this country. Canada has a wealth of technology that we can share amongst one another, amongst provinces and also export to the rest of the world.

I am hopeful and optimistic that we are at a crossroads in our history where we have the support of the public, we have the government that wants to act on the environment, that has made this a priority and we have Canadians on our side. We have the public on our side to help us push industry in the right direction.

Senator Spivak: I could not agree with you more. If we are to save the planet, it will be industries that do it. It is not the old tree-hugger philosophy anymore, unfortunately; I wish it were.

I wonder if you could answer my question directly. Are the regulations for the auto industry going to be as stiff as those in California? Will the federal government insist that British Columbia and Ontario and anyone else who is building coal-fired plants use the best technology, even if it is more expensive?

An investment up front pays dividends down the back. We know what it costs us to deal with the impact of the coal-fired gases. Will the government do these two things? Is that your plan?

Ms. Ambrose: I would love that to be my plan, but I will be frank with you. When talking to industry about facilities, we are looking at existing facilities that could be highly polluting and new ones coming on line. We have to take into consideration that if we shut down, people would not have power. We have to figure out ways to help them to reduce pollution in their existing

dispositions d'exécution à cet égard. Je dois vous dire que l'industrie souhaite bénéficier de certitude et d'une réglementation. Les gens qui sont à la tête des industries ont des petits-enfants et des enfants, des voisins aussi, et ils souhaitent réduire la pollution; ils souhaitent réduire les gaz à effet de serre. Ce sont des partenaires volontaires.

Bien entendu, il y a toujours une certaine tension à cet égard. Le gouvernement souhaite pousser l'industrie plus loin qu'elle voudrait peut-être être poussée, mais il appartient au gouvernement de s'assurer que nous protégeons la santé des Canadiens.

Réglementer tous les secteurs industriels du Canada représente une tâche énorme. Le gouvernement précédent n'a jamais eu l'intention de réglementer les polluants atmosphériques à l'échelle fédérale, de sorte que nous sommes à envisager les normes à adopter en rapport avec plusieurs polluants atmosphériques pour chacun des secteurs et chacune des installations qui se trouvent au pays. En ce moment même, il y a des travaux intensifs à Environnement Canada et Ressources naturelles Canada, de concert avec les provinces et les secteurs de l'industrie. Nous voulons être sûrs d'en arriver à la bonne décision et de ne pas handicaper notre industrie, mais, en même temps, il faut que l'industrie ait l'occasion d'investir dans des procédés techniques dont, espérons-le, nous pourrions faire la promotion partout au pays. Le Canada possède un trésor de procédés techniques que nous pouvons diffuser entre nous, entre les provinces, et également exporter dans le reste du monde.

C'est avec espoir et optimiste que je vois la situation : je crois que nous sommes à un carrefour de notre histoire, un moment où nous avons l'appui du public, un gouvernement qui souhaite agir dans le dossier de l'environnement, qui en a fait une priorité et qui bénéficie de l'appui des Canadiens. Nous avons le public de notre côté, pour nous aider à pousser l'industrie dans la bonne direction.

Le sénateur Spivak : J'abonde dans votre sens. Si nous parvenons à sauver la planète, ce sont les industries qui nous permettront d'y arriver. Nous avons dépassé le vieux rêve écologique, malheureusement; cela me désole.

Je me demande si vous pourriez répondre à ma question directement. La réglementation à l'intention de l'industrie de l'automobile va-t-elle être aussi sévère qu'elle l'est en Californie? Le gouvernement fédéral insistera-t-il pour que la Colombie-Britannique et l'Ontario, et quiconque construit une centrale au charbon, recoure aux meilleurs procédés techniques possibles, même si c'est plus coûteux?

L'investissement en amont rapporte en aval. Nous savons ce qu'il nous en coûte pour composer avec l'impact des émanations des centrales au charbon. Le gouvernement fera-t-il ces deux choses? Est-ce bien votre plan?

Mme Ambrose : J'aimerais bien que ce soit le cas, mais je serai honnête avec vous. À parler avec les représentants de l'industrie à propos des installations visées, nous voyons qu'il y a des installations établies qui peuvent polluer énormément et de nouvelles installations qui arrivent. Il faut prendre en considération le fait que, si nous faisons fermer les installations,

facilities through regulation and to ensure that when they are opening new facilities, they are using the best available technology.

The other thing to consider is the integration of air pollution and greenhouse gases. Depending on the kind of technology that industry chooses, the way in which they interact makes a difference because they can have perverse effects on one another. You need to look at that as well. We are discussing those effects with industry. There needs to be a balance of efforts to ensure that we are not having a negative impact and creating more air pollution by reducing greenhouse gases, or vice versa, in respect of the kind of technology we impose on industry. These discussions are ongoing so that we have a balance of efforts to ensure that we address the health of Canadians by reducing air pollution, especially mercury in coal-fired plants, which is a huge concern to Canadians, and by reducing greenhouse gases.

Senator Spivak: With respect, minister, I appreciate your efforts, but technology is available for coal-fired plants that would greatly reduce greenhouse gas emissions. It does not look as though either of those provinces will go that route, in part because of money, yet Ontario will invest the same amount of money in nuclear plants that will not come on line for 10 years. In the meantime, Ontario could invest that money in fixing up its coal-fired plants. This is not rocket science but basic common sense. It takes a strong government to say what must be done.

Ms. Ambrose: We have every intention of doing that. Our hope is that the provinces will cooperate. Obviously, regulation is the way to do it so that government can enforce the legislation. We have to take a collaborative approach with the provinces on this issue. It is a huge undertaking for all of us. Regulations need to be achievable and enforceable. We have to work with the provinces. This is about energy security and about ensuring that Ontarians have electricity for their homes. Premier McGuinty is fully aware of the challenges that he has in Ontario just as the other premiers across Canada are aware of the challenges in their respective provinces. The federal government has said with no uncertain terms it is moving ahead with regulations on all air pollutants and greenhouse gases. The government will enforce the regulations, and the provinces and industry are expected to work with the government.

les gens n'auront plus d'électricité. Nous devons trouver des façons de les aider à réduire la pollution qui provient de leurs installations existantes, par la voie de la réglementation, et de nous assurer que, là où ils construisent de nouvelles installations, ils recourent aux meilleurs procédés techniques possibles.

L'autre élément dont il faut tenir compte, c'est l'intégration des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre. Suivant le procédé technique que choisit l'industrie, le mode d'interaction peut varier, car les substances ont des effets délétères les unes sur les autres. Il faut regarder cet aspect de la question aussi. Nous discutons des effets en question avec les représentants de l'industrie. Il nous faut équilibrer les efforts déployés, nous assurer que la réduction des gaz à effet de serre ne produit pas d'effets délétères ou encore un accroissement de la pollution atmosphérique, ou inversement, en ce qui concerne le genre de procédé technique que nous imposons à l'industrie. Nous sommes donc en discussion de manière à pouvoir équilibrer les efforts déployés, pour protéger la santé des Canadiens en réduisant la pollution atmosphérique, surtout les émanations de mercure dans les centrales au charbon, qui préoccupent énormément les Canadiens, et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Le sénateur Spivak : Avec tout le respect que je vous dois, madame la ministre, je suis consciente des efforts que vous faites, mais il existe des procédés techniques qui, dans le cas des centrales au charbon, réduiraient grandement les émissions de gaz à effet de serre. Il semble que ni l'une ni l'autre des provinces en question soit en voie d'adopter un tel procédé, en partie pour des raisons d'argent, et néanmoins, l'Ontario investira la même somme d'argent dans des centrales nucléaires qui n'entreront pas en service avant dix ans. Dans l'intervalle, l'Ontario pourrait investir la somme en question pour réaménager ses centrales au charbon. Ce n'est pas de l'astrophysique; c'est le gros bon sens. Il faut que le gouvernement soit fort pour dire ce qui doit être fait.

Mme Ambrose : Nous avons tout à fait l'intention de le faire. Notre espoir, c'est que les provinces coopèrent. Évidemment, la réglementation est la voie tout indiquée; le gouvernement peut ainsi faire respecter la loi qu'il adopte. Nous devons adopter une approche de collaboration avec les provinces à cet égard. C'est un projet énorme pour chacun d'entre nous. La réglementation doit renvoyer à des résultats qu'il est possible de réaliser et à des règles qu'il est possible de faire respecter. Nous devons travailler de concert avec les provinces. Il est question de la sécurité de l'approvisionnement énergétique et du fait de s'assurer que les Ontariens ont de l'électricité à la maison. Le premier ministre McGuinty est tout à fait conscient des défis qu'il doit relever en Ontario, tout comme les autres premiers ministres des provinces au Canada sont conscients des défis qu'ils doivent relever dans leurs provinces respectives. Le gouvernement fédéral a affirmé sans aucune équivoque qu'il va de l'avant avec sa réglementation en matière de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Le gouvernement fera respecter sa réglementation, et il est attendu que les provinces et l'industrie collaborent avec le gouvernement.

Senator Spivak: In other words, the government might be able to tell Mr. Campbell or Mr. McGuinty or any other premier that they cannot use certain technology because the regulations suggest that another technology must be used and it might give them some money to help put that in place.

The Chairman: I am not sure that was a question but it could be a useful suggestion.

Senator Angus: Good morning, minister and officials; we are delighted that you have come to the committee. I congratulate you on getting a grasp, in such a short period of time, of this highly complicated issue. We appreciate the fact that one has to get up to speed and, as you have said, it is a broad and complicated undertaking in all its aspects.

Your excellent introductory speech and your answer to the questions of Senator Cochrane and Senator Spivak indicated that government is trying to introduce an entirely new approach to the environmental concerns. If I may paraphrase, it is moving from a self-regulatory kind of environment to a more stringent rules-based system. Experience has shown that is needed now. As well, your message to Canadians is that a cooperative approach to the issues must be taken by the three levels of government, ministries, industry, policing authorities, and the various political interests. If we are all fighting with each other, we will never get anywhere. It is important that Canadians understand the issues and the possible solutions and, to that end, this committee is being webcast.

You stated how urgent this is and this committee agrees. First, Bill C-30 is the proposed legislation on clean air — this government's approach to environmental issues. I believe that the bill has been referred to a legislative committee of the House, which leads me to think that on the face of it, it is off the front burner and on the back burner.

Could you explain to us and to other Canadians the process of this proposed legislation and what exactly is happening with Bill C-30?

Ms. Ambrose: I would begin by saying that it would be a shame to lose this opportunity to make these kinds of important amendments to the Canadian Environmental Protection Act and to two other pieces of legislation through this proposed clean air act. I have said repeatedly that the opposition members love to criticize Bill C-30 but none of them has mentioned which clause they have a problem with. I am glad that the proposed legislation has been referred to committee.

I know this is a highly emotional and political issue but I have asked the opposition parties to work with the government on this bill. Important amendments to our current powers are proposed

Le sénateur Spivak : Autrement dit, le gouvernement pourra peut-être dire à M. Campbell ou à M. McGuinty, ou à n'importe quel autre premier ministre, qu'il ne saurait recourir à tel procédé technique, car, en raison de la réglementation, une autre technique doit être employée, et le gouvernement fédéral donnera peut-être une somme d'argent pour aider à mettre cette technique en place.

Le président : Je ne sais pas si c'était là une question, mais ce pourrait être une suggestion utile.

Le sénateur Angus : Bonjour, madame la ministre, messieurs et mesdames les fonctionnaires; nous sommes ravis de vous accueillir au comité. Je vous félicite d'avoir réussi à saisir une situation hautement complexe en si peu de temps. Nous comprenons qu'il faut se mettre à jour et, comme vous l'avez dit, il s'agit d'une entreprise vaste et compliquée sous tous ses aspects.

Votre excellent discours d'introduction et votre réponse aux questions du sénateur Cochrane et du sénateur Spivak ont fait voir que le gouvernement essaie d'appliquer une approche tout à fait nouvelle au dossier de l'environnement. Si vous me permettez de paraphraser, je dirais que nous passons d'un contexte d'autoréglementation à un système fondé sur des règles plus sévères. L'expérience a servi à démontrer que cela s'impose maintenant. De même, votre message aux Canadiens, c'est qu'il faut une approche de collaboration des trois ordres de gouvernement, des ministères, de l'industrie, des autorités chargées de l'exécution de la loi et des divers intérêts politiques. Si nous sommes toujours en guerre les uns contre les autres, rien n'aboutira jamais. Il importe que les Canadiens comprennent les questions en jeu et les solutions possibles et, à cette fin, les travaux de notre comité sont diffusés sur le web.

Vous avez affirmé à quel point la situation est urgente, et notre comité est d'accord. D'abord, le projet de loi C-30 est le projet de loi sur la qualité de l'air — l'approche qu'adopte le gouvernement en place face au dossier de l'environnement. Je crois que le projet de loi a été renvoyé au comité législatif de la Chambre, ce qui me porte à croire que, selon les apparences, le cheval de bataille est passé du galop au trot.

Pouvez-vous nous expliquer, à nous et aux autres Canadiens, la démarche qui a marqué l'avènement de ce projet de loi et ce qu'il advient au juste du projet de loi C-30?

Mme Ambrose : D'abord, je dirais qu'il serait dommage de perdre l'occasion qui nous est ainsi offerte d'apporter toutes sortes de modifications importantes à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et à deux autres textes de loi par l'entremise du projet de loi sur la qualité de l'air. Je l'ai dit maintes fois : les membres de l'opposition adorent critiquer le projet de loi C-30, mais il n'y en a pas qui ait mentionné l'article particulier qui lui pose des difficultés. Je suis heureuse de savoir que le projet de loi a été renvoyé au comité.

Je sais qu'il s'agit d'une question extrêmement émotive et politique, mais j'ai demandé aux partis de l'opposition de travailler avec le gouvernement à ce projet de loi. D'importantes

in this bill that are significant for government's ability to move forward on both air pollution and greenhouse gases; and I have named and outlined some of those for the committee.

This is a great opportunity for the House of Commons to show Canadians that we can work together on the environment. We are open to amendments, which we have said repeatedly. Clearly, I want certain parts of this proposed legislation protected, in particular clauses on indoor air and biofuels. We need to push forward on these key aspects.

The bill contains stringent methods for research and regulation of greenhouse gases and air pollution in a much more effective and integrated way. We have learned from the past that addressing one issue and not the other is not the answer. We have to integrate the two as we move forward and regulate industry. Otherwise, they can have perverse effects on one another.

Yes, we need cooperation from the opposition parties; and yes, we need cooperation from the provinces and territories. There is good leadership across the country. I have received calls from premiers and provincial ministers of the environment who say that they want to work together on the environment issue. However, we also need cooperation from Canadians.

The consumer side of this issue is huge and industry alone will not be able to solve the problem. Canadians have to make choices in their homes to turn off the lights more, use less water, buy more fuel-efficient vehicles, and to take public transit. We need Canadians to cooperate with government. As an individual citizen, I am trying to make small and big changes in my life, such as buying a more fuel-efficient car, using energy-efficient light bulbs, and other things in my home that my husband and I can try to do to make a difference. We need every single Canadian to do this. Government alone cannot do this. I hear this from my colleagues and from industry. Industry says that it will accept tough regulations and do its part but consumers must do their part too. How is government engaging consumers? We have outreach programs but even the One-Tonne Challenge had little effect on getting Canadians out there.

Every parliamentarian — everyone who is a part of government, including the opposition — needs to reach out in their respective communities and talk to Canadians about doing their part. This has to be a collaborative effort by the public and by government and opposition parties.

modifications de nos pouvoirs actuels y sont proposées. Il en va de la capacité du gouvernement d'aller de l'avant pour lutter contre la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre; et j'ai nommé et exposé certains des pouvoirs en question au profit du comité.

C'est une grande occasion pour la Chambre des communes de montrer aux Canadiens que nous pouvons travailler ensemble au dossier de l'environnement. Nous sommes ouverts aux modifications, nous l'avons dit maintes fois. Bien entendu, je tiens à ce que certaines parties du projet de loi soient protégées, particulièrement les articles portant sur la qualité de l'air dans les bâtiments et les biocombustibles. Nous devons faire avancer ces aspects clés de la question.

Le projet de loi propose des méthodes rigoureuses de relevé et de réglementation des gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique. Ce serait beaucoup plus efficace et nettement mieux intégré. Nous avons appris des erreurs commises par le passé : on ne saurait s'attaquer à une question en oubliant l'autre. Nous devons intégrer les deux solutions en allant de l'avant et en réglementant l'activité de l'industrie. Sinon, un aspect peut avoir un effet délétère sur un autre.

Oui, nous avons besoin de la coopération des partis d'opposition; et, oui, nous avons besoin de la coopération des provinces et des territoires. Partout au pays, il y a à cet égard un bon leadership. J'ai reçu des appels des premiers ministres et des ministres de l'Environnement des provinces, qui déclarent vouloir collaborer au dossier de l'environnement. Cependant, nous devons aussi avoir la coopération des Canadiens.

L'aspect consommation de la question a une énorme portée, et, à elle seule, l'industrie ne pourra résoudre le problème. Les Canadiens doivent faire des choix à domicile, soit de fermer les lumières davantage, d'utiliser moins d'eau, d'acheter des véhicules dont le rendement énergétique est meilleur et d'emprunter les transports en commun. Nous avons besoin de la coopération des Canadiens avec le gouvernement. À titre de citoyenne individuelle, j'essaie de faire des changements dans ma vie — des petits et des grands — par exemple acheter une voiture dont le rendement énergétique est plus grand, utiliser des ampoules électriques moins énergivores et adopter d'autres mesures à la maison, mesures que nous pouvons appliquer, mon mari et moi, pour essayer de changer les choses. Il faut que chaque Canadien fasse cela. Le gouvernement ne peut y arriver à lui seul. J'entends cela de mes collègues et de l'industrie. Les représentants de l'industrie affirment qu'ils accepteront une réglementation sévère et qu'ils feront leur part, mais que les consommateurs doivent aussi faire leur part. Comment s'y prend le gouvernement pour mobiliser les consommateurs à cet égard? Nous avons des programmes de communication, mais même le défi d'une tonne a eu peu d'effets sur les Canadiens.

Chaque parlementaire — tous les membres du gouvernement, et puis les membres de l'opposition — doit s'adresser aux gens dans sa collectivité et parler aux Canadiens de l'idée pour chacun de faire sa part. Ce doit être un effort de collaboration du public et du gouvernement et des partis de l'opposition.

Senator Angus: Minister Ambrose, that is interesting. So that we understand this so-called legislative committee process, your bill was introduced but it did not seem to receive wide acclaim. I do not think this nice message that you are giving us today, which sounds like it makes a lot of sense, was getting out there. What can we look forward to? Is the committee sitting? Is it holding hearings on the bill? How does it work? We would love to have the bill before this committee and we would get it through for you in no time.

Ms. Ambrose: The legislative committee is made up of members from all parties. They will be able to address the proposed legislation and bring amendments to the bill forward for consideration. Like any other committee, it will move the bill through the committee process and back into the House and then to the Senate. I am sure it will be before you at some point.

It is very important to us to get this piece of legislation through, so we are obviously willing to cooperate with the other parties in a collaborative manner. I cannot emphasize enough the importance of moving ahead with this piece of legislation because of issues like the health of Canadians — addressing air pollutants, but also the issues around biofuels, ensuring we can have a biofuels industry in this country.

Indoor air quality is extremely important for the health of Canadians — 1,900 Canadians a year die from this issue. This is air pollution that a lot of people do not understand and do not think about or talk about because it is indoor air pollution. This is something that is crucial to move ahead with to ensure we make these important amendments to our current powers, and give the government all the power we need to move forward.

Senator Angus: Are you getting the cooperation you were hoping for from our opposition parties in Parliament to make this process happen?

Ms. Ambrose: So far, yes, we are, particularly from the NDP. The NDP has been very collaborative. They have put forward a private member's bill with some interesting ideas that we could collaborate on. We are not very far off from them in terms of where they are at on certain issues. Again, there are things in our legislation that we would like to protect; and there are things that they would like to also see happen. We are there to cooperate and collaborate with all the opposition parties.

Senator Angus: You mentioned market mechanisms, which is a term that obviously interests us. It conjures up the concept of trading these greenhouse emission credits. At this committee, we have a very pejorative impression of these things, especially when we are dealing with a wealthy country like Canada. One wonders

Le sénateur Angus : Madame Ambrose, voilà qui est intéressant. Pour que nous saisissons bien la démarche de ce comité législatif, disons que votre projet de loi a été déposé, mais qu'il n'a pas été accueilli par des tonnerres d'applaudissements. Je ne crois pas que le beau message que vous êtes venue nous livrer aujourd'hui, qui semble être très logique, se rende aux destinataires. Que pouvons-nous attendre de l'avenir? Le comité siège-t-il? Tient-il des audiences sur le projet de loi? Comment cela fonctionne-t-il? Nous serions ravis d'avoir le projet de loi à l'étude au sein de notre comité; nous l'adopterions pour vous en deux temps trois mouvements.

Mme Ambrose : Les membres du comité législatif proviennent de tous les partis. Ils sauront étudier le projet de loi et y apporter les modifications voulues pour qu'il continue de cheminer. À l'exemple de tout autre comité, le comité législatif fera avancer le projet de loi dans la filière; le texte reviendra à la Chambre, puis retournera au Sénat. Je suis certaine que vous l'aurez devant les yeux à un moment donné.

Il est très important pour nous de faire adopter ce projet de loi; il est donc entendu que nous sommes prêts à coopérer avec les autres partis, dans un souci de collaboration. Je ne saurais trop insister sur l'importance de faire cheminer ce projet de loi en raison de questions comme la santé des Canadiens — lutter contre les polluants atmosphériques, mais aussi régler les questions concernant les biocombustibles, pour s'assurer d'avoir une industrie des biocombustibles au pays.

La qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments est extrêmement importante du point de vue de la santé des Canadiens — 1 900 Canadiens meurent de problèmes à cet égard tous les ans. C'est une forme de pollution de l'air que, souvent, les gens ne comprennent pas — ils n'y pensent pas ou n'en parlent pas parce que c'est une pollution de l'air à l'intérieur. Il est extrêmement important de régler cette question, pour nous assurer d'apporter aux pouvoirs existants les modifications importantes dont il est question et de donner au gouvernement tout pouvoir voulu pour aller de l'avant.

Le sénateur Angus : Obtenez-vous la coopération que vous espérez de la part des partis de l'opposition au Parlement, pour que cela se fasse?

Mme Ambrose : Jusqu'à maintenant, oui, particulièrement de la part du NPD. Le NPD a très bien collaboré. Il a présenté un projet de loi d'intérêt privé qui comporte certaines idées intéressantes à propos desquelles nous pourrions collaborer. Notre position n'est pas très loin de la sienne en rapport avec certaines questions. Encore une fois, il y a des éléments de notre projet de loi que nous aimerions protéger; il y a d'autres éléments qu'il aimerait voir se concrétiser, de son côté. Nous sommes là pour coopérer et collaborer avec tous les partis de l'opposition.

Le sénateur Angus : Vous avez parlé de mécanismes propres au marché, terme qui, évidemment, nous intéresse. Cela évoque la notion d'échange de crédits d'émissions de gaz à effet de serre. À notre comité, nous nous en faisons une idée très négative, surtout là où il est question d'un pays riche comme le Canada. On se

what is involved. I am not sure that is what you meant by market mechanisms, because you glossed over it in your comments. Could you elaborate on that?

Ms. Ambrose: There is a difference between buying credits internationally, which is something our government has long opposed. We are building a regulatory framework that will ensure Canadian investment stays here at home. That is where we want to see industry investing — in Canada. However, market mechanisms can be very efficient and effective in reducing overall greenhouse gases and air pollutants. The United States, for instance, in its electricity sector, has a very effective cap-and-trade system for NOx and SOx. It has been very effective in reducing air pollution at a very low cost to industry. The acid rain agreement is another example of that kind of mechanism.

Those are some examples of how market mechanisms can work. We are looking at a trading system. We would like to see a trading system emerge in Canada that would have linkages to other trading systems, and that is one of the things we are discussing.

We have a national round table next week with a number of stakeholders from across the country, and also people from Europe. Mr. Stern is sending someone from the U.K.; the European Union is sending some representatives, if they are able to attend. We have people from the international community and from across the provinces to come and discuss what a trading system could look like, ensuring it is effective and efficient and that it actually leads to real reductions and not purchase of hot-air credits. It is all in the design of how the market system would work.

Senator Angus: Chairman, I know others are interested in questioning the minister. I hope you will have a second round. I would like to stop here. It is very exciting. As you can see, this government is really doing something about the environment.

Senator Adams: My question may be a little difficult. Where we live in the Arctic, the pollution coming up from the south is affecting our food, especially mercury pollution.

In the beginning, CEPA worked with the ministers at that time — Allan Rock and David Anderson — to make sure that there would be more testing of country food for mercury or any type of pollutants that would affect the bodies of the people in the community. We studied the effects of mercury in our committee. We found out, especially in the area of Nunavut, that 68 per cent of the people had unacceptably high levels of mercury in their bodies. In Canada, as a whole, it was only 7 per cent or 8 per cent.

demande ce que cela suppose. Je ne sais pas si c'est ce que vous entendiez par mécanismes propres au marché, car c'est un sujet que vous avez à peine effleuré. Pourriez-vous nous donner des précisions là-dessus?

Mme Ambrose : Il y a une différence entre le fait d'acheter des crédits sur la scène internationale, ce à quoi notre gouvernement s'oppose depuis longtemps... nous sommes à concevoir un cadre réglementaire qui permettra de s'assurer que les investissements canadiens demeurent ici au Canada. C'est là que nous voulons que l'industrie investisse : au Canada. Cependant, les mécanismes d'échange sur le marché peuvent se révéler très efficaces et très efficaces pour réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. Aux États-Unis, par exemple, dans le secteur de l'électricité, on applique un système dit de « limites et échanges » très efficace aux émissions d'oxydes d'azote et de soufre. Cela s'est révélé très efficace pour réduire la pollution atmosphérique à un très faible coût du point de vue de l'industrie. L'accord sur les pluies acides est un autre exemple de ce genre de mécanisme.

Ce sont là des exemples du mode de fonctionnement de mécanismes du marché. Nous envisageons un système d'échange. Nous aimerions voir naître au Canada un système d'échange qui serait lié à d'autres systèmes d'échange, et c'est l'une des questions dont nous discutons.

Nous allons participer la semaine prochaine à une table ronde nationale qui fera appel à plusieurs intervenants de tout le Canada, et aussi à des gens venus d'Europe. M. Stern déléguera quelqu'un du Royaume-Uni; l'Union européenne déléguera des représentants, s'ils peuvent se rendre. Il y a des gens de la communauté internationale et de toutes les provinces qui viendront discuter de ce à quoi pourrait ressembler un système d'échange, pour que nous puissions nous assurer que ce soit efficace et efficace, et que cela mène à de véritables réductions et non pas à l'achat de crédits plus ou moins valables. C'est la conception du système de marché qui compte.

Le sénateur Angus : Monsieur le président, je sais que d'autres personnes aimeraient poser des questions à la ministre. J'espère qu'il y aura un deuxième tour de table. Je voudrais m'arrêter ici. C'est très exaltant. Comme vous pouvez le voir, le gouvernement agit vraiment à propos de l'environnement.

Le sénateur Adams : Ma question est peut-être un peu difficile. Là où nous habitons, dans l'Arctique, la pollution provenant du Sud a des effets sur notre alimentation, surtout la pollution au mercure.

Pour commencer, les responsables de la LCPE ont travaillé avec les ministres à l'époque — Allan Rock et David Anderson — pour veiller à tester davantage les aliments traditionnels pour y déceler des traces de mercure ou de toute substance polluante pouvant avoir un effet sur l'organisme des gens au sein de la communauté. Nous avons étudié les effets du mercure au sein de notre comité. Nous avons découvert que, surtout dans la région du Nunavut, 68 p. 100 des gens avaient des concentrations de mercure atteignant un niveau inacceptable. Au Canada, globalement, ce n'est que de 7 ou 8 p. 100.

Those of us who live in the area know about the movements of the mammals that live in the water, what areas they use as their birthing grounds every year. For example, in Hudson Bay, the belugas gather around the Churchill area. Every summer, the whales move to warmer water. Like any animals, such as geese, they follow regular migration patterns. Whales go to the warmer water to give birth to their young. They come from the Beaufort Sea to the Mackenzie Delta. I know the department used to tag the fish to find out where they spawn each year. That is what the Department of Fisheries and Oceans does for freshwater fish.

Now, with the new technology, I think DFO also monitors some of the humpback whales around the Baffin Island area. Last summer, they took skin samples from the whales to check for pollutants.

It is the same thing with our food. We have about four or five big herds of caribou in Canada. There is a big herd in the Keewatin area and Labrador has a herd too. Mostly, in the community, we do not bother with those big herds. We just hunt in the local area where the caribou come in.

I think it would be better to tell the local people the results of government testing on our food and our environment. Sometimes scientists come up there and half the time we do not know what they are doing. Even up there, sometimes they do not tell us what they have found for a year or more.

We had a meeting with the DFO last August near the shore of the Beaufort Sea; people came from Nunavut, the Mackenzie Delta and all over. We are really concerned about the pollution there. The community would like to work with the government to help monitor what is happening. If I hunt caribou, I can take a little bottle or something and I can take a sample of the blood to send to a lab or something like that. We could help with the sampling of the whales and seals also. We could remove a piece of the liver or whatever would be the best part to test for mercury.

Mercury is coming in the ground and the water and everything. If 68 per cent of us are showing the effects of mercury in our blood, we need to find out where it is coming from — whether from Canada or somewhere else.

Officials from the department have told us that among the signers, we are the biggest losers. We may be losing in Canada, but what about the other countries? That is a long question but perhaps someone can answer it.

Ms. Ambrose: The mercury content in the water in the Northern communities is a major concern. It is a concern because it is ending up in breast milk and ending up in children. It is causing many developmental problems for children in Northern communities. In terms of getting into the fish, I understand that has led to a lot of advisories against fishing.

Ceux parmi nous qui vivent dans la région connaissent les mouvements des mammifères des eaux, les zones qui leur servent à mettre bas tous les ans. Par exemple, dans la baie d'Hudson, les bélugas se rassemblent dans le coin de Churchill. Tous les étés, les baleines gagnent des eaux relativement plus chaudes. À l'instar de tout autre animal, par exemple l'oie, ils obéissent à des schèmes de migration réguliers. Les baleines se rendent dans des eaux moins froides pour mettre bas. Elles quittent la mer de Beaufort pour se rendre dans le delta du Mackenzie. Je sais que le ministère a déjà étiqueté les poissons pour connaître les zones de frai tous les ans. C'est ce que fait le ministère des Pêches et des Océans dans le cas des poissons d'eau douce.

Maintenant, nouvelle technologie oblige, je crois que le MPO surveille aussi certaines des baleines à bosse qui se trouvent autour de l'île de Baffin. L'été dernier, ils ont prélevé des échantillons de peau des baleines, pour essayer d'y détecter des polluants.

La même chose s'applique à notre nourriture. Nous avons quatre ou cinq grands troupeaux de caribous au Canada. Il y a un grand troupeau dans la région de Keewatin, et il y en a un au Labrador aussi. Essentiellement, au sein de la communauté, nous ne nous soucions pas de ces grands troupeaux. Nous nous contentons de chasser localement, là où le caribou vient.

Je crois qu'il vaudrait mieux dire aux gens de l'endroit quels sont les résultats des tests du gouvernement en ce qui concerne nos aliments et notre environnement. Parfois, des scientifiques viennent y faire un tour, et la moitié du temps, nous ne savons pas ce qu'ils font. Même là-haut, parfois, ils attendent un an ou plus avant de nous dire ce qu'ils ont trouvé.

Nous avons rencontré le MPO en août dernier, près de la rive de la mer de Beaufort; les gens sont venus du Nunavut, du delta du Mackenzie, de partout. Nous nous soucions vraiment de la pollution dans le Nord. La communauté aimerait travailler de concert avec le gouvernement pour surveiller la situation. Si je chasse le caribou, je peux avoir sur moi une petite bouteille dans laquelle je mettrai un échantillon de sang pour l'envoyer à un laboratoire. Nous pourrions aider à prélever les échantillons des baleines et des phoques aussi. Nous pourrions prendre un morceau du foie ou de je ne sais quel organe pour faire faire des tests pour le mercure.

Il y a du mercure qui se retrouve dans le sol et dans l'eau et partout. Si 68 p. 100 d'entre nous font voir les effets du mercure dans notre sang, nous devons savoir d'où cela vient — que ce soit du Canada ou d'ailleurs.

Les responsables du ministère nous ont dit que, parmi les signataires, nous sommes les grands perdants. Nous perdons peut-être au Canada, mais qu'en est-il des autres pays? La question est longue, mais peut-être que quelqu'un pourrait y répondre.

Mme Ambrose : Les concentrations de mercure dans l'eau des communautés du Nord est une préoccupation majeure. C'est une préoccupation parce que le mercure finit par se retrouver dans le lait maternel et chez les enfants. Cela est à l'origine de nombreux problèmes de développement chez les enfants des communautés du Nord. Pour ce qui est du cas des poissons, je crois savoir que cela a mené à bien des mises en garde contre la pêche.

Mr. Owen was telling me that much of the mercury in the North comes from South Asia. That leads us to the importance of working with our international partners, because it is the same on the greenhouse gas issue.

Canada can do everything to push our industry, but we are only one player. We must set an example at home by indicating that we are willing to make emission reductions at home. We must push our international partners in the right direction and work with them collaboratively.

Gord Owen, Director General, Clean Air Directorate, Environment Canada: A large volume of mercury comes to Canada from the south. By “the south” I mean China, India and other places. Because the degree to which their economies depend upon coal — coal which contains minute amounts of mercury — we see that as a concern for us. It is a problem in Canada’s North as the mercury, travelling on the trade winds and the winds around, hits the cold air and drops. There is much more evidence of mercury in the North, as you have described.

For that reason, we have undertaken, through several international processes like the United Nations, to try to make progress with other countries such as China and India. We are trying to transfer technologies, processes and information so that China, India, and other countries can reduce the amount of mercury coming out of their coal plants.

Senator Adams: Especially now, it is very typical with what is causing climate change. You have new bills that involve climate change. Many people are concerned about some of the mammals, especially polar bears. I have been home about a month and I have talked to some people in the North. This year, they have many polar bears coming into their communities. Every community is now affected. It was not like that before. Early in the fall, they go to the mainland looking for food — anything left over from the caribou. This is something in the land. I do not know how we will do it. That is not your department; another department is responsible. You are talking about clean air, and so on.

In 1999, CPAC said that five departments would have to work together; that is, Health Canada, the Department of Transport, the Coast Guard, Fisheries and Oceans, and the department responsible for the clean air act. In order to test a piece of property or land anywhere in the North, you had to go through those five departments. That is frustrating to people in the North. If you are a construction person, where will you start? I do not know by how much you will reduce the climate change. We talk about Arctic sovereignty, but I do not know what will happen if this continues. Maybe some of the departments know what is going on in other countries; I do not know.

Ms. Ambrose: When we took over government one concern as a result of the environment commissioner’s report was this notion that you are talking about where there are several departments

M. Owen me disait qu’une bonne part du mercure qui se trouve dans le Nord provient d’Asie du Sud. D’où l’importance de travailler de concert avec nos partenaires internationaux, car c’est comme pour la question des gaz à effet de serre.

Le Canada peut bien faire son possible pour mettre de la pression sur son industrie, mais il n’est qu’un joueur parmi d’autres. Nous devons montrer l’exemple chez nous en indiquant que nous sommes prêts à y réduire les émissions. Nous devons faire pression sur nos partenaires internationaux, dans le bon sens, et collaborer avec eux.

Gord Owen, directeur général, Direction générale de l’air pur, Environnement Canada : Une grande quantité de mercure qui arrive au Canada vient du Sud. Par « Sud », j’entends la Chine, l’Inde et d’autres endroits. Étant donné le degré auquel leurs économies dépendent du charbon — le charbon contient des traces infimes de mercure —, nous voyons qu’il y a là pour nous une préoccupation. C’est un problème dans le nord du Canada, car le mercure, transporté par les alizés et les vents tout autour, frappe l’air froid et tombe. La présence de mercure est beaucoup plus évidente dans le Nord, comme vous l’avez dit.

Pour cette raison-là, en recourant à plusieurs démarches internationales, par exemple en nous adressant aux Nations Unies, nous avons tenté de faire des percées auprès d’autres pays comme la Chine et l’Inde. Nous essayons de transférer des technologies, des procédés et des informations, pour que la Chine, l’Inde et d’autres pays puissent réduire la quantité de mercure qui provient de leurs centrales au charbon.

Le sénateur Adams : Surtout qu’en ce moment, c’est très habituel, étant donné ce qui cause les changements climatiques. Il y a de nouveaux projets de loi qui portent sur les changements climatiques. Bon nombre de gens se soucient de certains des mammifères, surtout les ours polaires. Je suis à la maison depuis un mois environ, et j’ai parlé à des gens du Nord. Cette année, ils ont vu de nombreux ours polaires venir dans leurs collectivités. Chaque collectivité est maintenant touchée. Ce n’était pas comme cela auparavant. Au début de l’automne, les ours gagnent le continent à la recherche de nourriture — tout ce qui a été laissé par les caribous. C’est quelque chose. Je ne sais pas comment nous allons faire. Ce n’est pas votre ministère; c’est un autre ministère qui est responsable. Vous parlez de la qualité de l’air et ainsi de suite.

En 1999, il a été dit à la chaîne parlementaire que cinq ministères devaient travailler ensemble à ce dossier, soit Santé Canada, le ministère des Transports, la Garde côtière, Pêches et Océans, et le ministère responsable de la Loi sur la qualité de l’air. Pour tester un bien ou un terrain dans le Nord, vous devez passer par les cinq ministères en question. C’est frustrant pour les gens du Nord. Si vous travaillez en construction, où commencer? Je ne sais pas dans quelle mesure vous allez réduire les changements climatiques. Nous parlons de souveraineté de l’Arctique, mais je ne sais pas ce qui va se produire si cela se poursuit. Peut-être que certains des ministères savent ce qui se passe dans d’autres pays; je ne sais pas.

Mme Ambrose : Au moment où nous sommes arrivés au pouvoir, une des préoccupations entretenues à propos du rapport du commissaire à l’environnement, c’était cette idée

involved, but not one department is in the lead. This led to a lot of difficulties identifying who is responsible for what. There was not a cohesive or comprehensive approach to the climate change file.

I was pleased to see that the Prime Minister put Environment Canada in the lead. He also tasked us to work with the other departments to create an accountability framework and to create an overall policy framework for the Government of Canada approach instead of each department having its own. There is now a cohesive element and that is very important. We accepted all the recommendations from the environment commissioner. That was one of them. I think the environment department should be on the lead on this issue. We should then work with CIDA, Foreign Affairs, Industry Canada, and Natural Resources in particular.

It has been nice to see the commitment from other cabinet ministers. When we have done consultations with CEOs, one-on-one, face-to-face, I had the support of Minister Flaherty, Minister Bernier, Minister Cannon and Minister Lunn. All of them are engaged on the environment file. We created a new cabinet committee just for the environment to deal with this to ensure that all the departments involved in the file are focused and moving ahead, supporting one another.

We needed leadership on the file. We are at a juncture in Canada where we need to focus efforts to address this because it is an urgent matter. Canada has fallen behind on the international stage, in particular where we are at on our commitments under Kyoto. Frankly, we did not do a lot leading up to today. We have more work to do to show our international partners that we are cleaning up our own backyard and putting in place a strong domestic agenda to address greenhouse gases. As a result, we will be able to return Canada to its rightful place as an environmental leader on the international stage. I do not think we have been there since Brian Mulroney was Prime Minister.

Senator Sibbeston: Welcome, minister. I will follow up on what Senator Adams stated with regard to the North.

We love the North, love the country, love how pristine it is and love the fact there are only a few of us that live in the North. With global warming that we have seen the North, we say, "I hope it does not get too warm." We do not want people from the south to come to the North. We want to keep it to ourselves.

We have noticed the effects of global warming. The winters are less severe. There are just enough signs to make you believe that, yes, there is a slow, gradual change. The North is feeling the effect of global warming.

dont vous parliez : que plusieurs ministères entrent en jeu, mais qu'il n'y en a pas un qui soit le premier responsable. Cela a mené à de nombreuses difficultés, pour déterminer qui est responsable de quoi. Ce n'était pas une approche cohérente ou complète du dossier des changements climatiques.

J'ai été heureuse d'apprendre que le premier ministre a nommé le ministère de l'Environnement du Canada responsable du dossier. Il nous a aussi demandé de travailler avec les autres ministères à la création d'un cadre de responsabilisation et à la création d'un cadre stratégique global sur lequel fonder l'approche du gouvernement du Canada; cela, plutôt que ce soit chacun des ministères qui ait sa propre façon de faire. Il y a maintenant un élément de cohérence, ce qui est très important. Nous avons accepté toutes les recommandations du commissaire à l'environnement. C'était l'une d'entre elles. Je crois que le ministère de l'Environnement devrait être le premier responsable de ce dossier. Nous devrions alors travailler de concert avec l'ACDI, avec les Affaires étrangères, avec Industrie Canada et avec Ressources naturelles en particulier.

Je me réjouis de l'engagement d'autres ministres à cet égard. Lorsque nous avons consulté des présidents-directeurs généraux, personnellement, directement, j'avais l'appui du ministre Flaherty, du ministre Bernier, du ministre Cannon et du ministre Lunn. Tous se sont engagés dans le dossier de l'environnement. Nous avons créé un nouveau comité du Cabinet qui s'occupe de la seule question de l'environnement, pour nous assurer que tous les ministères participants se concentrent bien sur la tâche en question et vont de l'avant, en s'appuyant mutuellement.

Il fallait du leadership. Nous en sommes à un carrefour au Canada : il faut cibler les efforts, car la question est devenue urgente. Le Canada finit par accuser un retard sur les autres pays, surtout en ce qui concerne nos engagements sous le régime du protocole de Kyoto. Honnêtement, nous n'avons pas fait grand-chose à ce jour. Nous devons travailler davantage pour montrer à nos partenaires internationaux que nous faisons le ménage chez nous et que nous mettons en place un solide plan national de lutte aux gaz à effet de serre. De ce fait, nous allons pouvoir faire en sorte que le Canada gagne à nouveau la place qui lui revient à titre de chef de file en matière environnementale sur la scène mondiale. Je crois que cela n'a pas été le cas depuis que Brian Mulroney était premier ministre.

Le sénateur Sibbeston : Bienvenue, madame la ministre. Je vais donner suite à ce que le sénateur Adams a affirmé en ce qui concerne le Nord.

Nous aimons le Nord, nous aimons le pays, nous aimons que ce soit une nature pure et nous aimons le fait que nous sommes peu nombreux à y habiter. Avec le réchauffement climatique qui nous marque dans le Nord, nous disons : « Il est à espérer que ça ne se réchauffera pas trop. » Nous ne voulons pas que des gens du Sud viennent habiter dans le Nord. Nous voulons garder ça pour nous.

Nous avons remarqué les effets du réchauffement planétaire. Les hivers sont moins rigoureux. Il y a tout juste assez de signes pour vous faire croire que, oui, il y a un changement lent, graduel. Le Nord ressent les effets du réchauffement planétaire.

Since coming on this committee, I have come to realize the extent to which there is pollution in the North. We think it is a pristine land up there. There is no industrial development nearby, so it should be pristine and pure. However, we learn that there are a lot of pollutants that come to the North by the winds from Asia, and some from Ontario, the industrial heartland of our country. Senator Adams alluded to the fact that 70 per cent of the women who eat traditional foods in the Arctic have higher levels of pollutants in their bodies. That is of great concern to us.

Scientists in the Beaufort Sea found higher-than-usual levels of mercury in whales. It is believed that some pollution occurs naturally with the melting of the ice cap and thawing of the permafrost that release mercury. The Mackenzie River flows into the Beaufort Sea and it is deemed that the oil sands in Alberta could be the cause of some pollution that ends up in the Western Arctic via this route. Something needs to be done.

Ms. Ambrose, you are the Minister of the Environment. Northern people look to the federal government to do something about it to keep the North pure, pristine and free of pollutants. I urge you to do all you can and to go to foreign countries, such as Asia, which is polluting the North with mercury.

As well, if indeed pollutants from the Alberta oil sands are entering the North, you should do something about it. One report stated that contaminated moose were found in Northern Alberta. Is this a sign of further pollution? I do not know. Would you please do something? Can you assure northerners that you will do the best that you can for them?

Ms. Ambrose: When I was in the Northwest Territories recently, I met with some of the chiefs who told me about the issues that you are describing and how it is affecting the migratory patterns of the caribou that they traditionally hunt for food. There is no doubt that these environmental issues are having an impact in the North. Mercury is a huge problem because of the issue, with most of it coming from South Asia. The problem with mercury is that it does not break down. It sticks around and that is why we have taken a number of actions on mercury and are targeting that pollutant specifically because of its detrimental effects on the health of all Canadians.

On the matter of other countries, I have raised this several times in the context of greenhouse gases and air pollution. It is difficult when Canada is taking a number of aggressive actions while countries like China are opening up coal-fired plants on a monthly basis that will cause more mercury to drift into Canada. We have to engage them, pressure them and encourage them to take on targets not only for greenhouse gases within the context of some of the agreements like Kyoto but also as part of the Asia-Pacific partnership. They are showing some progress in looking at

Depuis que je siège au comité, j'en suis venu à mesurer la portée de la pollution dans le Nord. Nous croyons que la nature y est pure. Il n'y a pas de développement industriel tout près, de sorte qu'elle devrait être pure. Cependant, nous apprenons qu'il y a de nombreux polluants qui se retrouvent dans le Nord, transportés par les vents d'Asie, et, parfois, de l'Ontario, le cœur industriel de notre pays. Le sénateur Adams a fait allusion au fait que 70 p. 100 des femmes qui mangent des aliments traditionnels dans l'Arctique présentent des concentrations relativement plus élevées de substances polluantes dans leur organisme. Cela nous préoccupe grandement.

Dans la mer de Beaufort, des scientifiques ont détecté chez les baleines des concentrations de mercure plus élevées qu'à l'habitude. On croit qu'une certaine pollution survient de façon naturelle avec la fonte de la calotte glaciaire et le dégel du pergélisol, ce qui libère du mercure. Le fleuve Mackenzie se jette dans la mer de Beaufort, et on croit que les sables bitumineux d'Alberta pourraient être à l'origine d'une partie de la pollution qui se trouve dans la région ouest de l'Arctique, par le chemin en question. Il faut faire quelque chose.

Madame Ambrose, vous être ministre de l'Environnement. Les gens du Nord comptent sur le fait que le gouvernement fédéral agisse pour que la nature dans le Nord demeure pure et libre de toute pollution. Je vous invite vivement à faire tout ce que vous pouvez en la matière et à vous rendre dans des pays étrangers, par exemple en Asie, source de pollution du Nord avec son mercure.

De même, si, justement, des polluants provenant des sables bitumineux de l'Alberta se trouvaient dans le Nord, vous devriez pouvoir agir. Un rapport particulier traitait du cas d'originaux contaminés découverts dans le nord de l'Alberta. Est-ce le signe d'une pollution accrue? Je ne sais pas. Auriez-vous l'obligeance d'agir? Pouvez-vous rassurer les gens du Nord et leur dire que vous allez faire de votre mieux en leur nom?

Mme Ambrose : Récemment, dans les Territoires du Nord-Ouest, j'ai rencontré certains chefs, qui m'ont parlé des questions que vous êtes en train de décrire et de la manière dont cela influe sur les schèmes migratoires du caribou que l'on y chasse traditionnellement pour la viande. Il ne fait aucun doute que les problèmes environnementaux en question ont un impact dans le Nord. Le mercure représente un problème énorme de ce fait, la majeure partie provenant d'Asie du Sud. Le problème du mercure, c'est qu'il ne se décompose pas. Il perdure dans l'environnement, et c'est pourquoi nous avons adopté plusieurs mesures à son égard et que nous ciblons des polluants particuliers, en raison des effets néfastes qu'ils ont sur la santé de tous les Canadiens.

À propos des autres pays, j'ai soulevé la question plusieurs fois dans le contexte des gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique. La situation est difficile : au moment où le Canada adopte plusieurs mesures énergiques en la matière, des pays comme la Chine inaugurent tous les mois des centrales au charbon qui vont dégager de plus grandes quantités de mercure, lesquelles finiront par se retrouver au Canada. Nous devons les engager dans le dossier, faire pression sur eux, les encourager à adopter des cibles non seulement en matière de gaz à effet de

new technologies and bio-energy. When they take those kinds of actions, we need to encourage them to do more because their actions affect us directly.

India is another example. Canada suffers the effects of their actions. At the end of the day, as you all know, this is a global issue. We will continue to pressure our international counterparts but we feel very strongly that it is important that Canada get its own house in order. We are working with our international partners through the United Nations and the Kyoto Protocol to ensure that we stay on track to meet our Kyoto obligations. When it comes to the target, we have stated clearly to our international partners and to Canadians that we cannot meet the target of -6 per cent. We need new targets, which the Commissioner of the Environment and Sustainable Development said. Canadians need to understand that it is important for Canada to move forward, to stop the fighting and the debate about the -6 per cent because we have ample evidence from economists, from environmentalists and from people across government departments that this is not feasible.

We need to move forward and we ask all opposition parties to work with us to set these new targets. We are on track with industry in our negotiations to set those targets for January, we hope. Canada can then get on with making reductions in greenhouse gases and air pollutants. Air pollutants are equally important. The federal government has never regulated air pollution in Canada's history. When we talk about mercury, it is important to set tough regulations at the federal level to ensure that we have national standards on the issue.

I would encourage senators to speak to their colleagues in the House; in particular, those members sitting on the legislative committee, to work with the government to get Bill C-30 through and ensure Canadians that we take the issue seriously. We want to see results.

Senator Sibbeston: I have one more question with respect to greenhouse gases. Your target reduction is 45 per cent or more from the 2003 levels to be reached by 2050. The Kyoto Protocol had a base year of 1991. How does your target compare to the Kyoto Protocol with respect to greenhouse gas emissions?

Ms. Ambrose: I believe that I outlined that in my presentation. I will reiterate the impact of the long-term targets that we have set. Importantly, you should recognize that this target was recommended by the National Round Table on the Environment and the Economy. The study was commissioned by the former government, which asked the NRTEE to look at what is achievable given Canada's unique circumstances, like our resource base that makes us unique. We have a great many

serre, dans le contexte d'accords comme celui de Kyoto, mais aussi dans le cadre du partenariat Asie-Pacifique. Ils font voir certains progrès au sens où ils envisagent des procédés nouveaux et notamment des sources de bioénergie. Lorsqu'ils adoptent des mesures de ce genre, nous devons les encourager à en faire plus, étant donné que leurs actions ont une incidence directe sur nous.

L'Inde en est un autre exemple. Le Canada subit les effets des actes posés en Inde. En dernière analyse, comme vous le savez tous, c'est un problème mondial. Nous allons continuer à exercer des pressions sur nos homologues internationaux, mais nous sommes tout à fait convaincus qu'il importe que le Canada fasse le ménage chez lui. Nous collaborons avec nos partenaires internationaux, par l'entremise des Nations Unies et du protocole de Kyoto, à nous assurer de respecter nos obligations sous le régime du protocole de Kyoto. Quant à la cible, nous avons dit clairement à nos partenaires internationaux et aux Canadiens que nous ne pouvons atteindre la cible, soit moins de 6 p. 100. Il nous faut de nouvelles cibles, ce que le commissaire à l'Environnement et au Développement durable a fait valoir. Il faut que les Canadiens comprennent qu'il importe pour le Canada d'aller de l'avant, de faire cesser les querelles et le débat sur la cible de -6 p. 100 : les économistes, les environnementalistes et les gens dans tous les ministères nous le font voir clairement, cela n'est pas réalisable.

Nous devons aller de l'avant; nous demandons à tous les partis de l'opposition de travailler avec nous à l'établissement de nouvelles cibles à cet égard. Nous négocions avec l'industrie et sommes en voie de fixer les cibles d'ici janvier, espérons-le. À ce moment-là, le Canada pourra commencer à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Les polluants atmosphériques sont tout aussi importants. Dans toute l'histoire du Canada, le gouvernement fédéral n'a jamais réglementé la pollution atmosphérique. Dans le cas du mercure, il importe d'établir des règles strictes à l'échelle fédérale, pour nous assurer qu'il y a des normes nationales à cet égard.

J'encouragerais les sénateurs à s'entretenir avec leurs collègues de la Chambre, et en particulier ceux qui siègent au comité législatif, à travailler avec le gouvernement à faire adopter le projet de loi C-30 et à rassurer les Canadiens sur le fait que nous prenons le dossier au sérieux. Nous voulons des résultats.

Le sénateur Sibbeston : J'ai une autre question sur les gaz à effet de serre. Vous vous donnez comme cible une réduction d'au moins 45 p. 100 par rapport aux niveaux de 2003 d'ici 2050. Or, le Protocole de Kyoto utilise l'année 1991 comme année de référence. Comment votre cible se compare-t-elle à celle du Protocole de Kyoto en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre?

Mme Ambrose : Je crois avoir décrit cet aspect dans mon exposé. Je vais donc revenir sur l'impact des cibles à long terme que nous avons fixées. Il importe de reconnaître que cette cible a été recommandée par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. L'étude a été commandée par le gouvernement précédent, qui a chargé la TRNEE de déterminer ce qui peut être accompli, vu la situation particulière du Canada, qui dispose d'une base de ressources le mettant dans une situation

fossil fuels on which we depend, but we would like to move to a renewable energy, for obvious reasons. The NRTEE did an in-depth study and produced a very comprehensive report on what is achievable in Canada based on certain assumptions.

That is the target adopted by this government because we do not believe we should choose an arbitrary target, like the last government did, and then force and impose that target on industry when such a target bears no scientific basis or assessment. The -6 per cent was just that. The current Leader of the Liberal Party, Stéphane Dion, former Minister of the Environment, admitted in an interview with the *National Post* that the target was set because former Prime Minister Chrétien wanted to outdo the Americans. That is not good policy and that is not a scientific assessment; rather, that is pure politics. We have adopted a target that has been widely researched and consulted on by the National Roundtable on the Environment and the Economy. We think that is the way to proceed.

The 65 per cent reduction from 2003 levels would amount to a 1,435-mega-tonne reduction, based on a business-as-usual scenario, with which I am sure you are familiar. A 65 per cent reduction from a 1990 emissions level, which is what you are asking about, would amount to a 1,485-mega-tonne reduction based on a business-as-usual scenario. These projection figures were prepared by my department. In his private members bill, Jack Layton, Leader of the NDP, has asked for an 80 per cent reduction, which would reduce emissions by 1,575 mega-tonnes. I assume that is from 1999 levels because that is what he has asked for in his private members bill.

The department prepared this information and can provide it to the committee. The important thing to recognize is that the target we have adopted was widely consulted on and researched. Members of the NRTEE, which put this together, are leaders from environment and from industry. The target is based on Canada's unique resource base, the urban and rural population distribution, and the geographic uniqueness. We adopted this target because we know it has the scientific backing and will be achievable for Canadian industry.

Senator Tardif: I noticed that with the exception of your reference to mercury, your opening statement is very similar to the one you read in the House of Commons a few months ago. Could you tell us, what has changed in your thinking and in your department since then?

We know that at the international level, there was much criticism of our present government "missing in action," if you like, in its attempts to meet its Kyoto obligations at the international level.

particulière. Nous misons sur d'énormes quantités de combustibles fossiles, mais nous aimerions passer à une source d'énergie renouvelable, pour des raisons évidentes. La TRNEE a mené une étude approfondie et produit un rapport exhaustif sur ce qu'il est possible d'accomplir au Canada, à la lumière de certaines hypothèses.

C'est la cible adoptée par notre gouvernement, parce que nous croyons qu'il ne faut pas choisir une cible de façon arbitraire, comme l'a fait le gouvernement précédent, et ensuite forcer la main à l'industrie et lui imposer une cible qui n'est fondée ni sur une évaluation ni sur des données scientifiques probantes. Et c'est justement le cas de la cible de -6 p. 100. L'actuel chef du Parti libéral, Stéphane Dion, ex-ministre de l'Environnement, a reconnu, à l'occasion d'une entrevue consentie au *National Post*, que la cible avait été fixée parce que l'ex-premier ministre Chrétien voulait surpasser les Américains. C'est ni une politique avisée ni le résultat d'une évaluation scientifique; je dirais, plutôt, que c'est de la politique pure. Nous avons adopté une cible qui a fait l'objet de consultations et de recherches étendues par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Nous croyons que c'est la bonne façon de procéder.

La réduction de 65 p. 100 par rapport aux niveaux de 2003 correspondrait à une réduction de 1 435 mégatonnes, selon un scénario où tout se déroule normalement, scénario que vous connaissez, j'en suis sûre. Une réduction de 65 p. 100 par rapport au niveau des émissions de 1990, puisque c'est de cela que vous vous informez, correspondrait à une réduction de 1 485 mégatonnes, si tout se déroule normalement. Ces prévisions ont été préparées par mon ministère. Dans le projet de loi qu'il a parrainé, Jack Layton, chef du NPD, demande une réduction de 80 p. 100, ce qui réduirait les émissions de 1 575 mégatonnes. Je suppose que la réduction est fondée sur les niveaux de 1999, car c'est ce qu'il a demandé dans son projet de loi d'initiative parlementaire.

Le ministère a préparé cette information et peut la fournir au comité. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que la cible que nous avons adoptée a fait l'objet de consultations étendues et de recherches. Les membres de la TRNEE, qui ont établi cette cible, sont des chefs de file du domaine de l'environnement et de l'industrie. La cible est fondée sur la base de ressources uniques du Canada, sur la répartition de sa population urbaine et rurale, et sur le caractère particulier de sa géographie. Nous avons adopté cette cible parce que nous savons qu'elle est scientifiquement fondée et qu'il s'agit d'un objectif réalisable pour l'industrie canadienne.

Le sénateur Tardif : J'ai remarqué que vos observations préliminaires sont très similaires à celles que vous avez lues à la Chambre des communes il y a quelques mois, sauf pour vos commentaires sur le mercure. Pourriez-vous nous dire de quelle façon votre vision des choses et votre ministère ont changé depuis?

Nous savons que notre gouvernement actuel a essuyé de nombreuses critiques sur la scène internationale, on lui a reproché de se dérober à ses obligations internationales sous Kyoto.

In your role as chair of the Kyoto committee, can you tell us what progress was made in Nairobi?

Ms. Ambrose: I would be happy to Senator Tardif. It was a productive meeting. Currently the Kyoto Protocol family includes countries responsible for about 30 per cent of the world's emissions of which Canada is one. Contrary to what you might have seen in the media, we had a very productive meeting and Canada played a key role. It was an interesting experience for me to work with other ministers from around the world. I participated in some very small groups and intensive negotiations with key ministers on the four key negotiation areas.

We succeeded in achieving everything that Canada sought going into Nairobi, which, I believe, would help set the scene for a more productive post-2012 engagement for Canada.

I will tell you the key issues we worked on. These are technical for those of you who follow the Kyoto Protocol. There were four main issues: The ad hoc working group for the post-2012 commitments for industrialized countries; the review of the Kyoto protocol; the dialogue on long-term cooperation under the convention; and the review of procedures for voluntary commitments, the non-industrialized countries, the non-annexed countries. On each issue our negotiators were actively and constructively engaged.

All of the positions we took were laid out early in spring on the United Nations website. We have always been transparent about our position within the protocol. I chaired four meetings as the president of COP and learned a great deal. I think we positioned Canada in a way that will lead to our opportunity to participate in the next phase of the Kyoto discussions.

Within the ad hoc working group, there was an extensive work program to inform considerations for commitments in the post-2012 period, which is important to Canada. We know and informed the international community we cannot meet our 2012 -6 per cent target. We had good meetings and negotiations about the work plan moving forward for Canada. That will begin next year.

On the review of the Kyoto Protocol, there was a consensus between all countries, over 160 countries including Canada, on all of these issues. It is very important.

There was an agreement reached to review the Kyoto Protocol in December of 2008. It is important because our government has said repeatedly that it has concerns with the way the protocol is operating. Every other country agreed; there are good things and there are things that have not worked. This is the first

En votre qualité de présidente du comité de Kyoto, pourriez-vous nous dire quels progrès nous avons fait à Nairobi?

Mme Ambrose : Avec plaisir, sénateur Tardif. Cette rencontre s'est révélée productive. À l'heure actuelle, la grande famille du Protocole de Kyoto regroupe des pays responsables d'environ 30 p. 100 des émissions mondiales, y compris le Canada. Contrairement à ce que vous avez peut-être vu dans les médias, la rencontre s'est révélée très productive, et le Canada a joué un rôle clé. C'était pour moi une expérience très intéressante de travailler avec d'autres ministres de partout dans le monde. J'ai pris part à des travaux entre petits groupes et à des négociations intensives avec des ministres clés à l'égard de quatre domaines de négociation clés.

Nous avons réussi à accomplir tout ce que le Canada cherchait à faire en vue de la conférence de Nairobi, laquelle, selon moi, devrait contribuer à ouvrir la voie à un engagement plus productif de la part du Canada après 2012.

Je vais vous décrire les enjeux clés sur lesquels nous avons travaillé. Il s'agit de questions techniques pour ceux d'entre vous qui suivent le Protocole de Kyoto. Il y a quatre grandes questions : le groupe de travail spécial sur les engagements des pays industrialisés après 2012; l'examen du Protocole de Kyoto; le dialogue sur la coopération à long terme sous le régime de la convention; et l'examen des procédures relatives aux engagements volontaires, aux pays non industrialisés, aux pays non visés par les annexes. Nos négociateurs ont assuré une participation active et constructive à l'égard de chaque enjeu.

Toutes les positions que nous avons adoptées ont été versées, au début du printemps, dans le site web des Nations Unies. Nous avons toujours présenté de façon transparente notre position à l'égard du protocole. J'ai présidé quatre réunions, à titre de présidente de la conférence des parties, et j'ai beaucoup appris. Je crois que nous avons placé le Canada dans une position qui nous donnera l'occasion de participer à la prochaine série de discussions relatives à Kyoto.

Au sein du groupe de travail spécial, on a exécuté un programme de travail étendu en vue d'étayer les engagements pour la période postérieure à 2012, chose importante pour le Canada. Nous savons que nous sommes incapables d'atteindre notre cible de -6 p. 100 d'ici 2012, et nous en avons informé la communauté internationale. Nous avons tenu des rencontres et mené des négociations fructueuses concernant l'établissement d'un plan de travail qui permettra au Canada d'aller de l'avant. Ces travaux commenceront l'an prochain.

Pour ce qui est de l'examen du Protocole de Kyoto, il y a eu un consensus parmi tous les pays, plus de 160 pays, y compris le Canada, sur tous ces enjeux. C'est très important.

On s'est entendu pour examiner le Protocole de Kyoto en décembre 2008. C'est important, car notre gouvernement a déclaré à maintes reprises qu'il est préoccupé par la façon dont le protocole fonctionne. Tous les autres pays ont convenu du fait qu'il y a de bonnes choses et des choses qui n'ont pas donné le

comprehensive review. It was important to reach that consensus especially when we look at developing a work plan for the next phase. This was important for Canada to secure.

On the issue of procedures for voluntarily taking on commitments, this was very important. It was a negotiation that Canada led.

We supported Russia, who submitted a motion, to encourage or allow some type of a discussion so that countries who would like to become members of Kyoto and take on targets voluntarily would be able to do that. Right now there is no mechanism for that.

We repeatedly have said the countries that are in Kyoto that have targets cannot do this alone. They cannot carry this load alone. They will not solve global warming with only the 34 countries that have targets. We need more countries to take on targets. We need this to be a much more inclusive protocol. We need to expand the debate to all the countries that are part of the United Nations Framework Convention on Climate Change.

All of this was very productive for Canada. It positioned us in a way that allows us to continue to work with our international partners. What we found in Nairobi, through the consensus reached, is that Canada's position is very similar to a lot of our international partners.

There are 15 other countries not on track to meeting their Kyoto commitments in terms of their target. Canada is on track to meet all our obligations under the Kyoto Protocol other than our target. It was productive for us to be able to address that issue with international partners so we can move forward.

We had very productive bilateral meetings with China, India and South Korea. We also met with the European Union, Germany in particular, and Finland. It is productive to be able to explain the regulations we are bringing into force in a short while to all of the countries, including Britain. They are pleased to see that Canada is moving forward with mandatory emissions reductions.

It was a productive meeting for us.

Senator Tardif: Thank you, minister, for that clarification. Like anybody else, we are always very concerned about our international reputation. We did not get gold star awards at the meeting in Nairobi. I think, our international reputation was quite tarnished. People are wondering what Canada's role is and

résultat escompté. Il s'agit du premier examen complet. Il était d'autant plus important d'établir ce consensus que nous envisagions l'élaboration d'un plan de travail pour la prochaine phase. Le Canada attachait énormément d'importance à un tel consensus.

En ce qui concerne les procédures relatives aux engagements volontaires, c'était très important. C'est une négociation qui a été dirigée par le Canada.

Nous avons appuyé une motion de la Russie visant à encourager ou à autoriser la tenue d'une sorte de discussion qui permettrait à des pays souhaitant adhérer au protocole et adopter volontairement des cibles de le faire. Il n'y a actuellement aucun mécanisme permettant de faire cela.

Nous avons déclaré à maintes reprises que les parties au protocole qui ont des cibles ne peuvent y arriver seules. Elles ne peuvent assumer ce fardeau sans aide. On ne va pas régler le problème du réchauffement de la planète si seulement 34 pays établissent des cibles. Il faut que d'autres pays fassent de même. Nous devons faire en sorte que ce protocole soit plus englobant. Nous devons étendre le débat à tous les pays signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Dans l'ensemble, cette démarche s'est révélée très productive pour le Canada. Elle nous a mis dans une position qui nous permettra de continuer de travailler avec nos partenaires internationaux. Le consensus auquel nous sommes arrivés à Nairobi nous a permis de conclure que la position du Canada est très similaire à celle d'un grand nombre de ses partenaires internationaux.

Il y a 15 autres pays qui accusent un retard pour ce qui est de remplir leurs engagements pris dans le cadre du protocole. Le Canada est en voie de remplir toutes les obligations que lui confère le Protocole de Kyoto, sauf la cible relative aux émissions. La démarche visant à régler cette question avec des partenaires internationaux afin que nous puissions aller de l'avant s'est révélée productive.

Nous avons tenu des rencontres bilatérales très productives avec la Chine, l'Inde et la Corée du Sud. Nous avons également rencontré des pays de l'Union européenne, l'Allemagne en particulier, et la Finlande. Il est productif de pouvoir expliquer à tous les pays, y compris à la Grande-Bretagne, la réglementation que nous allons mettre en vigueur sous peu. Ils sont heureux de voir que le Canada va de l'avant au chapitre de la réduction obligatoire des émissions.

La réunion s'est révélée productive pour nous.

Le sénateur Tardif : Merci madame la ministre, de nous avoir fourni ces précisions. Comme tout le monde, nous nous préoccupons toujours beaucoup de notre réputation internationale. Or, nous n'avons impressionné personne à l'occasion de la rencontre tenue à Nairobi. Je crois plutôt que

where we are in consideration to Kyoto. I am glad you mentioned the word "Kyoto" it seems to be a word that is no longer being used. I think that is confusing to the general public.

You say we are not meeting our targets but that other obligations will be met. That needs to be clarified. We appreciate your comments today.

You mentioned that the 2050 target you have identified is based on research and not on an arbitrarily set target. I wonder how relevant that is, if we are close to the point of no return.

Ms. Ambrose: How important is science?

Senator Tardif: How important is a target set for 2050, which is so far down the road? It is so far away. We have a very short period of time in which to act.

Ms. Ambrose: Which is why we are setting short-term targets which will come into effect within four years. We are setting targets for the 2010 period within a month. January is around the corner. These are intensive negotiations. This will be the first time Canada moves to regulate all industry sectors across the country for greenhouse gases and air pollutants. Intensive work is going on in our department and the Department of Natural Resources. It has to happen; it is urgent.

As Dr. Stern's report indicated, one of the big discussion items in Nairobi was the issue about long-term targets. He encouraged all countries in Nairobi to think about a 2050 target. He said it is a long-term project. We have to have long-term targets in place. If you think about the kind of capital stock turnover time that most industry works on, a lot of it is 20-25 years. We have to put in place, not just short-term targets for 2010 or 2012; industry needs to know where we are going in 2050 and further.

It is key to making sure this is not just about short-term gain. It has to be a long-term project for Canada. We need to look beyond where we are today. That includes also setting a long-term target for mid-century.

There are some countries that moved in that direction. Canada is ahead of the game. We should have a target for 2050. It is crucial that we have one. It is also crucial that it is well researched and that it takes into consideration Canada's unique context, especially our resource base, so it is achievable.

Industry wants to see the numbers, science, and assessments that have been made. We have that backing with this kind of a report and the support from the national roundtable.

notre réputation internationale a été passablement ternie. Les gens se demandent quel est le rôle du Canada, et quelle est notre position à l'égard de Kyoto. Je suis heureuse que vous ayez mentionné le mot « Kyoto » car c'est un mot qu'on n'utilise plus. Je crois que c'est une source de confusion pour le grand public.

Vous dites que nous n'atteignons pas nos cibles, mais que nos autres obligations seront respectées. Nous avons besoin de précisions à cet égard. Nous vous remercions de nous faire part de vos commentaires aujourd'hui.

Vous avez mentionné que la cible pour 2050 que vous avez adoptée est fondée non pas sur des considérations arbitraires, mais bien sur des résultats de recherche. Je me demande à quel point cela est pertinent, si nous sommes près du point de non-retour.

Mme Ambrose : Vous vous demandez à quel point les données scientifiques sont importantes?

Le sénateur Tardif : À quel point une cible pour 2050, à une date si éloignée, est importante. C'est si loin. Nous ne disposons que de très peu de temps pour agir.

Mme Ambrose : Et c'est pourquoi nous fixons des cibles à court terme qui entreront en vigueur au cours des quatre prochaines années. Nous allons fixer des cibles pour 2010 d'ici un mois. Le mois de janvier arrive à grands pas. Il s'agira de négociations intensives. Ce sera la première fois que le Canada prend des mesures pour réglementer à l'échelle nationale tous ces secteurs industriels au chapitre des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. Notre ministère et le ministère des Ressources naturelles remuent ciel et terre pour que cela se produise. Il faut que cela se produise, c'est urgent.

Comme l'a signalé M. Stern dans son rapport, l'un des grands enjeux à Nairobi concernait l'établissement de cibles à long terme. Il a encouragé tous les pays à Nairobi à songer à une cible pour 2050. Il a dit que c'est un projet à long terme. Nous devons établir des cibles à long terme. Dans nombre de cas, le cycle de vie des immobilisations de la plupart des industries est de 20 à 25 ans. Nous ne pouvons nous contenter d'établir des cibles à court terme pour 2010 ou 2012; l'industrie a besoin de savoir quelle est notre orientation pour 2050 et par la suite.

Il est crucial de faire cela afin de veiller à ce que les gains ne fassent pas seulement à court terme. Il faut que le projet du Canada soit à long terme. Nous devons voir au-delà de la situation actuelle. Cela comprend également l'établissement d'une cible à long terme, pour 2050.

Il y a des pays qui ont adopté une telle orientation. Le Canada est un chef de file à cet égard. Nous devrions avoir une cible pour 2050. Il est crucial pour nous d'en avoir une. Il est également crucial de veiller à ce que cette cible soit bien étayée et à ce qu'elle soit adaptée à la situation particulière du Canada, en ce qui concerne surtout notre base de ressources, afin que la cible soit réaliste.

L'industrie veut prendre connaissance des chiffres, des études et des évaluations qu'on a produits. Nous misons sur l'appui d'un tel rapport et de la table ronde nationale.

Senator Tardif: I would agree you need short-term and long-term targets. We have to look at that.

Senator Mitchell: I believe this is the issue of our generation of the 21st century. I believe you have one of the most important responsibilities ever accorded a cabinet minister. You have an unbelievable opportunity to do something significant in the world.

I feel deeply that this government, under your stewardship in this portfolio, has failed to grab this issue and create the kind of leadership within Canada and internationally that it could. To be more specific, you cancelled — arbitrarily, I would argue, the climate change programs that had been implemented by a previous government. Your argument was, and it has been repeated by the Leader of the Government in the Senate, that these programs are inefficient.

On May 31 of this year, I submitted a written question asking for the documentation — the studies, the backup — that would defend your position. I have not received any information, any documentation or any kind of defence.

Senator Angus: On a point of order, please, chairman. We have been waiting for quite a few months for the minister to come here. The people who attend every meeting of this committee, who are valid members of this committee and who are prepared and have followed our study, have a lot of questions to ask the minister. Now you have allowed a senator to come in here who has never been at one committee meeting — and as I understand from the clerk, is not a member of the committee.

You are telling us we have five minutes left. Yet you are letting him ask the minister questions and he is asking them in an aggressive and political way. That is why I am making my point of order. If you are cutting off valid members of the committee, with questions that are right on the topic of what we are studying, and allow this senator to come in here in this way, I protest. I urge you to cut him off and let the members of the committee ask questions.

The Chairman: I do not agree that there is a point of order. I have cut myself off, as well.

Senator Angus: This is completely out of order.

The Chairman: I do not think it is.

Senator Mitchell: Senator Angus has appeared at committees that I sit on regularly —

The Chairman: Excuse me, I have the floor. I do not find there is a point of order because the senator is asking a question that he has asked on the floor of the Senate. It is the last question. We undertook to the minister that she would be gone from here by 9:30 a.m. and we are past that time now. This is the last question.

Le sénateur Tardif : Je conviens du fait qu'il faut établir des cibles à court et à long termes. Nous devons envisager une telle chose.

Le sénateur Mitchell : Je crois que c'est le principal enjeu de notre génération du XXI^e siècle. Je crois qu'on vous a investi de l'une des plus grandes responsabilités jamais confiées à un ministre. Vous avez une occasion incroyable de faire quelque chose d'important pour le monde.

Je crois fermement qu'à l'égard de ce dossier dont vous êtes responsable, le gouvernement n'a pas réussi à prendre cet enjeu en main et à exercer, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, le genre de leadership qu'il aurait pu exercer. Plus précisément, vous avez annulé — de façon arbitraire, selon moi — les programmes relatifs aux changements climatiques mis sur pied par un gouvernement antérieur. Vous aviez fait valoir que ces programmes n'étaient pas efficaces, argument repris par le leader du gouvernement au Sénat.

Le 31 mai dernier, j'ai soumis une question écrite visant à prendre connaissance de la documentation — les études, les recherches — sur laquelle repose votre position. Je n'ai reçu ni information ni documentation ni aucune sorte de justification.

Le sénateur Angus : J'invoque le Règlement, monsieur le président. Nous attendions que la ministre nous rende visite depuis plusieurs mois. Les gens qui prennent part à toutes les réunions de notre comité, qui sont des membres en règle du comité, qui sont prêts et qui ont suivi notre étude, ont de nombreuses questions à poser à la ministre. Maintenant, vous accordez la parole à un sénateur qui vient ici, sans avoir jamais assisté à une réunion du comité — et je crois savoir, d'après ce que dit le greffier, qu'il n'est même pas membre du comité.

Vous nous dites qu'il ne reste que cinq minutes. Pourtant, vous le laissez poser des questions à la ministre, et il l'interroge de façon agressive et partisane. C'est pour cette raison que j'invoque le Règlement. Si vous écarterez des membres en règle du comité, dont les questions sont directement reliées au sujet que nous examinons, pour permettre à ce sénateur de s'adresser de cette façon à la ministre, je proteste. Je vous demande instamment de l'écarter et de céder la parole aux membres du comité qui veulent poser des questions.

Le président : Je ne crois pas que cela soit contraire au Règlement. Je me suis également exclu du débat.

Le sénateur Angus : C'est tout à fait contraire au Règlement.

Le président : Je ne suis pas d'accord avec vous.

Le sénateur Mitchell : Le sénateur Angus a pris part aux rencontres de comités au sein desquels je siège régulièrement...

Le président : Excusez-moi, mais j'ai la parole. Je ne crois pas qu'il soit contraire au Règlement pour un sénateur de poser une question qu'il a soulevée au Sénat. C'est la dernière question. Nous avons promis à la ministre qu'elle pourrait nous quitter au plus tard à 9 h 30, et cette heure est déjà passée. C'est la dernière question.

Senator Mitchell: Thank you. The first part of my last question is: Why am I not getting any response to my written question? Second, how is it that in the absence of that, the only documentation I have is a response to an access to information request, which is a memorandum to the Minister of Natural Resources, who oversees many of these programs?

It says:

All NRCan programs were assessed to be on track to meet or surpass their objectives. The energy conservation and renewable programs were found to be effective in stimulating emissions reductions. They will contribute over 20 megatonnes in reduction by 2010, mainly at a cost of less than \$10 per tonne, which is extremely cost-effective.

This is your own government documentation; yet you continue to take the position that these programs have been inefficient. Could you please argue, or give the documentation that would prove that they are inefficient? In the absence of that, we can only conclude that your information is wrong and you have made a critical decision to cancel these programs based on incorrect information. They have been efficient.

Could you also make an effort to get me any documentation you might have in answer to my written question on the Order Paper?

The Chairman: Minister, I will presume that is not an answer that you can give at the moment; and that you have heard the question and that you will undertake, to the extent possible, to answer Senator Mitchell's question.

Ms. Ambrose: I will be happy to try and answer his question. I would encourage you to read the environment commissioner's report, who stated there was no clear leadership or comprehensive policy on climate change under the previous government. It is a serious concern. There was no one in the lead. There were programs scattered across departments.

You should also know there has never been a comprehensive audit or review done of the climate change programs across government, ever.

Senator Mitchell: How would you know they are inefficient if there has never been a comprehensive review done? You have just answered my question.

Ms. Ambrose: I would be happy to give you many examples.

The Chairman: We are not going to have a debate here. The senator has asked a question. It is not reasonable to ask that the answer be given right now. Order, Senator Mitchell.

Ms. Ambrose: There was never one done. We did a comprehensive review —

Le sénateur Mitchell : Merci. La première partie de ma dernière question est la suivante : pourquoi n'ai-je reçu aucune réponse à ma question écrite? Deuxièmement, en l'absence d'une telle documentation, pourquoi est-ce que la seule documentation que j'ai obtenue, grâce à une demande d'accès à l'information, est un document d'information destiné au ministre des Ressources naturelles, responsable d'un grand nombre de ces programmes?

On peut y lire ce qui suit :

Tous les programmes de RNCan ont été considérés comme satisfaisant les objectifs ou même les surpassant. L'économie d'énergie et les programmes renouvelables ont été jugés efficaces pour stimuler la réduction des émissions et permettront des réductions de plus de 20 mégatonnes d'ici 2010, en grande partie à un coût inférieur à 10 \$ la tonne, ce qui est très rentable.

Ce document a été produit par votre gouvernement, et vous continuez de dire que ces programmes sont inefficients. Pourriez-vous nous expliquer en quoi ils sont inefficients, ou produire la documentation qui le prouverait? En l'absence d'une telle documentation, nous ne pouvons que conclure que votre information est erronée et que vous avez pris une décision cruciale d'annuler ces programmes à la lumière de renseignements erronés. Ces programmes étaient efficaces.

Pourriez-vous également faire un effort et me fournir tout document susceptible de répondre à ma question écrite qui a figuré au *Feuilleton*?

Le président : Madame la ministre, je présume que vous n'êtes pas en mesure de répondre à cette question pour l'instant, que vous prenez acte de cette question et que vous tenterez, dans la mesure du possible, de répondre à la question du sénateur Mitchell.

Mme Ambrose : Je serai heureuse de tenter de répondre à sa question. Je vous encourage à lire le rapport du commissaire à l'environnement, selon lequel le gouvernement précédent n'a ni exercé un leadership clair ni adopté une politique étendue relative aux changements climatiques. C'est une grave préoccupation. Personne n'a pris le dossier en main. Il s'agissait de programmes dispersés ça et là parmi les ministères.

Vous devriez également savoir qu'on n'a jamais effectué une vérification ou un examen exhaustif à l'égard des programmes relatifs aux changements climatiques à l'échelle du gouvernement. On n'a jamais fait cela.

Le sénateur Mitchell : Comment pouvez-vous dire qu'ils sont inefficients si on n'a jamais effectué un examen exhaustif? Vous venez de répondre à ma question.

Mme Ambrose : Je serais heureuse de vous fournir de nombreux exemples.

Le président : Nous n'allons pas tenir un débat ici aujourd'hui. Le sénateur a posé une question. Il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce qu'une réponse soit fournie sur-le-champ. Silence, sénateur Mitchell.

Mme Ambrose : On n'a jamais fait cela. Nous avons effectué un examen complet...

The Chairman: Minister, I am sorry to interrupt you, but —

Ms. Ambrose: — an internal review by the PCO of all of these programs. They were given a standard and a status on whether or not they were effective. Any ineffective programs or inefficient programs were cancelled. This is why we cannot make progress on the environment, because the Liberals want to continue to politicize the issue instead of moving forward.

The Chairman: The question has been asked and the question will be answered at the pleasure of the minister, I am sure, if she is able, in writing either to the clerk of the committee or directly to Senator Mitchell. That was not the answer to the question.

Thank you, minister, for appearing before us. Thank you, ladies and gentlemen, for being with us.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, December 14, 2006

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill S-205, to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water), met this day at 8:05 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Ethel Cochrane (*Deputy Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chairman: Good morning. It is my privilege to welcome you today.

This morning we will be examining Bill S-205, which seeks to amend the Food and Drugs Act by adding clean drinking water as an objective, so that the federal agency already mandated to regulate drinking water in bottles, ice cubes and soft drinks would regulate community drinking water as well.

Appearing before us this morning are John Cooper, from Health Canada, and Elin O'Shea, from Justice Canada.

My name is Ethel Cochrane. I am a senator from Newfoundland and Labrador. I am the chair this morning because Senator Banks is away. I want to introduce members of the committee. We have Senator Milne from Ontario, Senator Adams from Nunavut, the sponsor for our bill, Senator Grafstein from Ontario and Senator Spivak from Manitoba.

John Cooper, Director, Water, Air and Climate Change Bureau, Healthy Environments and Consumer Safety Branch, Health Canada: I would like to thank the committee for inviting Health Canada to attend today. It is important that we have this opportunity. I am here to try to answer your questions as best as I can and to be as frank and straightforward as possible.

Le président : Madame la ministre, je m'excuse de vous interrompre, mais...

Mme Ambrose : ... un examen interne par le BCP de tous ces programmes. On les a évalués en fonction d'une norme, et on a déterminé s'ils étaient efficaces ou non. Tous les programmes considérés comme inefficaces ou non rentables ont été annulés. C'est pour cette raison que nous n'arrivons pas à faire des progrès au chapitre de l'environnement, car les libéraux ne cessent de vouloir politiser la question au lieu d'essayer d'aller de l'avant.

Le président : La question a été posée, et je suis certain que la ministre fera parvenir une réponse écrite au greffier du comité ou directement au sénateur Mitchell lorsqu'elle en aura l'occasion. Ce n'était pas la réponse à la question.

Merci, madame la ministre, d'avoir témoigné devant notre comité. Merci, mesdames et messieurs, d'être ici aujourd'hui.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2006

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi S-205, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine), se réunit aujourd'hui à 8 h 5 pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Ethel Cochrane (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bonjour. C'est pour moi un honneur de vous accueillir aujourd'hui.

Ce matin, nous examinerons le projet de loi S-205, visant à modifier la Loi sur les aliments et drogues afin que l'agence fédérale déjà chargée de réglementer l'eau potable embouteillée, les cubes de glace et les boissons gazeuses puisse réglementer également l'eau potable des réseaux de distribution d'eau.

Nous recevons aujourd'hui M. John Cooper, de Santé Canada, et Elin O'Shea, de Justice Canada.

Je m'appelle Ethel Cochrane. Je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador. Je préside ce matin parce que le sénateur Banks a dû s'absenter. Permettez-moi de vous présenter les membres du comité. Voici le sénateur Milne, de l'Ontario, le sénateur Adams, du Nunavut, puis le parrain de notre projet de loi, le sénateur Grafstein, de l'Ontario, et enfin le sénateur Spivak, du Manitoba.

John Cooper, directeur, Bureau de l'eau, de l'air et des changements climatiques, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, Santé Canada : Je remercie le comité d'avoir invité Santé Canada à comparaître aujourd'hui. Il est important que nous ayons cette occasion. Je suis là pour tenter de répondre à vos questions de mon mieux et de façon aussi franche et directe que possible.

We consider our current efforts to protect drinking water to be the best approach; however, we do recognize and acknowledge that we face significant challenges in providing safe drinking water to all Canadians. To be clear, it is not a perfect situation.

Like Senator Grafstein, the government believes that safe drinking water should not be limited to the enforcement of guidelines and standards, but also needs to include the protection of our sources of drinking water from pollution. That is very important. The recent situation in the Greater Vancouver Regional District clearly brings the safety of drinking water to the fore and warrants a good discussion and analysis of the facts.

The question before us is to determine whether the quality of water is best protected through the creation of a new federal regulatory regime, as proposed in Bill S-205, or by strengthening and supporting the current collaborative approach in which provinces and territories exercise primary responsibility for drinking water.

Historically, collaboration, in respect of federal, provincial and territorial traditional roles, and the practical approach of ensuring action is taken by those best positioned to deliver, have been the mainstay of Canada's efforts to provide safe drinking water.

The federal government has a distinct role in drinking water safety, which includes science and research and the development of guidelines to be used by provinces and territories as a basis for establishing their own regulatory requirements.

Provinces are responsible for establishing licensing and regulatory regimes and for enforcing drinking water standards based on these guidelines. The guidelines are developed collaboratively with provincial and territorial representatives and they are adopted and applied in all jurisdictions, through a regulatory or a permitting regime. Municipalities, in turn, manage the infrastructure to deliver drinking water. This approach ensures national consistency and recognizes the regional and local priorities that can best be addressed at the provincial and territorial level. It is a model that serves us well, where responsibilities are clear and duplication is avoided.

Bill S-205 proposes that drinking water be regulated federally through the application of national water quality requirements and federal inspection and enforcement of drinking water operations.

In considering the future of Bill S-205, it is important to the note the following points. Every province and territory has established drinking water quality requirements, a regulatory regime, that protects human health. Every province and territory has in place systems to assess, authorize, inspect, and enforce

Nous estimons que les efforts que nous faisons actuellement pour protéger l'eau potable est la meilleure façon de procéder; cependant, nous reconnaissons que la fourniture d'une eau potable saine aux Canadiens et Canadiennes nous pose des défis. En clair, la situation n'est pas parfaite.

Comme le sénateur Grafstein, le gouvernement reconnaît que la salubrité de l'eau potable ne relève pas seulement de la mise en œuvre de lignes directrices et de normes, mais qu'elle comprend également la protection de nos sources d'eau potable contre la pollution. C'est très important. La situation récente dans le district régional de Vancouver attire clairement notre attention sur l'importance de la sûreté de l'eau potable et mérite une bonne discussion et une analyse des faits.

La question qui nous concerne est de déterminer si la qualité de l'eau potable serait mieux protégée en établissant un nouveau régime fédéral de réglementation, tel que proposé dans le projet de loi S-205, ou en améliorant et en appuyant l'approche de collaboration actuelle selon laquelle la responsabilité principale de l'eau potable revient aux provinces et aux territoires.

D'un point de vue historique, la collaboration, le respect des rôles traditionnels des paliers de compétence fédéral, provinciaux et territoriaux, et l'approche pratique consistant à s'assurer que ceux qui sont les plus aptes à agir sont ceux qui sont responsables de le faire, sont à la base des efforts du Canada en matière de protection de l'eau potable.

Le gouvernement fédéral joue un rôle unique en ce qui concerne la salubrité de l'eau potable, notamment en ce qui a trait à la science et la recherche, et à l'élaboration de lignes directrices qui sont ensuite utilisées par les provinces comme base pour établir leurs propres exigences réglementaires.

Les provinces ont la responsabilité d'établir des régimes réglementaires et d'attribution de permis opérationnels et de mettre en œuvre des normes basées sur ces lignes directrices, pour la qualité de l'eau potable. Les lignes directrices sont élaborées en collaboration avec les représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux et elles sont adoptées et appliquées dans toutes les provinces et territoires, par l'intermédiaire d'un régime réglementaire ou d'un régime d'attribution de permis. Les municipalités, quant à elles, gèrent l'infrastructure qui sert à acheminer l'eau potable. Cette approche assure une cohérence nationale, tout en permettant aux instances provinciales et territoriales de tenir compte des priorités régionales et locales. C'est une approche qui nous aide, selon laquelle les responsabilités sont clairement définies et les doublons sont évités.

Le projet de loi S-205 propose une réglementation fédérale pour l'eau potable, qui inclurait l'application d'exigences nationales pour la qualité de l'eau, l'inspection des installations d'eau potable par le gouvernement fédéral et l'application des dispositions législatives et réglementaires.

En ce qui concerne l'avenir du projet de loi S-205, il est important de prendre note des points suivants. Chaque province et territoire a établi des exigences pour la qualité de l'eau potable, donc un régime réglementaire, qui protège la santé humaine. Chaque province et territoire a établi des systèmes pour évaluer,

drinking water operations and systems. Every province and territory is directly informed of the adverse water quality test results and has procedures to respond. Essentially, Bill S-205 would duplicate these efforts of provinces and territories to manage drinking water effectively.

We are not in the same situation as five to six years ago after Walkerton. Significant progress has been made and that needs to be factored into the discussions I hope we will have today.

This same bill was first introduced in 2001, largely in response to the tragedy of Walkerton and Justice O'Connor's subsequent findings and recommendations. In his report on the Walkerton inquiry, Justice O'Connor provided valuable recommendations on all aspects of drinking water and source water protection, which is key, including government oversight and responsibilities. It is important to note that Justice O'Connor specifically recommended that the provincial government continue to be the government responsible for setting legally binding drinking water quality standards.

Over the past five years, all orders of government have recognized the importance of the findings from the Walkerton and North Battleford inquiries and have taken action to ensure that such incidents do not occur in the future. They have put in place comprehensive safeguards that Bill S-205 would merely duplicate. This supports maintaining the existing federal-provincial-territorial collaborative approach that respects historical roles and takes into account local and regional priorities and capacity. Since 2001, all provincial governments have strengthened their legislative regulatory or policy regimes to protect drinking water.

These actions by federal, provincial and territorial governments have not been limited to drinking water quality standards, which alone cannot ensure the safety of drinking water, as we know. All governments nationally and internationally are adopting the multi-barrier or source-to-tap approaches. This global approach focuses as a first step on source water protection, and the importance of source protection is in Bill S-205.

The federal, provincial and territorial governments are adopting watershed-based approaches to prevent pollution of source waters — a key recommendation of the Walkerton inquiry. Land use decisions and policies are being made with a view to ensuring the protection of our lakes, rivers and aquifers, which serve as sources of drinking water. It is important to note that while we are undertaking actions to protect sources of drinking

water, we are also approving, inspecting and verifying the conformity of installations of treatment and distribution networks of drinking water. Each province and territory is directly informed of negative results of water quality and has procedures to respond to these situations. The project of law would essentially be a simple doubling of efforts of provinces and territories to manage drinking water effectively.

We are not in the same situation as five to six years ago after Walkerton. Significant progress has been made and that needs to be factored into the discussions I hope we will have today.

This same bill was first introduced in 2001, largely in response to the tragedy of Walkerton and Justice O'Connor's subsequent findings and recommendations. In his report on the Walkerton inquiry, Justice O'Connor provided valuable recommendations on all aspects of drinking water and source water protection, which is key, including government oversight and responsibilities. It is important to note that Justice O'Connor specifically recommended that the provincial government continue to be the government responsible for setting legally binding drinking water quality standards.

Over the past five years, all orders of government have recognized the importance of the findings from the Walkerton and North Battleford inquiries and have taken action to ensure that such incidents do not occur in the future. They have put in place comprehensive safeguards that Bill S-205 would merely duplicate. This supports maintaining the existing federal-provincial-territorial collaborative approach that respects historical roles and takes into account local and regional priorities and capacity. Since 2001, all provincial governments have strengthened their legislative regulatory or policy regimes to protect drinking water.

These actions by federal, provincial and territorial governments have not been limited to drinking water quality standards, which alone cannot ensure the safety of drinking water, as we know. All governments nationally and internationally are adopting the multi-barrier or source-to-tap approaches. This global approach focuses as a first step on source water protection, and the importance of source protection is in Bill S-205.

The federal, provincial and territorial governments are adopting watershed-based approaches to prevent pollution of source waters — a key recommendation of the Walkerton inquiry. Land use decisions and policies are being made with a view to ensuring the protection of our lakes, rivers and aquifers, which serve as sources of drinking water. It is important to note that while we are undertaking actions to protect sources of drinking

water, we are not there yet. Much more needs to be done because a great deal of pollution occurs of these primary sources of drinking water.

An important distinction needs to be made between what the provinces and territories are doing and what Bill S-205 proposes. Health Canada's view is that decisions on watershed and source water protection should not be taken centrally in Ottawa. Those decisions need to be made locally by the communities and stakeholders and overseen and supported by the provincial and territorial governments. Authorities in the area of the watershed are best equipped to understand the balance between environmental, economic and health priorities and to make decisions that ensure the well-being of residents, taking a population-based approach to protect their health.

Of course, the multi-barrier, source-to-tap approach means more than source water protection. Other key components include effective treatment, maintenance of water quality in the distribution system, including regular testing, operator training, infrastructure renewal, and a scientifically-based set of guidelines used as enforcement standards for the protection of drinking water from environmental and other contaminants. It is a complex system but with multiple barriers, if one barrier fails, there is another barrier to ensure the safety of drinking water. It is quite a costly process to ensure that the full set of barriers is in place. These significant undertakings will serve to protect the health of Canadians from unsafe drinking water.

Without downplaying the importance of safe drinking water and the significance of the events at Walkerton, it needs to be understood that outbreaks of illness caused by contaminated drinking water are rare in Canada. A real-time alert system was established two years ago and is operated by the Public Health Agency of Canada, which collects information on outbreaks or incidents of enteric illness across the country. In that two-year period, there have been no outbreaks or instances of enteric illness linked to drinking water contamination.

That paints a fairly rosy picture of our drinking water but I would suggest that it does not likely capture the individual events of enteric or gastrointestinal illness that are not reported, so those incidents are not picked up by the system. Clearly, the burden of illness related to drinking water is not significant. However, we still need to do more, to pay attention and to work to ensure the safety of drinking water in the future, because there are many challenges.

As members of the committee are aware, we still face boil-water advisories in all parts of this country. Most notably was the advisory applying to the Greater Vancouver Regional District that affected between one and two million people over a period of

en eau potable. Il est important de signaler que si nous prenons des mesures pour protéger les sources d'eau potable, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Il reste beaucoup à faire, car un pourcentage important de la pollution est lié à ces sources principales d'eau potable.

Une distinction importante doit être établie entre ce que font les provinces et les territoires et ce que propose le projet de loi S-205. Santé Canada est d'avis que les décisions sur la protection des bassins versants et des sources d'eau ne devraient pas être prises à l'échelle nationale à Ottawa. Elles doivent être prises plutôt à l'échelle locale par les communautés et les intervenants, avec la supervision et l'appui des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les autorités sur place sont plus en mesure de comprendre l'équilibre entre les priorités sur les plans de l'environnement, de l'économie et de la santé et, par conséquent, de prendre les décisions qui contribueront à assurer le bien-être des résidents, à savoir l'adoption d'une approche axée sur la population pour assurer la protection de sa santé.

Évidemment, l'approche à barrières multiples ou de la source au robinet ne comprend pas seulement la protection des sources d'eau. D'autres composantes clés comprennent le traitement efficace de l'eau et le maintien de sa qualité dans le système de distribution, grâce notamment à l'analyse régulière de l'eau, à la formation des opérateurs, au renouvellement de l'infrastructure ainsi qu'à la série de lignes directrices scientifiques qui servent de normes exécutoires pour protéger l'eau potable des contaminants environnementaux et autres. C'est un système complexe mais, grâce à de nombreuses barrières, si une barrière échoue, il y en a une autre pour assurer la sûreté de l'eau. C'est un processus coûteux pour s'assurer que la série complète de barrières soit en place. Ces étapes importantes continueront de protéger la santé des Canadiens et des Canadiennes contre l'eau potable insalubre.

Sans minimiser l'importance de la salubrité de l'eau potable et celle des événements de Walkerton, il faut aussi comprendre que les éclosions de maladies causées par de l'eau contaminée sont extrêmement rares au Canada. Un système d'alerte en temps réel, qui recueille de l'information sur les éclosions ou incidents entériques au Canada a été mis en place il y a deux ans; il est administré par l'Agence de santé publique du Canada. Au cours de cette période de deux ans, aucune éclosion ou aucun cas de maladie entérique lié à la contamination de l'eau potable n'a été enregistré.

C'est un tableau assez optimiste de la situation en ce qui concerne notre eau potable, mais il ne tient probablement pas compte des quelques cas de maladies entériques ou gastro-intestinales qui ne sont pas déclarés et qui ne sont par conséquent pas relevés par le système. Il est clair que le nombre de cas de maladies liées à l'eau potable n'est pas considérable. Cependant, il est essentiel de faire davantage, de faire attention et de s'efforcer d'assurer la sûreté de l'eau potable à l'avenir, car il existe de nombreux défis.

Comme les membres du comité le savent probablement, on émet toujours des avis d'ébullition de l'eau dans toutes les régions du pays. Le cas le plus connu fut l'avis émis dans le district régional de Vancouver, qui a affecté de un à deux millions de

two weeks. That is serious and unfortunate but could not have been avoided by the provisions of Bill S-205. A new treatment plant that includes filtration was already being developed and will come on line in 2009. It does show that provincial and municipal governments are taking the safety of drinking water much more seriously now than perhaps they did prior to Walkerton. They are making the right decisions to safeguard our drinking water supplies.

It is important to understand boil-water advisories because we have many of them across the country. Senator Grafstein and Senator Adams and others have pointed out this issue in Newfoundland and Labrador and elsewhere in the North across the country. We could have as many as 1,500 boil-water advisories across the country at any one time. These boil-water advisories generally have a negative connotation, and well they should have because it indicates a problem with our drinking water. However, we have to look at it in terms of what they do — they are a preventative measure in that they advise people that the drinking water potentially is unsafe and contains a contaminant either because of a treatment problem or an operator problem. Advisories are put in place to protect the health of Canadians and are a useful tool, but we should not have as many as we do.

It is also important to note that for the most part these advisories are in small communities of fewer than 5,000 people, where there is a range of different concerns to be aware of. Small communities of varying populations require different solutions and options. Generally, it is in small communities of 5,000 people or fewer, including First Nations communities, that 99 per cent of the boil-water advisories occur.

One of the most critical initiatives in which Health Canada is involved is the development of a national alert and communications system for boil-water advisories and drinking-water advisories. The real-time alert system that we are building with the Public Health Agency of Canada will ensure that enteric illnesses, chemical spills or leaks, and outbreaks of water-borne illness are picked up instantly and reported to public health officers so that immediate action can be taken in response. A national alert and communication system will provide us with a much better understanding of the issues surrounding the safety of drinking water across the country and the scope and magnitude of boil-water advisories. Boil-water advisories can be put in place for many reasons. If we know those reasons, then we will be able to target our actions collaboratively with the provinces and territories to adjust these issues. I admit that it is no easy challenge.

There has been much discussion about the safe-water challenges faced in small communities, whether in the North, on First Nations reserves or in other rural and remote communities. Health Canada is focusing its action now on trying to bring solutions and best management practices. Senator Grafstein

personnes pendant deux semaines. C'est un incident sérieux et malheureux, mais qui n'aurait pas pu être évité si les dispositions du projet de loi S-205 avaient été en vigueur. Une nouvelle usine de traitement était déjà en cours d'élaboration et entrera en fonction en 2009. Ceci démontre que les gouvernements provinciaux et les administrations municipales attribuent beaucoup plus d'importance à la salubrité de l'eau potable maintenant qu'ils ne le faisaient avant la tragédie de Walkerton. Ils prennent les décisions nécessaires pour protéger la sûreté des approvisionnements en eau potable.

Il est important de comprendre les avis d'ébullition de l'eau, car il y en a beaucoup à l'échelle nationale. Le sénateur Grafstein et le sénateur Adams ainsi que d'autres personnes ont signalé le problème à Terre-Neuve-et-Labrador et dans d'autres régions du Nord. Il est possible que 1 500 avis d'ébullition de l'eau soient en vigueur à un moment donné. Ces avis ont généralement une connotation négative et c'est bien ainsi, car ils signalent un problème de contamination de l'eau potable. Nous devons toutefois les examiner en termes de leur efficacité — ce sont des mesures préventives puisqu'elles avertissent les gens que l'eau potable pourrait être insalubre et contenir un contaminant en raison d'un problème de traitement ou d'un problème lié à l'opérateur. Les avis d'ébullition de l'eau sont émis pour protéger la santé des Canadiens et sont un outil efficace, mais ils ne devraient pas être aussi nombreux.

Il est en outre important de signaler que la majorité de ces avis sont émis dans de petites communautés de moins de 5 000 habitants concernant lesquelles il convient d'être au courant d'une série de préoccupations différentes. Les petites communautés dont le nombre d'habitants est différent, ont besoin de solutions et d'options différentes. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des avis d'ébullition de l'eau concernent de petites communautés de 5 000 habitants ou moins, notamment des collectivités des Premières nations.

Une des initiatives essentielles à laquelle Santé Canada participe est l'élaboration d'un système national d'alerte et de communication pour les avis d'ébullition de l'eau potable. Le système d'alerte en temps réel que nous mettons en place avec l'Agence de santé publique du Canada permettra de détecter instantanément les maladies entériques, les déversements ou les fuites de produits chimiques et les éclosions de maladies d'origine hydrique et de les signaler aux agents de santé publique pour pouvoir intervenir immédiatement. Un système national d'alerte et de communication nous permettra de mieux comprendre les questions liées à la salubrité de l'eau potable à travers le pays et la portée des avis d'ébullition de l'eau. Ces avis peuvent être émis pour de nombreuses raisons. Si nous connaissons celles-ci, nous serons en mesure de cibler nos interventions avec la collaboration des provinces et des territoires pour régler ces problèmes. Je reconnais que c'est un défi difficile à relever.

On a tenu de longues discussions sur les difficultés concernant la salubrité de l'eau potable dans de nombreuses localités, que ce soit dans le Nord, dans des réserves des Premières nations ou dans d'autres communautés rurales et isolées. Santé Canada s'applique actuellement à apporter des solutions et à faire adopter des

mentioned two weeks ago the options that may be available in Finland, Norway and other countries for dealing with the safety of drinking water in small northern communities.

We have formed a consortium of regulators — provincial, territorial and federal — with academia and with the industry, which is very important to bring to the table. In order to determine the best solutions, the best management practices to bring to small communities, those people need to be engaged. We are working with them to develop best management practices that we can apply to small systems, in collaboration with the communities.

We are also working with the World Health Organization on a network to ensure the safety of drinking water and small community water supplies. Their focus tends to be on the developing world but, equally, developed countries we face instances and issues of unsafe drinking water. We are working nationally and internationally on this issue. We think it is important to focus resources to address problems, rather than just bringing regulations to the table.

As you know, Minister Prentice tabled the report from the expert panel on regulatory regimes and options for managing drinking water on First Nations' lands. The government is committed to dealing expeditiously with this issue of serious concern to all Canadians.

My point today is twofold. First, the challenges of the past are being addressed — maybe not as fast as we would like them to be, but we have to recognize the initiatives, actions and efforts deployed since Walkerton to ensure the safety of drinking water. Second, new and emerging challenges that we face are best served by the current collaborative approach. We depend on the provinces and territories to give us the information we can use to identify where the problems are, who has been exposed to what, and what is getting into the source water. It is a very effective system.

Within the system, federal, provincial, territorial and Aboriginal partners have acted — and continue to act — without raising issues of constitutional authority, and without incurring the significant costs of an increased federal role in inspection and enforcement that would overlay existing provincial and territorial regimes.

Bill S-205 raises questions on how it could be put into practice. It would bring federal oversight to watershed management and land use decisions that could impact source water quality when provinces and territories are already active in this area. The application of Bill S-205 would cause significant disruption to a collaborative system that has shown itself to be effective and responsive. Bill S-205 would lead to duplication. More

pratiques de gestion exemplaires. Le sénateur Grafstein a mentionné il y a deux semaines les options en matière de salubrité de l'eau potable dans les petites collectivités du Nord que l'on pourrait trouver en Finlande, en Norvège et dans d'autres pays.

Nous avons formé un consortium d'organismes de réglementation — provinciaux, territoriaux et fédéraux — avec le milieu universitaire et l'industrie, qu'il est très important de faire participer. C'est très important pour déterminer quelles sont les meilleures solutions, les pratiques de gestion exemplaires à faire adopter par ces petites collectivités. Nous collaborons avec ces partenaires pour élaborer des pratiques de gestion exemplaires applicables à de petits réseaux, en collaboration avec les collectivités concernées.

Nous collaborons en outre avec l'Organisation mondiale de la santé pour l'établissement d'un réseau ayant pour objet d'assurer la salubrité de l'eau potable et des approvisionnements d'eau des petites collectivités. Cette organisation a tendance à s'intéresser plus particulièrement aux pays en développement mais dans les pays développés, il existe également certains cas et certains problèmes de salubrité de l'eau potable. Nous collaborons à l'échelle nationale et internationale dans ce domaine. Nous estimons qu'il est important de cibler des ressources pour résoudre ces problèmes et de ne pas se contenter d'adopter des règlements.

Comme vous le savez, le ministre Prentice a déposé le rapport du groupe d'experts sur les régimes réglementaires et les options en matière de gestion de l'eau potable sur les terres des Premières nations. Le gouvernement est déterminé à régler rapidement ces questions qui suscitent de graves préoccupations pour tous les Canadiens.

Je voulais soulever deux points importants aujourd'hui. D'abord, les défis du passé sont en voie d'être résolus — peut-être pas aussi rapidement que nous l'aurions souhaité —, mais nous devons reconnaître les initiatives, les actions et les efforts qui ont été déployés depuis Walkerton pour assurer la salubrité de l'eau potable. Ensuite, l'approche de collaboration actuelle est la meilleure façon d'aborder les nouveaux défis. Nous devons compter sur les provinces et les territoires pour nous donner l'information que nous pouvons utiliser pour localiser les problèmes, savoir qui y a été exposé et identifier les contaminants. C'est un système très efficace.

Selon cette approche, les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones ont agi — et continuent d'agir — sans soulever de questions d'autorité constitutionnelle et sans s'exposer aux coûts importants associés à un rôle fédéral accru en termes d'inspection et de mise en application, et qui dédoublerait les régimes provinciaux et territoriaux existants.

Il reste la question de la mise en application du projet de loi S-205. Il permettrait au gouvernement fédéral de surveiller les décisions relatives à la gestion des bassins versants et à l'utilisation des terres qui pourraient avoir des conséquences sur la qualité des sources d'eau, alors que les provinces et les territoires sont déjà actifs dans ce domaine. La mise en œuvre du projet de loi S-205 serait un dédoublement qui perturberait

importantly, it would put at risk the cooperative and collaborative approach where roles are based on those best positioned to act.

The Deputy Chairman: I had suggested that Senator Grafstein begin, but he has informed me he would rather wait until later, which is fine.

Senator Grafstein: It is traditional for standing committee members to proceed first. I do not want to change the convention. The convention is that additional members follow other members. That is the practice we follow in our committee. I would just defer to the convention and ask others who are interested to proceed.

Senator Milne: I would suggest that when somebody comes in with a private members bill, they normally defend it before us.

Senator Grafstein: I am in the hands of the committee. I am ready to go.

Senator Angus: I should say, Senator Milne, that Senator Grafstein did come before us last week and gave a very eloquent defence of his bill. We also are prepared now to put him on the metal even further. He promised on national TV to buy me a dinner with a nice bottle of wine.

Senator Milne: Not a clean bottle of water?

Senator Grafstein: All under \$100.

The Deputy Chairman: Mr. Cooper, now you know what our committee is like exactly.

I must tell you that Senator Angus has joined us. When I gave the introductions, he was not here. He is from Montreal and a member of this committee.

I will begin questioning with Senator Spivak.

Senator Spivak: You say, on page 3, that land use decisions and policies are being made with a view to ensuring the protections of rivers, lakes and aquifers, which serve as sources of drinking water. Where is the documentation for that? In my opinion, and in the opinion of many others, logging practices and all sorts of other practices threaten water sources. Certainly, within provincial boundaries, there is not enough oversight or ability to really check that out.

In fact, in my own province of Manitoba, a huge area in a pristine area was given over to logging with almost no recommendations or oversight as to what could go on there. Therefore, I am wondering what evidence you have for that statement.

sérieusement le système coopératif actuel qui est efficace et s'adapte aux besoins. Le projet de loi S-205 créerait un dédoublement et compromettrait l'approche actuelle, laquelle est basée sur la coopération et la collaboration et où les responsabilités sont attribuées à ceux qui sont les mieux placés pour agir.

La vice-présidente : J'avais suggéré que le sénateur Grafstein parle le premier, mais il m'a dit qu'il préférerait attendre, ce qui est parfait.

Le sénateur Grafstein : La tradition veut que les membres du comité permanent prennent la parole les premiers. Je ne veux pas modifier cette convention. La convention veut que les membres supplémentaires parlent après d'autres membres. C'est la pratique que nous adoptons. Je voudrais déroger à la convention et demander à mes collègues qui voudraient intervenir de prendre la parole.

Le sénateur Milne : J'estime que lorsque quelqu'un présente un projet de loi d'initiative parlementaire, il doit normalement le défendre.

Le sénateur Grafstein : Je m'en remets au comité. Je suis prêt à prendre la parole.

Le sénateur Angus : Sénateur Milne, le sénateur Grafstein a déjà défendu son projet de loi avec beaucoup d'éloquence la semaine dernière. Nous sommes également prêts à le mettre sur la sellette à nouveau. Il a promis à la télévision nationale de me payer un repas avec une bonne bouteille de vin.

Le sénateur Milne : Pas une bouteille d'eau salubre?

Le sénateur Grafstein : Le prix total ne doit pas dépasser 100 \$.

La vice-présidente : Monsieur Cooper, vous savez maintenant exactement à quel type de comité vous avez affaire.

Je signale que le sénateur Angus est arrivé. Il n'était pas là quand j'ai fait les présentations. Il vient de Montréal et est membre du comité.

Je donne la parole au sénateur Spivak.

Le sénateur Spivak : À la page 4, vous signalez que les décisions et les politiques concernant l'utilisation des terres sont établies en fonction de la protection des rivières, des lacs et des réservoirs aquifères qui constituent des sources d'approvisionnement en eau potable. En raison des frontières provinciales, on n'a toutefois certainement pas assez de contrôle ou de pouvoir pour vérifier cela de près.

En fait, dans ma province, à savoir au Manitoba, on a autorisé l'exploitation forestière sur un territoire d'une très grande superficie situé dans une zone vierge, en ne faisant pratiquement aucune recommandation et en n'imposant pratiquement aucun contrôle. Par conséquent, je me demande quelle preuve vous avez que ce que vous dites là est vrai.

Mr. Cooper: You are quite right that there are many ongoing practices that threaten the quality of our water in aquifers, lakes and rivers. The evidence I would put forward is that source water protection is now clearly recognized as one of the most important barriers to ensuring the safety of drinking water.

For example, Alberta has come out with its Water for Life strategy, in which it deals with source water protection. The provincial government plans to establish watershed management committees for its major watershed so that decisions on land use can be taken collectively and with all the stakeholders involved.

Quebec has also come out with a policy to set up watershed management councils. Ontario has legislation to put in place watershed protection plans across the province. Within the next five to seven years, they are all required to have watershed protection plans.

This is not a new idea but it is a relatively reasoned one. It is a very complicated approach to protecting drinking water, if you consider all the potential land uses — development, forest practices, farming — and the diverse stakeholders within a watershed. For example, the Saskatchewan River goes across the Prairies and everyone contributes their own part to potential pollution.

Senator Spivak: Lake Winnipeg.

Mr. Cooper: That is another good example. The watersheds are large. The impacts are diverse and many. Protecting the watersheds will not be easy. The approach generally is to set up community-based watershed councils so that decisions are made locally, but also to support those decisions by regulations, whether they are federal — like the Canadian Environmental Protection Act, which deals with municipal waste water and pollution, and the Fisheries Act — or individual provincial regulations. One of the greatest challenges all governments across Canada face is source water protection. Any land use potentially can contribute to contaminating the source water.

Senator Spivak: You recognize that development decisions are taken many times — have been and will continue to be — that do not take that into account. Coal bed methane in Alberta could threaten the entire water system but they are going ahead with it. It seems like there is a schizophrenic approach.

What are the legal teeth to constrain development where development threatens the water sources? Frankly, I do not think the present regime is very strong.

M. Cooper : Vous avez tout à fait raison. De nombreuses pratiques actuelles menacent la qualité de nos eaux dans les réservoirs aquifères, les lacs et les rivières. La preuve que je donnerais est que la protection de la source d'eau est considérée maintenant comme une des barrières les plus importantes pour assurer la salubrité de l'eau potable.

L'Alberta, par exemple, a mis en place sa stratégie intitulée Water for Life qui porte sur la protection des sources d'approvisionnement en eau. Le gouvernement provincial compte établir des comités de gestion des bassins versants pour les principaux bassins versants de la province afin que les décisions concernant l'utilisation des terres soient prises collectivement, et avec la participation de tous les intervenants.

Le Québec a mis en œuvre une politique d'établissement de conseils de gestion des bassins versants. L'Ontario a adopté des dispositions législatives concernant la mise en place de plans de protection des bassins versants dans toute la province. Toutes les provinces doivent avoir mis en place des plans de protection des bassins versants d'ici cinq à sept ans.

Ce n'est pas une idée nouvelle, mais elle est relativement réfléchie. C'est une approche très complexe en matière de protection de l'eau potable, compte tenu de tous les types d'utilisation possibles des terres — la mise en valeur, les pratiques forestières, l'agriculture — et du nombre d'intervenants différents dans un bassin versant. Par exemple, la rivière Saskatchewan traverse les Prairies et tous les riverains contribuent à la pollution éventuelle.

Le sénateur Spivak : Le lac Winnipeg.

M. Cooper : C'est un autre bon exemple. Les bassins versants sont vastes. Les incidences sont variées et nombreuses. La protection des bassins versants ne sera pas facile. L'approche consiste généralement à établir des conseils locaux de protection des bassins versants pour que les décisions soient prises à l'échelle locale, mais aussi pour appuyer ces décisions par des règlements fédéraux — comme les dispositions de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement concernant les eaux usées municipales et la pollution et celles de la Loi sur les pêches — ou provinciaux. Un des plus grands défis auquel sont confrontés tous les gouvernements du Canada est la protection des sources d'approvisionnement en eau. Tout type d'utilisation des terres peut contribuer à la contamination des sources d'eau.

Le sénateur Spivak : Vous reconnaissez qu'on prend souvent des décisions d'aménagement des terres qui ne tiennent pas compte de ce facteur; il en a toujours été ainsi et cela continuera. Le méthane des bancs de houille en Alberta pourrait menacer tout le réseau hydrographique, mais on va de l'avant avec ce projet. On dirait qu'on adopte une approche schizophrène.

Quelles sont les dispositions législatives qui ont assez de mordant pour enrayer le développement lorsqu'il menace les sources d'approvisionnement en eau? En toute franchise, je ne pense pas que le régime actuel soit très robuste.

I know it is necessary to have local people on the ground — they know their watersheds. However, having strong federal laws that can be used to take offenders to court is more effective than this idea that development proceeds on the one hand while we are trying to protect water sources on the other hand.

Mr. Cooper: That is a very good point. We do have some federal levers, as do provinces: namely, the Canadian Environmental Protection Act and the Fisheries Act.

Senator Spivak: In my province, more observed in the breach than in the observance.

Mr. Cooper: There are also the Canadian Environmental Assessment Act and the provincial environmental assessment acts, where all those considerations of the impacts on sources and quality of drinking water are expected to be included. We are engaged in many environmental assessments of development projects across the country with respect to safe drinking water and we conduct studies to look at the potential risks associated with those projects.

That is not to say that governments do not make decisions that are contrary to protecting lakes, rivers and aquifers. I think we do have a way to go still in that area. Source water protection is a great challenge. I do not think one sweeping law can actually protect it, considering all the input from long-range transport of airborne pollutants or mercury or contaminants being deposited in the Great Lakes. There are so many sources of pollution of our waterways.

Senator Spivak: Yes, into the Great Lakes — raw sewage.

Mr. Cooper: Yes.

Senator Angus: First, Mr. Cooper, I could not help but get the sense that you are not in favour of this bill.

Mr. Cooper: That is correct.

Senator Angus: I think the reasons you gave were fairly cogent. Without being overly general, it is your view that the bill would duplicate the regime that is already in place. Is that correct?

Mr. Cooper: That is one of the key points. The other is that we believe the system is currently working quite well. Unlike bottled water, drinking water is local in nature. The diversity of drinking water across the country is significant. We do not have the same drinking water anywhere across the country. For the various elements that are in drinking water and the potential pollution, we have very different treatment systems that must be applied in different situations. It is a cost-capacity issue. There are tremendous challenges. We can adjust to the challenges

Je sais qu'il est nécessaire d'avoir des personnes de la région sur le terrain, car elles connaissent les bassins versants locaux. Cependant, il est plus efficace de mettre en œuvre des lois fédérales permettant d'intenter des poursuites contre les contrevenants que de laisser l'aménagement se poursuivre tout en tentant de protéger les sources d'eau.

M. Cooper : C'est une excellente remarque. Nous avons des leviers fédéraux à notre disposition, comme la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et la Loi sur les pêches, et les provinces aussi.

Le sénateur Spivak : Dans ma province, on enfreint davantage ces lois qu'on ne les observe.

M. Cooper : Il y a aussi la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et les lois provinciales équivalentes, dans lesquelles on s'attend à ce que les impacts sur les sources et la qualité de l'eau potable soient pris en considération. On procède actuellement à de nombreuses évaluations environnementales de projets d'aménagement, à l'échelle nationale, axées sur la salubrité de l'eau potable et nous faisons des études pour examiner les risques potentiels associés à ces projets.

Les gouvernements ne prennent pas pour autant des décisions qui vont à l'encontre de la protection des lacs, des rivières et des réservoirs aquifères. Je pense que nous avons une possibilité d'aller plus loin dans ce domaine. La protection des sources d'approvisionnement en eau pose un défi d'envergure. Je ne pense pas qu'il soit possible d'assurer cette protection par le biais d'une seule loi qui englobe tout, compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent, depuis le transport à distance des polluants atmosphériques jusqu'au dépôt de mercure ou d'autres contaminants dans les Grands Lacs. Les sources de pollution de nos cours d'eau sont très nombreuses.

Le sénateur Spivak : Oui, les eaux d'égout brutes qui se déversent dans les Grands Lacs.

M. Cooper : Oui.

Le sénateur Angus : Monsieur Cooper, je ne peux pas m'empêcher de penser que vous n'êtes pas en faveur de ce projet de loi.

M. Cooper : C'est exact.

Le sénateur Angus : Les raisons que vous avez données sont relativement convaincantes. Sans vouloir trop généraliser, pensez-vous que le projet de loi constituerait un dédoublement du régime déjà en vigueur? Est-ce bien cela?

M. Cooper : C'est un des facteurs principaux. L'autre est que nous trouvons le système actuel très efficace. Contrairement à l'eau embouteillée, l'eau potable est locale de nature. La diversité de l'eau potable à l'échelle nationale est très grande. Nous n'avons pas la même eau potable partout. Pour les différents éléments qui se trouvent dans l'eau potable et la pollution potentielle, nous avons des systèmes de traitement très différents qui doivent être appliqués dans des situations différentes. C'est une question de coût et de capacité. Des défis énormes se posent. Nous pouvons

associated with drinking water much more effectively if we do it collaboratively with provinces, territories and municipalities.

Senator Angus: Are there any constitutional or jurisdictional reasons that you feel justified rejecting this legislation, or would you concede, as Senator Grafstein asserts, that it is within the federal powers to have a law like this?

Elin O'Shea, Counsel, Constitutional and Administrative Law Section, Justice Canada: Although arguments can be made to the contrary, in my view, it is likely that Parliament does have authority from division of powers respective to enact a bill pursuant to the criminal law power.

Senator Angus: As Senator Grafstein says, that is important.

Did either of you have an occasion to read the transcript of Senator Grafstein's testimony, in particular the recent one?

Mr. Cooper: I was actually here.

Senator Angus: You were here in the room?

Mr. Cooper: Yes.

Senator Angus: Senator Grafstein is a frugal man — as we all are trying to be in this day and age when there are so many demands on the public purse. He would not want to duplicate.

I found one of the points he made to be quite persuasive. A number of years have gone by and he has been quite diligent. I do not want to say nagging, but he has been on this case in a very aggressive way, because he believes there is a gap. Furthermore, some measure of federal oversight is needed, with a view to bringing together the regimes, as diverse as they may be. He starts from the premise that the feds are in the game already with respect to their mandate for the Aboriginal communities and the native supplies of water. I believe that is one of the arguments.

You have already referred to bottled water. Other than the natural-flow sources, you are already in the field, are you not?

Mr. Cooper: That is correct.

Senator Angus: Are you able to put a number on the additional cost for the infrastructure that would be required? Have you costed out what would be involved to complete what Senator Grafstein is trying to accomplish with this bill?

Mr. Cooper: We have not costed it out, although we could in general provide some of our concerns. Senator Grafstein indicated at the hearing last week that it was a matter of oversight and spot-checking. If we regulated drinking water under the Food and Drugs Act, there would be associated

nous adapter aux défis associés à l'eau potable de façon beaucoup plus efficace si nous collaborons avec les provinces, les territoires et les municipalités.

Le sénateur Angus : Est-ce que d'après vous, certains motifs d'ordre constitutionnel ou juridictionnel justifieraient le rejet de ce projet de loi ou reconnaissez-vous, comme l'affirme le sénateur Grafstein, que l'adoption d'une loi comme celle-ci serait conforme aux pouvoirs du gouvernement fédéral?

Elin O'Shea, avocate, Section du droit administratif et constitutionnel, Justice Canada : Bien qu'on puisse invoquer des arguments qui vont à l'encontre de cette proposition, le Parlement a probablement, en vertu du partage des pouvoirs et de son pouvoir en matière de droit pénal, le pouvoir de promulguer une loi de ce type.

Le sénateur Angus : Comme l'a signalé le sénateur Grafstein, c'est important.

Avez-vous eu l'occasion de lire la transcription du témoignage du sénateur Grafstein, surtout du plus récent?

M. Cooper : J'étais ici.

Le sénateur Angus : Vous étiez dans la pièce?

M. Cooper : Oui.

Le sénateur Angus : Le sénateur Grafstein est un homme économe; nous nous appliquons d'ailleurs tous à l'être ces temps-ci, car les pressions sur le trésor public sont nombreuses. Nous ne voudrions pas faire du dédoublement.

J'ai trouvé un de ses arguments très convaincants. Quelques années se sont écoulées et il a travaillé assidûment. Je ne veux pas employer le terme « harceler », mais il s'est occupé de cette affaire de façon très assidue, car il estime qu'il y a une lacune dans ce domaine. En outre, une certaine surveillance fédérale est essentielle, dans le but d'harmoniser les régimes malgré les différences. Il se base sur la prémisse que le gouvernement fédéral est déjà de la partie en raison de son mandat en matière d'approvisionnement en eau des collectivités autochtones. Je pense que c'est un de ses arguments.

Vous avez fait référence à l'eau embouteillée. Les sources d'approvisionnement naturelles mises à part, vous intervenez déjà dans le domaine. Est-ce bien cela?

M. Cooper : C'est exact.

Le sénateur Angus : Êtes-vous en mesure de mettre un chiffre sur le coût supplémentaire de l'infrastructure qui serait nécessaire? Avez-vous calculé ce qu'il en coûterait pour réaliser ce que le sénateur Grafstein tente d'accomplir par le biais de ce projet de loi?

M. Cooper : Nous n'en avons pas calculé le coût, mais nous pourrions faire état de certaines de nos préoccupations générales. Le sénateur Grafstein a signalé au cours des audiences de la semaine dernière que c'était une question de surveillance et de vérifications ponctuelles. Si nous réglementions l'eau potable aux

responsibilities for accountability, transparency, and demonstrating that we are actually doing an effective job.

The management and regulation of food and the regulation of drinking water are completely different areas. The regulation of drinking water deals with different treatment, different parameters, and different concerns. The variety of different water-quality issues and treatment types across the country are such that the expertise needed to enforce or to monitor compliance under a Food and Drugs Act for water would be significant. There is that responsibility. If you take responsibility for drinking water, you cannot simply check occasionally to see if it is working. You have a legislative responsibility to do more than that.

Concerning the infrastructure costs, there have been estimates that replacing Canada's water treatment plants or upgrading them and their distribution systems would cost in the range of \$40 billion to \$80 billion over the next 20 years. That is a significant amount of money. Montreal is a prime candidate in terms of distribution system.

Senator Grafstein mentioned that while we do regulate food, we do not provide money to Kellogg's or other manufacturers to upgrade their factories. I would like to point out that drinking water is not the same as a business that produces a product for sale internationally or nationally. These products go through a distribution system; they are labelled, stored, and dispersed widely. Drinking water on the other hand is local. Any costs associated with drinking water are generally associated with its delivery and treatment. In other words, consumers pay for the services, but water is not a profit-based industry. The approaches to water and food are different.

If the federal government were to take on an oversight role, it might have significant responsibilities for ensuring that the infrastructure is up to speed.

Senator Angus: That is the overriding goal, is it?

Mr. Cooper: Yes. The federal government should be engaged in infrastructure support; I am not saying it should not. Presently, we have a collaborative three-way split where we work infrastructure programs. We have not costed it out, but we think the costs would be significant, particularly in the areas of enforcement and compliance.

Senator Angus: If there are big costs involved, that would seem to persuade me that your oversight is necessary, but we will come back to that.

termes de la Loi sur les aliments et drogues, cela nous imposerait des responsabilités supplémentaires liées à la reddition de comptes, à la transparence et à la démonstration de l'efficacité de notre travail.

La gestion et la réglementation des aliments et la réglementation de l'eau potable sont des domaines totalement différents. La réglementation de l'eau potable est associée à un traitement, à des paramètres et à des préoccupations différents. La diversité des questions liées à la qualité de l'eau et des types de traitements d'une région à l'autre du pays est telle que des compétences considérables seraient essentielles pour mettre la loi en application ou pour contrôler la conformité à la Loi sur les aliments et drogues. Il y a donc cette responsabilité. Si l'on prend la responsabilité en ce qui concerne l'eau potable, on ne peut pas se contenter de faire des vérifications occasionnelles pour voir si tout va bien. On a, en vertu de la loi, la responsabilité de faire un contrôle plus rigoureux.

En ce qui concerne les coûts d'infrastructure, d'après certaines estimations, le remplacement ou la mise à niveau des stations de traitement de l'eau du Canada et des réseaux de distribution coûterait de 40 à 80 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années. C'est une somme considérable. Montréal est une candidate de choix en ce qui concerne le réseau de distribution.

Le sénateur Grafstein a mentionné que, alors que nous réglementons les aliments, nous ne donnons pas de subventions à Kellogg's ou à d'autres fabricants pour moderniser leurs usines. Je signale que le cas de l'eau potable n'est pas le même que celui d'une entreprise qui fabrique des produits pour les vendre sur les marchés internationaux ou sur le marché national. Ces produits passent par des réseaux de distribution, ils sont étiquetés, entreposés et distribués à une très grande échelle. L'eau potable, par contre, est locale. Tous les coûts associés à l'eau potable sont généralement associés à sa livraison et à son traitement. En d'autres termes, les consommateurs paient pour les services, mais l'eau n'est pas un secteur d'activité axé sur le profit. Les approches en ce qui concerne l'eau et en ce qui concerne les produits alimentaires sont différentes.

Si le gouvernement fédéral voulait assumer un rôle de surveillance, il serait peut-être en grande partie responsable de veiller à ce que l'infrastructure soit à niveau.

Le sénateur Angus : C'est l'objectif suprême, n'est-ce pas?

M. Cooper : Oui. Le gouvernement fédéral devrait participer au soutien de l'infrastructure; je ne dis pas qu'il ne devrait pas le faire. Actuellement, les responsabilités sont partagées en trois lorsqu'il s'agit de programmes d'infrastructure. Nous n'avons pas fait le calcul des coûts, mais nous estimons qu'ils seraient considérables, surtout dans le domaine de l'application de la loi et dans celui de la conformité.

Le sénateur Angus : Si des coûts élevés y sont associés, cela me convaincra du fait que votre surveillance est nécessaire, mais nous y reviendrons plus tard.

I want to congratulate you. Your paper was excellent, and when you spoke you added as you went along in a very helpful way.

What I got out of your paper was that, in a perfect world, everything would be fine and we would not need our colleague's private bill. He has asserted, and I think quite wisely, that our quest for perfection has the counterproductive or dilatory effect of driving out the good. We are not living in a perfect world. The situation is different in each provincial jurisdiction, but we were told that in some areas the infrastructure is reaching a point where it needs to be renewed, upgraded or replaced.

Senator Spivak: Winnipeg.

Senator Angus: We heard of Manitoba. We just heard a reference to Montreal, in the province of Quebec. I find myself on the fence. Your explanation is a very good one. You have stressed the improvements since Walkerton, but Walkerton did happen. The recent situation in British Columbia did happen, despite the best-laid plans of mice and men.

I am persuaded by both of you, but what might carry the day for the good senator is that a little ounce of prevention is sometimes worth a pound of cure. You would be looking over the shoulders of the regional people who have the real authority; you would have the hammer and not have to invest the money unless there was a flagrant falling behind in terms of delivering safe water, and then under this bill you would have the power to move in and get them on the stick.

That really is not a question, but I would invite either of you to comment. That is my dilemma now. I learned about this bill six months ago. I am influenced by my colleague Senator Spivak, who is not unknown to bring private bills to fill lacunae where they exist. I have been persuaded that this is not a frivolous exercise. We have been doing a study in this committee on water generally in Canada, east and west. We have been struck by the regional disparities. I would appreciate your elaborating what harm would be done by bringing in this bill.

Mr. Cooper: I would like to reinforce the fact that we all agree that this is not a frivolous exercise. Senator Grafstein has drawn attention to the importance of drinking water. Senator Banks has been an active member on the Pollution Probe policy circuit regarding a water policy. It is important to continue to draw attention to water.

You mentioned the oversight role, the hammer and looking over shoulders. Perhaps this is not the best analogy, but I would rather walk hand in hand with the provinces and territories than look over their shoulders, because we do have a very collaborative system. We depend on them to provide information on what is in the drinking water and where the problems are. We work together on an ongoing basis; we meet twice a year face-to-face for three days.

Je vous félicite. Vos notes étaient excellentes et vous avez ajouté de l'information très utile en faisant votre exposé.

Ce qui se dégage de votre document, c'est que dans un monde où tout serait parfait, le projet de loi d'initiative parlementaire de notre collègue ne serait pas nécessaire. Ce dernier a fait valoir, en faisant preuve d'une grande sagesse, que notre recherche de la perfection a la conséquence improductive ou dilatoire d'écarter des approches intéressantes. Nous ne vivons pas dans un monde parfait. La situation est différente dans chaque province, mais nous avons appris que dans certaines régions, l'infrastructure nécessitait des travaux de rénovation ou de modernisation, ou qu'elle devait être remplacée.

Le sénateur Spivak : À Winnipeg.

Le sénateur Angus : Nous avons entendu parler du Manitoba. Nous venons d'entendre parler de Montréal, dans la province du Québec. J'hésite. Votre explication est très pertinente. Vous avez mis l'accent sur les améliorations qui ont été apportées depuis la tragédie de Walkerton, mais il reste que celle-ci a bien eu lieu. La situation récente en Colombie-Britannique est une réalité, malgré les plans les mieux calculés des souris et des hommes.

Vous m'avez convaincu l'un et l'autre, mais l'argument qui pourrait l'emporter pour le bon sénateur, c'est que mieux vaut prévenir que guérir. Vous surveilleriez les responsables locaux qui ont en fait le pouvoir; vous auriez le contrôle et ne devriez pas investir les fonds, sauf en cas de graves lacunes dans la livraison d'eau salubre; par conséquent, en vertu des dispositions de ce projet de loi, vous auriez le pouvoir d'intervenir et de les mettre au pas.

Ce n'est pas une question, en fait, mais je vous invite à faire des commentaires. C'est actuellement mon dilemme. J'ai entendu parler de ce projet de loi il y a six mois. Je suis influencé par ma collègue, le sénateur Spivak qui présente parfois des projets de loi d'initiative parlementaire pour combler certaines lacunes. J'ai été persuadé que ce n'est pas un exercice futile. Nous avons fait une étude sur l'eau au Canada, de l'Est à l'Ouest. Nous avons été étonnés par les différences régionales. J'apprécierais que vous expliquiez quelles seraient les conséquences néfastes de ce projet de loi.

M. Cooper : J'insiste sur le fait que nous reconnaissons tous que ce n'est pas un exercice futile. Le sénateur Grafstein a attiré l'attention sur l'importance de l'eau potable. Le sénateur Banks est un membre actif du circuit des politiques de Pollution Probe en ce qui concerne une politique relative à l'eau. Il est important de continuer à attirer l'attention sur l'eau.

Vous avez évoqué le rôle de surveillant, le marteau et le fait de regarder par-dessus l'épaule. Ce n'est peut-être pas la meilleure comparaison, mais je préférerais marcher main dans la main avec les provinces et les territoires que de les surveiller, car nous avons un système qui est très axé sur la collaboration. Nous devons compter sur eux pour obtenir de l'information sur ce que contient l'eau et sur la nature des problèmes qui se posent. Nous collaborons constamment; nous nous réunissons pour trois jours deux fois par an.

Senator Angus: Do you do that with all the provinces?

Mr. Cooper: We do that with all the provinces and territories. We go through the priorities in terms of guidelines that need to be developed and updated. By consensus, everyone supports those and goes back and implements them.

You can always have another system to do oversight, and you can always say that having checks and balances is a good thing. I would suggest, though, that if it is a matter of putting resources somewhere, we know that there are significant challenges where we can work together to find solutions where it is not a regulatory matter. If there is an exceedance of a chemical contaminant, we want to look at the associated risks. We do not necessarily want to shut the water down if it is a marginal risk based on exposure over a lifetime.

We work with provinces because they are hands-on. They have the expertise related to their treatment systems and they manage locally many systems.

Ours has been a model of collaboration. In the last 10 years or so, the U.S. and the U.K. have had as many instances of waterborne outbreaks and deaths, such as in Milwaukee in 1993 with 400,000 people ill from cryptosporidium. As Senator Grafstein has pointed out, they have a federal oversight system.

It is not the regulatory regime or the backup regulatory regime that will protect people; it is the actions that we decide collectively within Canada that need to be addressed, whether it is the fact that we have to use tanker trucks in the North to provide communities in Nunavut and elsewhere in the territories with water, or the fact that source water is being impacted. We should focus our attention on source water protection, dealing with the small communities. I am not talking about discussions at conferences; I am talking about taking the best management practices to the communities and testing them out, and getting the industry to focus on the Canadian market, instead of on the international market, and bring some solutions.

You can have the backstops, but there is a certain amount of resources available. There is excellent federal-provincial-territorial collaboration. We are not there yet in terms of ensuring safety of drinking water for all Canadians, but it is certainly the objective of all governments and a priority of all citizens to ensure that their drinking water is safe. We feel we are on the right course in identifying and addressing problems rather than always coming back to establishing another regulatory regime, which would in fact duplicate the current regime.

Senator Angus: Are there effective national standards in place already under the regime that you do administer?

Le sénateur Angus : Faites-vous cela avec toutes les provinces?

M. Cooper : Nous le faisons avec toutes les provinces et territoires. Nous passons en revue les priorités pour élaborer les lignes directrices qui sont nécessaires et mettre les autres à jour. D'un commun accord, les participants appuient celles-ci et rentrent dans leur province ou territoire où ils les mettent en application.

On peut toujours instaurer un autre système pour la surveillance et on peut toujours dire qu'il est utile d'avoir certains contrepoids. Cependant, s'il s'agit d'investir des ressources à un endroit, nous savons que nous pouvons examiner ensemble des difficultés considérables pour trouver des solutions qui ne soient pas de nature réglementaire. Quand la quantité de contaminants chimiques est excessive, il faut examiner les risques corrélatifs. Il ne faut pas nécessairement couper l'eau si l'exposition pendant toute une vie ne représente qu'un risque marginal.

Nous collaborons avec les provinces, car elles ont une expérience directe. Elles ont les compétences associées à leurs systèmes de traitement et gèrent de nombreux systèmes à l'échelle locale.

Notre modèle est axé sur la collaboration. Au cours des dix dernières années, le nombre de cas d'écllosion de maladies d'origine hydrique et de décès causés par l'eau a été aussi élevé aux États-Unis et au Royaume-Uni que chez nous. À Milwaukee, par exemple, 400 000 personnes ont été atteintes de cryptosporidie en 1993. Comme l'a signalé le sénateur Grafstein, ces pays ont pourtant établi un système fédéral de surveillance.

Le régime réglementaire ou le régime réglementaire de secours ne protégeront pas la population; c'est au niveau des interventions au sujet desquelles nous prenons des décisions collectives au Canada qu'il faut agir, qu'il s'agisse du fait que nous devons utiliser des camions-citernes dans le Nord pour approvisionner les collectivités du Nunavut et les autres collectivités des territoires en eau ou de certains impacts sur les sources d'approvisionnement en eau. Il faudrait que nous concentrions notre attention sur la protection des sources d'approvisionnement en eau, dans les petites collectivités. Je ne préconise pas des discussions dans le cadre de conférences; ce que je suggère, c'est de mettre à l'essai les pratiques de gestion exemplaires dans les collectivités et d'amener l'industrie à axer ses efforts sur le marché canadien plutôt que sur le marché international et à apporter des solutions.

On peut mettre en place les renforts, mais les ressources sont limitées. La collaboration fédérale-provinciale-territoriale est excellente. Nous n'avons pas encore réussi à garantir la salubrité de l'eau potable pour tous les Canadiens, mais c'est l'objectif de tous les gouvernements et une priorité de tous les citoyens de s'assurer que leur eau potable est salubre. Nous pensons être sur la bonne voie en détectant et réglant les problèmes au lieu d'établir un régime réglementaire de plus qui serait en fait un dédoublement du régime actuel.

Le sénateur Angus : Est-ce que des normes nationales efficaces sont déjà en place sous le régime que vous administrez?

Mr. Cooper: Yes. It has been mentioned before that the guidelines for Canadian drinking water quality are voluntary, but the federal-provincial-territorial committee has a senior committee of health and environment that formally adopts the guidelines. Those guidelines are taken back to the provinces and put into legislation or regulation as binding, enforceable standards for drinking water in seven provinces. The other provinces and territories use site-specific permits and licences for water treatment plants. Where they apply those same guidelines as standards, they are required to meet them. The guidelines are developed nationally. They are enforced provincially and territorially.

Senator Angus: As appropriate.

Mr. Cooper: Certainly.

Senator Angus: I understand.

Mr. Cooper: In the U.S., where they have maximum contaminant levels, it is not always appropriate. If they have 80 chemical contaminants, they have to measure for 80 chemical contaminants, even if they do not have those particular contaminants in their source drinking water. Here they figure out what is in the source water and they apply those standards to their drinking water so we can keep the costs of monitoring down.

Senator Angus: If Minister Clement were to call you Monday morning and say, "Mr. Cooper, here is a new bill; I want you to ensure that we implement it properly," I understand you to be saying that that would have a negative effect on what you are already doing and would interfere with your current good work.

Mr. Cooper: Yes. The federation is a wonderful thing, but only when it works well. I admit that prior to Walkerton it did not work that well. Walkerton was a wake-up call. North Battleford was another one. Vancouver has served to wake us up even further.

Senator Angus: I live in North Hatley in Magog, and for both Lake Massawippi and Lake Memphremagog, we are having to boil the water because there is blue-green algae. There are deeper and more profound causes that are related to matters that Senator Spivak and I are particularly interested in, and there are other kinds of environmental abuse that have created this algae. Most residents in the city of Sherbrooke get their water from those lakes and in the winter the residents around the lakes take their water right out of the lakes. We have been told not to do that this winter, so we will have a lot of dry mouths.

Mr. Cooper: I understand the concern, and it is unacceptable. This issue is best addressed locally because these are land-use decisions, whether with respect to spreading fertilizers or waste water affluent. Various factors come together to cause those bacteria.

M. Cooper : Oui. On a déjà signalé que les lignes directrices en ce qui concerne la qualité de l'eau potable canadienne sont volontaires, mais le comité fédéral-provincial-territorial a établi un comité principal de la santé et de l'environnement qui adopte officiellement les lignes directrices. Ces lignes directrices sont communiquées aux provinces; elles ont d'ailleurs été intégrées à des dispositions législatives ou réglementaires et sont devenues des normes exécutoires dans sept provinces. Les autres provinces et territoires ont recours à des permis et des licences ponctuels en ce qui concerne les stations de traitement de l'eau. Dans les provinces où l'on applique les mêmes lignes directrices à titre de normes, celles-ci doivent être respectées. Les lignes directrices sont élaborées à l'échelle nationale. Elles sont mises en application à l'échelle provinciale et territoriale.

Le sénateur Angus : Comme il convient.

M. Cooper : Bien sûr.

Le sénateur Angus : Je comprends.

M. Cooper : Ce n'est pas toujours approprié aux États-Unis, où des niveaux maximum de contaminants ont été établis. S'il y a 80 contaminants chimiques, les Américains doivent faire des mesures pour ces 80 contaminants, même si on ne les retrouve pas particulièrement dans leur source d'approvisionnement en eau potable. Au Canada, on se base sur la source d'approvisionnement et on applique les normes à l'eau potable pour pouvoir maintenir les coûts de surveillance à un niveau raisonnable.

Le sénateur Angus : Si le ministre Clement vous appelait lundi matin pour vous présenter un nouveau projet de loi en disant qu'il veut que vous vous assuriez qu'il soit mis en œuvre de façon appropriée, vous lui répondriez que cela aurait un effet négatif sur ce que vous faites déjà et sur le bon travail que vous faites actuellement.

M. Cooper : Oui. La Confédération est extraordinaire, mais seulement lorsqu'elle fonctionne bien. Je reconnais qu'avant Walkerton, ça ne fonctionnait pas bien. Walkerton a été un réveil. North Battleford en a été un autre. L'incident de Vancouver nous a ouvert les yeux davantage.

Le sénateur Angus : J'habite dans North Hatley, à Magog, et nous devons faire bouillir l'eau du lac Massawippi et celle du lac Memphremagog à cause des algues bleues. Des causes encore plus profondes sont liées à des questions auxquelles le sénateur Spivak et moi-même sommes particulièrement intéressés; ce sont d'autres types de dégradation de l'environnement qui ont causé la propagation de ces algues. La plupart des habitants de la ville de Sherbrooke tirent leur eau de ces lacs; en hiver, les personnes qui habitent en bordure des lacs tirent directement leur eau de ces lacs. On nous a déconseillé de le faire cet hiver et, par conséquent, beaucoup de gens manqueront d'eau.

M. Cooper : Je comprends ces préoccupations; c'est effectivement une situation inacceptable. Il est préférable que le problème soit réglé à l'échelle locale en raison des décisions concernant l'utilisation des terres, en ce qui concerne l'épandage d'engrais ou les eaux usées. Ces bactéries sont le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs.

Senator Angus: These issues are complex. We do not want to mess the matter up. If this bill makes sense, as Senator Grafstein asserts, that you can accommodate, I will probably end up voting for it, but at the moment, I am on the fence. I appreciate your evidence. I will consider it and listen carefully.

Senator Milne: Mr. Cooper, you say that the current regime is working well, but did you say that 1,500 towns are presently under a boil-water order?

Mr. Cooper: Last year about this time, we did a survey with the provinces and territories to assess how many boil-water advisories were in place; I believe we found 1,765 boil-water advisories in seven provinces. Many of those are seasonal campgrounds or small situations; all of them are essentially small communities. Certainly, to us, that is unacceptable, and that is why we trying not only to collect information on boil-water advisories and why they are occurring and have a real-time system to track and monitor, but we are also trying to solve some of the problems. We do not want to see those advisories continue.

Senator Milne: That is precisely my point. Obviously, the system is not working; if you have 1,700 advisories in seven provinces, probably the average is about 2,000 advisories right now, all the time, across Canada.

Mr. Cooper: It could be that high, yes.

Senator Milne: Therefore, the system is not working. Has anything been done at the federal level to ensure that the provinces are enforcing Justice O'Connor's recommendations?

Mr. Cooper: As I said, we work with the provinces and territories in looking at all the recommendations, so we can share information between jurisdictions on best management practices.

I would point out that regulating does not solve the problem of boil-water advisories. Boil-water advisories are a protective measure put in place because a problem has been detected. Many small communities can just chlorinate to disinfect their drinking water. If there is a high turbidity in the water, then they may have to put introduce a boil-water advisory.

The system with operators is a significant challenge. If you have a town of 100 or 200 people, the operators tends to have many jobs. They are not dedicated to that particular responsibility. We are not going to solve the problem just by regulating. We need to bring solutions. Fining or throwing people in jail because they have an exceedance or a boil-water advisory will not solve the problem of a resource need for infrastructure, for the right treatment and for the right training and certification

Le sénateur Angus : Ces questions sont complexes. Nous ne voulons pas tout gâcher. Si ce projet de loi est raisonnable, comme le prétend le sénateur Grafstein, et que vous pouvez vous y adapter, je voterai probablement finalement en sa faveur mais, pour l'instant, j'hésite encore. J'apprécie votre témoignage. Je l'examinerai et l'écouterai attentivement.

Le sénateur Milne : Monsieur Cooper, d'après vous, le régime actuel est efficace, mais avez-vous bien dit que 1 500 villes sont actuellement visées par une ordonnance d'ébullition de l'eau?

M. Cooper : L'année dernière, à peu près à la même période que celle-ci, nous avons fait une enquête auprès des provinces et des territoires pour évaluer le nombre d'avis d'ébullition de l'eau qui étaient en vigueur. Je pense que nous en avons relevé 1 765 dans sept provinces. La plupart de ces avis concernaient des terrains de camping saisonniers ou des cas de petite envergure; dans tous les cas, il s'agissait de petites collectivités. Bien sûr, nous trouvons cela inacceptable, et c'est pourquoi nous nous appliquons non seulement à recueillir de l'information sur les avis d'ébullition de l'eau potable — et la raison pour laquelle ils sont émis est qu'on a mis en place un système en temps réel et un contrôle —, mais nous nous efforçons en outre de résoudre certains des problèmes. Nous ne voulons pas que ces avis persistent.

Le sénateur Milne : C'est précisément là que je voulais en venir. De toute évidence, le système n'est pas efficace; si on a relevé 1 700 avis dans sept provinces, la moyenne actuelle est probablement d'environ 2 000 avis pour l'ensemble du Canada.

M. Cooper : Oui, le nombre pourrait être aussi élevé.

Le sénateur Milne : Donc, le système n'est pas efficace. A-t-on pris des initiatives au niveau fédéral pour s'assurer que les provinces mettent en œuvre les recommandations du juge O'Connor?

M. Cooper : Comme je l'ai signalé, nous examinons toutes les recommandations avec la collaboration des provinces et des territoires pour pouvoir communiquer l'information concernant les pratiques de gestion exemplaires entre les différents paliers de gouvernement.

Je signale que la réglementation ne résoudra pas le problème des avis d'ébullition de l'eau. Ceux-ci sont des mesures de protection mises en place parce qu'un problème a été détecté. De nombreuses petites collectivités peuvent se contenter de chlorer leur eau potable pour la désinfecter. Si le degré de turbidité de l'eau est élevé, elles peuvent être amenées à émettre un avis d'ébullition.

Le système faisant intervenir des opérateurs pose un défi d'envergure. Lorsqu'il s'agit d'une ville de 100 ou 200 habitants, les opérateurs ont généralement plusieurs tâches différentes. Ils ne se consacrent pas entièrement à cette responsabilité. On ne résoudra pas le problème uniquement par la réglementation. Il est essentiel d'apporter des solutions. Ce n'est pas en imposant une amende à certaines personnes ni en les jetant en prison parce que les niveaux limites sont dépassés ou en émettant un avis

of operators. Now all provinces require certification of operators. One territory and one province are in the process of moving towards requiring certification of operators.

There are so many issues involved. For example, there is also a question of distribution systems. Ottawa has a sophisticated treatment system at Britannia and Lemieux Island, which goes through flocculation, coagulation and sedimentation. We cannot apply the same large scale municipal treatment to small communities.

Senator Milne: I am well aware of that. I am particularly concerned about small communities. I am concerned about our Aboriginal reserves. How many of our Aboriginal reserves are now on a boil-water order?

Mr. Cooper: I do not have those statistics. I believe I heard 75, but that may have been at the last committee hearing. Someone mentioned 91, so the number might have gone up.

Clearly Mr. Prentice, the Minister of Indian Affairs and Northern Development, has made it a priority to address that issue. The expert panel review has been tabled, and one of its preconditions is that one can bring in a regulatory regime. The panel has various options. However, it said that unless the resource, capacity and training issues are addressed, the regulations will do no good. Both have to be adjusted at the same time.

Senator Milne: That is it precisely. The resource issue is a real problem. You mentioned aquifers. Most of the smaller communities and Aboriginal reserves draw their water from aquifers, and the aquifers in Canada have not been completely mapped. We do not know where they are, and we do not know what the routes are. We have heard evidence before this committee to tell us that. Again, it is a federal problem, in that money has been withdrawn from the agricultural services that were mapping the aquifers.

It is definitely a matter of resources, but I feel that we have a federal responsibility first to map the aquifers and second to make certain that the drinking water on our Aboriginal reserves is potable. I am concerned when I hear you talking about walking hand in hand with the provinces. That is good and has been doing probably a good job until now, but it is not a good enough job.

Mr. Cooper: I would agree with you. It is not a good enough job. I certainly agree that we need better information on our groundwater resources as almost 30 per cent of Canadians depend on groundwater for their potable water supplies. It is a key resource. We are concerned about its availability and quality, and we need to spend more time on resources to better understand it. I would not be here unless I thought we needed to do more to

d'ébullition de l'eau qu'on réglerait le problème du besoin de ressources pour aménager l'infrastructure nécessaire et pour traiter l'eau de façon appropriée, ainsi que pour donner aux opérateurs la formation et l'accréditation qui sont nécessaires. Actuellement, toutes les provinces exigent que les opérateurs soient accrédités. Ce processus est actuellement en cours dans un territoire et une province.

Le nombre de facteurs qui interviennent est très élevé. Par exemple, un problème de réseau de distribution se pose également. Ottawa a mis en place un système de traitement élaboré à Britannia et à l'île Lemieux, basé sur la floculation, la coagulation et la sédimentation. On ne peut pas appliquer le même système de traitement aux petites municipalités.

Le sénateur Milne : J'en suis très consciente. Je suis particulièrement préoccupée au sujet des petites collectivités. Je suis préoccupée au sujet des réserves autochtones. Combien de réserves autochtones font actuellement l'objet d'un avis d'ébullition de l'eau?

M. Cooper : Je n'ai pas ces chiffres. J'ai entendu parler de 75, mais c'était peut-être aux dernières audiences du comité. Quelqu'un a mentionné 91 et, par conséquent, le nombre a peut-être augmenté.

Monsieur Prentice, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, a fait de la résolution de ce problème une priorité bien claire. Le rapport d'examen du groupe d'experts a été déposé et une des conditions préalables est qu'on puisse mettre en place un régime réglementaire. Le groupe a proposé diverses options. Cependant, il a précisé que les règlements ne serviraient à rien si les problèmes de ressources, de capacité et de formation ne sont pas réglés. Les deux facteurs doivent être combinés.

Le sénateur Milne : C'est précisément cela. La question des ressources pose un réel problème. Vous avez mentionné les réservoirs aquifères. La plupart des petites collectivités des réserves autochtones tirent leur eau de réservoirs aquifères dont on n'a pas encore fait un relevé complet au Canada. Nous ne savons pas où ils se trouvent et nous ne connaissons pas leur tracé. Nous avons entendu des témoignages à ce sujet. Ce problème est dû au gouvernement fédéral car il a diminué les crédits des services agricoles qui faisaient le relevé des réservoirs aquifères.

C'est donc indéniablement une question de ressources, mais j'estime que le gouvernement fédéral a d'abord la responsabilité de faire un relevé des réservoirs aquifères, puis de s'assurer que l'eau de consommation de nos réserves autochtones est potable. Cela m'inquiète quand je vous entends parler de marcher main dans la main avec les provinces. C'est bien et cette approche a probablement fait l'affaire jusqu'à présent, mais ce n'est plus suffisant.

M. Cooper : Je suis d'accord avec ce que vous dites. Ce n'est plus suffisant. Nous avons effectivement besoin d'informations plus précises sur nos ressources en eau souterraine, car c'est la source d'approvisionnement en eau potable de près de 30 p. 100 des Canadiens. C'est une ressource clé. Nous sommes préoccupés au sujet de sa disponibilité et de sa qualité; il est donc nécessaire de consacrer davantage de temps et de ressources à une étude plus

protect drinking water. It is a key concern. Federally, we are concerned about the quality of drinking water. The First Nations reserves need to be addressed as a priority. We believe that our collaborative approach is effective in moving forward — not that we have achieved everything we need to achieve, but it is the best way to move forward to protect our drinking water.

Senator Milne: You are telling me that the hand-in-hand approach that you have been using is probably as effective as it can be given the resources you have right now.

Mr. Cooper: Yes, but more resources would always help, whether federal or provincial, to address drinking water issues. We need to focus on the small systems and the ones under boil-water advisories. However, that does not speak to the need for a regulatory regime, because all countries, including the U.S. and in Europe, are facing the same issues and same challenges. This situation is not unique to Canada.

Senator Milne: How many of our reserves, for which the feds have a direct responsibility, are constantly on a boil-water advisory?

Mr. Cooper: You would have to get that information from Indian and Northern Affairs Canada, or I could get it for you.

Senator Milne: Could you get that for us, please?

Mr. Cooper: Certainly. Those reserves are identified as the highest risk and where action has been taken.

Senator Milne: We hope that is the case.

Mr. Cooper: We are all concerned and want to see improvement. A lot of money has been spent since 2003 and before, and we need to rectify that situation.

Senator Adams: There was a water problem in Rankin Inlet in Nunavut last year. Somehow bacteria got into their waterline system. If it happened once, it will happen again. People do not trust tap water anymore.

In Nunavut and the territories, Public Works and Government Services Canada looks after maintenance of the water system. The municipality provides us a water bill every month. Living in the Arctic, we figure we live with the best water in the world. Nowadays, everything is operated by a system, from the water delivery to the reservoir. However, we have a problem now.

approfondie de cette ressource. Je ne serais pas ici si je n'estimais pas qu'il est nécessaire de faire davantage d'efforts pour protéger l'eau potable. C'est une préoccupation de tout premier plan. Le gouvernement fédéral se préoccupe de la qualité de l'eau potable. Il est essentiel d'accorder la priorité aux réserves des Premières nations. Nous estimons que notre approche fondée sur la collaboration est efficace pour réaliser des progrès; nous n'avons pas atteint tous les objectifs essentiels, mais c'est la meilleure approche pour protéger notre eau potable.

Le sénateur Milne : Vous estimez que l'approche qui consiste à travailler main dans la main que vous avez adoptée est probablement la plus efficace compte tenu des ressources dont vous disposez actuellement.

M. Cooper : Oui, mais des ressources supplémentaires aideraient malgré tout, que ce soit à l'échelon fédéral ou à l'échelon provincial, à résoudre les problèmes liés à l'eau potable. Il est impératif que nous portions surtout notre attention sur les petits réseaux et sur ceux qui font l'objet d'avis d'ébullition de l'eau. Ce n'est toutefois pas une preuve de la nécessité d'établir un régime réglementaire car tous les pays, y compris les États-Unis et les pays européens, sont confrontés à des problèmes et à des difficultés semblables. Cette situation n'est pas propre au Canada.

Le sénateur Milne : Combien de réserves autochtones relevant directement de la responsabilité du gouvernement fédéral font constamment l'objet d'un avis d'ébullition de l'eau?

M. Cooper : Il faudrait que vous demandiez cette information au ministère des Affaires indiennes et du Nord ou je pourrais peut-être l'obtenir pour vous.

Le sénateur Milne : Pourriez-vous l'obtenir pour nous?

M. Cooper : Bien sûr. Ces réserves sont considérées comme étant les plus à risque et ce sont celles dans lesquelles des mesures ont été prises.

Le sénateur Milne : Nous l'espérons.

M. Cooper : Nous sommes tous préoccupés par la situation et voulons qu'elle s'améliore. Des sommes considérables ont été dépensées depuis 2003 et avant cela. Il est essentiel de redresser la situation.

Le sénateur Adams : Un problème d'eau potable s'est posé à Rankin Inlet, au Nunavut, l'année dernière. Des bactéries se sont introduites on ne sait trop comment dans le réseau de distribution d'eau. Cela s'est produit une fois et cela se produira à nouveau.

Au Nunavut et dans les territoires, c'est Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qui s'occupe de l'entretien du système de distribution d'eau. La municipalité nous envoie une facture d'eau tous les mois. Étant donné que nous sommes dans l'Arctique, nous pensions avoir la meilleure qualité d'eau au monde. De nos jours, tout est basé sur un réseau qui assure la livraison de l'eau à partir du réservoir. Un problème se pose toutefois actuellement.

I was saying to the committee that especially because there are elders present in every community up North, we do not want to have drinking water come from water delivery or to have a water and sewer system in place in the community, especially since we do not trust the water anymore. There is too much chlorine.

In Nunavut, there are 26 communities hooked into the same water and sewer system. Rankin Inlet, Iqaluit and Resolute Bay have separate water and sewer systems.

My friend lives 10 kilometres from Rankin Inlet. Every two or three days, they go out and check his net. They will bring a water tank along in order to bring back drinking water to make fresh tea. If you try to make tea or coffee with the water from the water system, it comes out black. The only way I can clear my tea is to put lemon in it. That will clear it up a little.

At Rankin Inlet, we have fish in the lake that is two kilometres from where we live. The skin of the fish is discoloured because the chlorinated water from the system goes back into the lake. The fishes' skin is clear now because there is so much water going into the lake. That is the kind of system in place.

Oftentimes we find the fish in the rivers, and sometimes they make it all the way to the lake. Sometimes they get stuck in the pond and then it freezes over. Therefore, many Arctic char have died because of a lack of oxygen in those ponds.

We have a reservoir that delivers water for people to drink in the community during the winter. Sometimes that reservoir accumulates 5 or 6 feet of ice on the top. We are talking about drinking water advisories when that happens.

We have a water advisory board. If anything like that happens, people end up going to the nursing station in either hospital — we now have a hospital in Rankin Inlet. I do not know how often the water coming from the tap is tested. The only time people must visit the nursing station in the hospital is if they have diarrhea or are vomiting.

The only thing I know about the people testing the water in the community is that they issue advisories that have nothing to do with the community itself. However, the people you are talking about may be different from Indian Affairs.

We have water board surface rights. One needs a water licence to go through the mining process as a result of the water that may drain out in the future. That is all we have. We have the water board and surface rights for mining and oil and gas up in Nunavut and the territories.

J'expliquais au comité qu'en raison surtout de la présence d'anciens dans toutes les collectivités du Nord, nous ne voulons pas que l'eau potable vienne d'un réseau de distribution d'eau ni qu'on installe un réseau d'eau et d'égouts dans la collectivité, d'autant plus que nous n'avons plus confiance dans l'eau. Elle contient trop de chlore.

Au Nunavut, 26 collectivités sont raccordées au même système d'eau et d'égouts. Rankin Inlet, Iqaluit et Resolute Bay ont des réseaux d'eau et d'égouts différents.

J'ai un ami qui habite à une dizaine de kilomètres de Rankin Inlet. Tous les deux ou trois jours, il va vérifier son filet. Il emporte avec lui un bidon pour ramener de l'eau potable pour faire du thé. Quand on essaie de faire du thé ou du café avec l'eau du réseau de distribution, il est noir. La seule méthode que j'ai trouvée pour éclaircir mon thé, c'est d'y ajouter du citron. Ça l'éclaircit un peu.

À Rankin Inlet, il y a du poisson dans le lac situé à dix kilomètres de chez nous. La peau du poisson est décolorée parce que l'eau chlorée du réseau est rejetée dans le lac. La peau du poisson s'est éclaircie parce que de trop grandes quantités d'eau sont rejetées dans le lac. Voilà le type de réseau qui a été mis en place.

Nous avons souvent constaté que les poissons qui se trouvent dans les rivières remontent jusqu'au lac. Ils se retrouvent parfois captifs dans une mare dont la surface gèle. De nombreux ombles de l'Arctique ont ainsi péri à cause du manque d'oxygène dans ces mares.

Il y a un réservoir qui fournit l'eau potable aux habitants de la collectivité en hiver. Parfois, une couche de cinq à six pieds de glace s'accumule à la surface de ce réservoir. Nous envisageons alors d'émettre des avis d'ébullition de l'eau.

Nous avons un conseil consultatif sur l'eau. Quand un incident semblable se produit, les gens vont au poste de soins infirmiers d'un des deux hôpitaux, car il y en a maintenant un à Rankin Inlet. J'ignore à quelle fréquence l'eau du robinet est analysée. Les seules occasions où les habitants doivent se rendre au poste de soins infirmiers de l'hôpital sont lorsqu'ils ont la diarrhée ou vomissent.

Tout ce que je sais au sujet des personnes qui analysent l'eau de la collectivité, c'est qu'elles émettent des avis qui ne concernent pas du tout la collectivité. Les personnes auxquelles vous faites référence sont peut-être d'autres personnes que des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes.

Chez nous, le conseil responsable de l'eau a des droits de surface. Il faut obtenir un permis d'exploitation hydraulique pour pouvoir faire de l'exploitation minière, à cause des risques de pénuries d'eau. C'est tout ce que nous avons. Nous avons le conseil responsable de l'eau et les droits de surface pour l'exploitation minière, pétrolière et gazière au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Do the drinking water advisories come from the health department? Do medical doctors or scientists determine the best water to drink? I would like to find out more about that.

Mr. Cooper: Are you asking who issues the boil-water advisories?

Senator Adams: Yes.

Mr. Cooper: Generally the medical officer of health, the chief health officer, issues advisories because it is a health issue.

The boil-water advisories are issued when there is a detection of E. coli or a potential fecal contamination of drinking water that could cause enteric illness.

The warning is issued locally. Usually there is a regional officer of health as well as a local one, depending on the size of the community. That is the basis for issuing the advisory.

Senator Adams: When you mention population, you start off with figures of 5,000 or 10,000. Where I come from, some communities have fewer than 200 people. Are the advisories issued by population?

Mr. Cooper: No. If contamination of drinking water is detected through microbiological contaminants, no matter the size of the community, a boil-water advisory will be issued because it is very risky.

Clearly, it is unacceptable not to better adjust the small community situation in Canada. Other countries around the world are facing the same issue. It is obvious that we need to do more in that respect.

In areas where there is permafrost, we have significant challenges. There are fewer options in terms of ensuring there is a supply of drinking water during the winter. Unless we focus our efforts on trying to address those issues, regulations by themselves will not sort that problem out.

Not only communities in the North but many other communities may be under a boil-water advisory for one or two years because they have not invested in treatment or in an operator who is trained to alleviate the problem.

Given the costs incurred by a community while being under a boil-water advisory, or by Vancouver's being under a boil-water advisory for two weeks, for example, I am sure many millions of dollars are lost.

I do not want to simplify to say it is a matter of culture, but people must respect the value of water. It is not just a matter of being able to regulate it. If you are a small community with a population of 3,000 or 4,000 or 5,000 or 200, if you can recognize that drinking water is safe, that is part of the solution. Paying the value for the provision of water is important.

Les avis d'ébullition de l'eau sont-ils émis par le ministère de la Santé? Est-ce que ce sont des médecins ou des scientifiques qui déterminent le type d'eau qui convient le mieux pour la consommation humaine? J'aimerais avoir davantage d'information à ce sujet.

M. Cooper : Demandez-vous qui émet les avis d'ébullition de l'eau?

Le sénateur Adams : Oui.

M. Cooper : D'une façon générale, c'est le médecin hygiéniste ou le médecin hygiéniste en chef qui émet les avis, car c'est une question qui concerne la santé.

Les avis d'ébullition de l'eau sont émis quand on détecte la présence de E. coli ou une contamination fécale potentielle de l'eau potable, susceptible de causer une maladie entérique.

L'avertissement est donné à l'échelle locale. Il y a généralement un agent régional et un agent local des services de santé, selon la taille de la collectivité. C'est à ce niveau que sont émis les avis.

Le sénateur Adams : À propos de population, vous citez des chiffres de 5 000 ou 10 000 habitants. Dans ma région, certaines collectivités comptent moins de 200 personnes. Les avis sont-ils émis par la population?

M. Cooper : Non. Si l'on détecte la présence de contaminants microbiologiques dans l'eau potable, quelle que soit la taille de la collectivité, un avis d'ébullition de l'eau est émis en raison des risques élevés.

Il est absolument inadmissible de ne pas mieux s'adapter à la situation des petites collectivités. D'autres pays sont confrontés au même problème. Il est clair que nous devons faire davantage d'efforts dans ce domaine.

Nous sommes confrontés à des difficultés particulières dans les régions où les habitations sont construites sur le pergélisol. On a moins d'options en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable au cours de l'hiver. Si nous ne concentrons pas nos efforts sur la résolution de ces problèmes, ce ne sont pas des règlements qui nous aideront.

Non seulement des collectivités du Nord, mais aussi de nombreuses autres collectivités, font parfois l'objet d'un avis d'ébullition de l'eau pendant un an ou deux parce qu'elles n'ont pas investi dans le traitement de l'eau ou dans le salaire d'un opérateur ayant reçu une formation adéquate dans ce domaine.

Étant donné les coûts qu'un avis d'ébullition de l'eau entraîne pour une collectivité ou les coûts que cela entraîne pour une ville comme Vancouver d'être touchée par un avis d'ébullition pendant deux semaines, je suis sûr que les pertes s'élèvent à plusieurs millions de dollars.

Je ne cherche pas à simplifier le problème au point de dire que c'est une question de culture, mais il faut respecter la valeur de l'eau. Il ne s'agit pas simplement d'être capable de la réglementer. Dans le cas d'une petite collectivité de 3 000 à 5 000 habitants, voire de 200 habitants, si l'on peut reconnaître que l'eau potable est salubre, c'est déjà une partie de la solution. Il est important de payer la valeur de la fourniture de l'eau.

For small communities, that is a big challenge. That is where we must find better solutions.

Senator Adams: Regarding what happened in Walkerton, Indian and Northern Affairs Canada has a department to look after the reservoirs and everything on the reserves. However, we are not living on reserve up in Nunavut. Is it different? We do not have anything to do with Indian and Northern Affairs Canada. Do they have engineers in that department who are responsible for the water system in the reserve area?

Mr. Cooper: Indian and Northern Affairs Canada works with the Department of Public Works and Government Services. With the bands, Indian and Northern Affairs manages the design, construction and maintenance of the water treatment systems on reserves. They work with other departments, certainly with Health Canada and others.

Senator Milne: With perhaps 200 people, a small community like Rankin Inlet in Nunavut, where they are living on permafrost and have tailing ponds that may be draining into their community water supply and reservoir, who is responsible for testing that water and ensuring that there are no contaminants?

There is ice on top and underneath during the winter. Who is in the small community to test and determine whether there is bacterial and perhaps chemical contamination in the water?

Mr. Cooper: The Ministry of Health or Ministry of Environment in the territories would be responsible for ensuring the testing and looking at the potential contamination from mining ponds, tailing ponds and so on.

I admit this is something we need to do a better job at collectively.

Senator Adams: How many companies are producing bottled water in Canada?

Mr. Cooper: I would say the same number that produces beer. It seems to be a growing industry.

I believe the latest statistics indicated that Canada actually imports more foreign bottled water than it produces or exports itself. There are many companies; certainly the larger ones tend to be foreign.

I am not an expert on bottled water.

Senator Adams: In Rankin Inlet, bottled water costs as much as a bottle of coke, and these companies are making money. We must boil water because we do not trust any pond close to our area. We must go two or three miles out to get water.

C'est un défi de taille pour les petites collectivités. C'est pourquoi il est impératif de trouver des solutions plus intéressantes.

Le sénateur Adams : Compte tenu de ce qui s'est passé à Walkerton, Affaires indiennes et du Nord Canada a un service qui est responsable des réservoirs et de toutes les installations situées dans les réserves. Nous ne vivons toutefois pas dans des réserves au Nunavut. La situation est-elle différente? Nous n'avons aucun lien avec Affaires indiennes et du Nord Canada. Y a-t-il dans ce ministère des ingénieurs qui sont responsables du réseau de distribution d'eau dans les réserves?

M. Cooper : Affaires indiennes et du Nord Canada collabore avec le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Avec les bandes, Affaires indiennes et du Nord Canada gère la conception, la construction et l'entretien des systèmes de traitement de l'eau dans les réserves. Ils collaborent avec d'autres ministères, comme Santé Canada et quelques autres.

Le sénateur Milne : Dans une petite collectivité d'environ 200 habitants, comme Rankin Inlet, au Nunavut, où l'on vit sur le pergélisol et où des écoulements des bassins de décantation peuvent contaminer le système d'approvisionnement en eau et le réservoir de la collectivité, qui est responsable des analyses de l'eau et qui est chargé de s'assurer qu'elle ne contienne pas de contaminants?

La surface gèle l'hiver. Qui, dans les petites collectivités, est chargé de faire les analyses et de déterminer si l'eau n'est pas contaminée par des bactéries, voire par des produits chimiques?

M. Cooper : C'est le ministère de la Santé ou le ministère de l'Environnement des territoires qui est chargé de faire faire les analyses et de vérifier si l'eau n'est pas contaminée par les bassins miniers et les bassins de décantation.

Je reconnais qu'il est essentiel de faire des efforts collectifs pour améliorer l'efficacité du système.

Le sénateur Adams : Combien d'entreprises productrices d'eau embouteillée y a-t-il au Canada?

M. Cooper : À peu près autant que de brasseries. Il semblerait que ce soit un secteur en pleine croissance.

Je pense que, d'après les chiffres les plus récents, le Canada importe de plus grandes quantités d'eau embouteillée en provenance de l'étranger qu'il n'en produit ou n'en exporte. Il existe de nombreuses entreprises dans ce secteur, et les plus grandes sont généralement étrangères.

Je ne suis pas expert en matière d'eau embouteillée.

Le sénateur Adams : À Rankin Inlet, l'eau embouteillée coûte autant qu'une bouteille de coca et ces entreprises font des profits. Nous devons faire bouillir l'eau parce que nous n'avons pas confiance dans les réservoirs de notre région. Nous devons parcourir des distances de deux ou trois milles pour aller chercher de l'eau.

The companies that are making money producing bottled water are not paying for the water. Those profitable companies start lobbying the government not to pass the bill because it will affect their company. That is why I asked how many people are producing bottled water between Canada and other countries.

Mr. Cooper: We are proponents of drinking tap water as opposed to buying bottled water. Bottled water is not a solution. It must be used at certain times, certainly.

Senator Spivak: You already have guidelines. If you had national standards and also worked collaboratively, I do not know why there is the big contradiction there.

Obviously the federal government has responsibility for science and research, and it should be directing that activity that towards water sources.

If bulk water is part of the Food and Drugs Act, will that have any impact on the NAFTA situation?

Mr. Cooper: This committee may remember that the International Boundary Waters Treaty Act was amended three or four years ago by Foreign Affairs and International Trade Canada and Environment Canada, which prohibited the bulk removal of water from the Great Lakes basin and several other international basins.

Because you are prohibiting the bulk removal of water from one watershed to another, you are putting a prohibition in place before something could potentially become a good. Therefore it is not subject to NAFTA.

It is based on the protection of the watershed and the water in the watershed.

Senator Spivak: You already have bottled water, which is taken from water sources, right?

Mr. Cooper: That is correct.

Senator Spivak: Then it is a good.

Mr. Cooper: That is correct.

Senator Spivak: If water becomes a commodity under the Food and Drugs Act, will that be enough to protect it?

Ms. O'Shea: I am sorry, I have no expertise on NAFTA.

Senator Spivak: That is fine.

Mr. Cooper: It is a good question and should be looked into. That water is not sold for profit as a product. It is really the delivery, the service and the treatment you are paying for, and not the actual water as a product. It would need to be looked at in the context of NAFTA.

Senator Grafstein: Mr. Cooper, thank you for your very candid information; this has been very helpful. I want to thank Ms. O'Shea as well, because it has been a five-year quest.

Les entreprises qui font des profits en vendant de l'eau embouteillée ne paient pas leur eau. Ces entreprises rentables font maintenant du lobbying auprès du gouvernement pour que celui-ci ne leur refille pas la facture, sous prétexte que cela aurait une incidence néfaste pour elles. C'est pourquoi j'ai demandé quel était le nombre d'entreprises productrices d'eau embouteillée au Canada et à l'étranger.

M. Cooper : Nous préconisons de boire de l'eau du robinet plutôt que d'acheter de l'eau embouteillée. L'eau embouteillée n'est pas une solution, même s'il est nécessaire d'y avoir recours de temps à autre.

Le sénateur Spivak : Vous avez déjà établi des lignes directrices. Je ne vois pas pourquoi ce serait si contradictoire que cela d'établir des normes nationales et de collaborer.

La science et la recherche relèvent, naturellement, du gouvernement fédéral, et il devrait orienter ces activités sur les sources d'approvisionnement en eau.

Si l'eau libre est sous le régime de la Loi sur les aliments et drogues, cela aura-t-il une incidence sur l'ALENA?

M. Cooper : Le comité se souvient peut-être que la Loi du Traité des eaux limitrophes internationales avait été modifiée il y a trois ou quatre ans par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et par Environnement Canada, dans le but d'interdire le prélèvement d'eau à grande échelle dans le bassin des Grands Lacs et dans plusieurs autres bassins internationaux.

Étant donné que vous interdisez le prélèvement d'eau à grande échelle d'un bassin hydrographique à un autre, vous émettez une interdiction avant que cela ne puisse devenir un produit. Par conséquent, cette eau n'est pas sous le régime de l'ALENA.

Cette interdiction a pour but de protéger le bassin et l'eau qu'il contient.

Le sénateur Spivak : Il y a déjà de l'eau embouteillée, qui est prélevée sur des sources d'eau. Est-ce bien cela?

M. Cooper : Oui.

Le sénateur Spivak : C'est donc un produit.

M. Cooper : C'est exact.

Le sénateur Spivak : Si l'eau devient un produit au sens de la Loi sur les aliments et drogues, cela sera-t-il suffisant pour la protéger?

Mme O'Shea : Je regrette, mais je ne suis pas une experte en ce qui concerne l'ALENA.

Le sénateur Spivak : C'est bien.

M. Cooper : C'est une question intéressante, et il faudrait l'examiner. Cette eau n'est pas vendue comme un produit dans un but lucratif. Vous payez en réalité pour la livraison, le service et le traitement et pas pour l'eau comme telle. Il faudrait examiner la question dans le contexte de l'ALENA.

Le sénateur Grafstein : Monsieur Cooper, merci pour les informations que vous avez données en toute franchise; elles ont été très utiles. Je remercie également Mme O'Shea, car c'est une

Finally we have on the record something that I thought was clear-cut. The federal government does have the power to exercise jurisdiction with respect to this bill. I thank you for that.

I have had three problems to overcome in this bill. I want to address each one.

First, the constitutional power has been addressed. I want to thank you for that. It has taken five years for me to be able to get that short statement on the record.

Second is the cost. I want to deal with that today.

Third, I want to deal with the collaborative issue that Mr. Cooper talked about. Then I want to talk about the federal power.

I would like to start with an anecdote. It is related to the competition between your department and the Department of Fisheries and Oceans. The fisheries department confronted the same problem you confronted: they tried to work collaboratively with the province to make sure that fish could swim in unpolluted water and could live.

They came to the conclusion that they had to exercise the federal power in order to make sure as best they could that freshwater fish were free of pollution. Because Senator Adams lives, eats and survives on the land to a great measure, he understands this issue better than most.

Harry Truman used to say that the federal power sometimes can be a positive force to compel the provinces to do the job they were supposed to do under the Constitution which they failed to do.

I understand the collaborative nature. I compliment you on how well you have been working with the provinces. However, as Senator Milne has said, it is not satisfactory.

What will we do when confronted with a national tragedy or scandal? Let me tell you about another conflict and I will get into my questions.

You have given us sketchy costs here. The question of costs is my second barrier. You have given us the costs of \$40 billion over 20 years. Was it estimated at \$40 billion?

Mr. Cooper: A range of \$40 billion to \$80 billion.

Senator Grafstein: Let us use the higher figure of \$80 billion over a 40-year period. That is \$2 billion a year. To what extent is your department responsible for public health in this country? What is its annual budget?

Mr. Cooper: To be perfectly honest, I am not sure.

recherche qui dure depuis cinq ans. Nous avons enfin de l'information précise au compte rendu. Le gouvernement fédéral a le pouvoir d'exercer sa compétence en ce qui concerne ce projet de loi. Je vous en remercie.

J'ai eu trois problèmes à surmonter dans le contexte de ce projet de loi. Je voudrais les exposer l'un après l'autre.

Premièrement, il a fallu tenir compte du pouvoir constitutionnel. Je vous remercie pour cette information. Il m'a fallu cinq ans pour pouvoir faire consigner ce court énoncé au compte rendu.

Deuxièmement, il y a la question du coût. Je voudrais en discuter aujourd'hui.

Troisièmement, je voudrais examiner la question de la collaboration à laquelle M. Cooper a fait référence. Je voudrais ensuite faire des commentaires sur le pouvoir fédéral.

Je voudrais d'abord raconter une anecdote. Elle concerne la concurrence entre votre ministère et le ministère des Pêches et des Océans. Le ministère des Pêches a été confronté au même problème que vous; il a essayé de collaborer avec la province pour s'assurer que le poisson puisse nager dans des eaux non polluées et survivre.

Ce ministère en est arrivé à la conclusion qu'il devait exercer le pouvoir fédéral pour s'assurer dans toute la mesure du possible que le poisson d'eau douce soit exempt de pollution. Étant donné que le sénateur Adams vit sur la terre et se nourrit de ce qu'elle lui donne, il comprend cette question mieux que la plupart des personnes.

Harry Truman avait coutume de dire que le pouvoir fédéral peut parfois être une force constructive pour obliger les provinces à faire le travail qu'elles avaient la responsabilité de faire en vertu de la Constitution, mais qu'elles n'ont pas fait.

Je comprends la question de la collaboration. Je vous félicite pour votre collaboration avec les provinces. Cependant, comme l'a signalé le sénateur Milne, les résultats ne sont pas satisfaisants.

Que ferons-nous lorsque éclatera une tragédie nationale ou un scandale national? Je voudrais faire quelques observations sur un autre conflit, puis je poserai mes questions.

Vous avez donné de l'information peu détaillée sur les coûts. La question des coûts est ma deuxième difficulté. Vous avez mentionné des coûts d'une quarantaine de milliards de dollars sur une période de 20 ans. Les coûts ont-ils été évalués à 40 milliards de dollars?

M. Cooper : Ils devraient osciller entre 40 et 80 milliards de dollars.

Le sénateur Grafstein : Utilisons le chiffre le plus élevé de 80 milliards de dollars, sur une période de 40 ans, ce qui fait deux milliards de dollars par an. Dans quelles proportions votre ministère est-il responsable de la santé publique dans notre pays? Quel est son budget annuel?

M. Cooper : Pour être tout à fait honnête avec vous, je n'en suis pas sûr.

Senator Grafstein: Do you accept that it is in the billions of dollars?

Mr. Cooper: Yes.

Senator Grafstein: The federal government is responsible for funding public health. Therefore, the taxpayer has to pay for the public health of each individual. Has your department done an analysis of the cost to the public health system for people who have suffered from bad drinking water? Do you keep track of that?

We are looking at costs. This is a zero-sum game. We have to look at the cost of enforcement. As the chairman and others have said, an ounce of prevention is worth a pound of cure.

I have not been able to total the costs in five years of trying. What is the total cost on an annual basis to the taxpayer for people drinking bad drinking water? What is the cost over a longer period, because in some instances, in Walkerton for example, people will suffer for a lifetime. You have raised cost as an issue, and it is a fair question, but let us deal with all the costs.

Mr. Cooper: We are trying to get a good handle on the burden of illness caused by bad drinking water. In many cases of enteric illness or gastrointestinal illness, the source is unknown. It could be from food, person-to-person contact, drinking water or other things. As I said, the public health agency has managed over the last two years a real-time alert system that monitors enteric illnesses. Instances of enteric illness have to be reported into the system. We had issues, for example, with some lettuce and other food products coming from the United States.

In the last two years the agency has monitored 168 cases, outbreaks or incidences of enteric illness, none of which has been linked to a drinking water source. That is not to say that drinking water, on occasion, does not make people sick, but the preponderance of evidence is that it is not drinking water that gives people the enteric illness. It is more likely to be food, person-to-person contact, travel and that sort of thing.

Senator Spivak: Hospitals make people sick.

Mr. Cooper: Yes.

This is a very important question and our federal-provincial-territorial committee is focused on a population health-based approach to determine what is making people sick. We are focusing our attention on adjusting those issues. However, I cannot give you a number for the costs.

Senator Grafstein: Would the department or any arm of it have done estimates of this cost?

Le sénateur Grafstein : Reconnaissez-vous que ce budget est chiffré à plusieurs milliards de dollars?

M. Cooper : Oui.

Le sénateur Grafstein : Le gouvernement fédéral est responsable du financement de la santé publique. Par conséquent, le contribuable doit payer pour la santé de chaque individu. Votre ministère a-t-il fait une analyse du coût que représentent pour le système de santé publique les personnes qui ont été malades après avoir consommé de l'eau insalubre? Faites-vous un suivi de la situation?

Nous examinons les coûts. C'est une situation gagnant-perdant. Il faut examiner le coût de l'application de la loi et des règlements. Comme l'ont signalé le président et d'autres personnes, mieux vaut prévenir que guérir.

Je n'ai pas pu établir le total des coûts malgré les efforts que j'ai faits pendant cinq ans. Quel est le coût total annuel pour le contribuable des conséquences de la consommation d'eau insalubre? Quel est le coût sur une période plus longue car, dans certains cas — à Walkerton, par exemple —, les personnes atteintes auront des séquelles toute leur vie. Vous avez signalé que les coûts posaient un problème, et c'est exact, mais dans ce cas, il faut examiner tous les types de coûts.

M. Cooper : Nous tentons d'avoir une notion assez précise du fardeau que représentent les maladies causées par de l'eau potable insalubre. Dans de nombreux cas de maladies entériques ou gastro-intestinales, la source est inconnue. La maladie peut être causée par la consommation de certains aliments, par des contacts individuels, par l'eau potable ou elle peut être due à d'autres facteurs. Comme je l'ai signalé, l'Agence de santé publique a géré au cours des deux dernières années un système d'alerte en temps réel qui assure une surveillance des maladies entériques. Des cas de maladies entériques ont été enregistrés par le système. Certains problèmes ont été causés par exemple par des laitues et d'autres produits alimentaires en provenance des États-Unis.

Au cours des deux dernières années, cette agence a fait un suivi de 168 cas ou éclosions de maladies entériques dont aucun n'a été rattaché à une source d'eau potable. Ça ne signifie pas que l'eau potable n'est pas occasionnellement la cause de maladies, mais la plupart des données disponibles indiquent que ce n'est pas l'eau potable qui est la cause des maladies entériques. Il est davantage probable qu'elles soient causées par des aliments, par des contacts individuels, par des voyages et d'autres facteurs semblables.

Le sénateur Spivak : Les hôpitaux rendent malade.

M. Cooper : Oui.

C'est une question très importante, et notre comité fédéral-provincial-territorial axe ses efforts sur une approche fondée sur la santé de la population pour déterminer ce qui rend les gens malades. Nous concentrons notre attention sur l'ajustement de ces questions. Je ne peux toutefois pas citer un chiffre en ce qui concerne les coûts.

Le sénateur Grafstein : Le ministère, ou un de ses services, a-t-il fait une estimation de ces coûts?

I struggled with this issue several years ago when I started this rather lengthy quest. The only thing I could do was call upon Professor Schindler. He and I did some estimates on the back of an envelope. You have heard my evidence with respect to that, and you may have heard Professor Schindler's evidence some years ago, although he may not have given it here. He presented at a conference we held in an Aboriginal community in the North three years ago.

His estimate was, at a minimum, between \$1 billion and \$2 billion a year. He based that estimate on a number of outbreaks. There was an outbreak in Vancouver, as a result of which 17,000 people were sick and went to hospital. I will return to the Vancouver case, which is not yet finished.

We did some logarithms. We assumed that the Ministry of Health did not want to get at those numbers because, if they appeared, the Minister of Health would be obliged to deal with this issue on a federal basis.

You might reconsider this question. I should have put you on notice about this. There are people in your department who do estimates based on very sophisticated models. I will give you some information based on what you told us this morning, upon which you might start this mathematical model.

The information is out of your own testimony. You have said that there are between 1,500 and 1,780 boil-water advisories. Although these are rough numbers, you said that those 1,500 advisories were for communities of 5,000 people. Without adding to that Aboriginal communities, which are clearly and unassailably worse, that is 750,000 people who have suffered from a boil water advisory. There has to be some way to determine how much it would cost the public health system if those people were sick.

I am not asking you to respond to that now.

Mr. Cooper: I would like to.

Senator Grafstein: Please go ahead.

Mr. Cooper: These are estimates. First, Health Canada is always looking for data on health care costs. That is a driver in determining where to put the money to ensure good spending of taxpayers' dollars to protect public health.

We have much better data on hospitalizations related to smog, asthma and things of that nature. Drinking water is a much more confusing issue. We do not have data indicating how many people are getting sick. It is not reported. Most people, when they have an incident of gastrointestinal illness, do not go to a doctor or to the hospital. Those illnesses are tremendously underreported.

With regard to boil-water advisories you put two statistics together. I said there are between 1,500 and 2,000 boil water advisories in place at any one time. These are generally very small

Je me débats depuis plusieurs années, depuis que j'ai entamé cette longue recherche. Tout ce que j'ai pu faire, c'est demander de l'aide au professeur Schindler. Nous avons fait des estimations au verso d'une enveloppe. Vous avez entendu mon témoignage à ce sujet et vous avez peut-être entendu celui du professeur Schindler il y a quelques années, bien qu'il n'ait peut-être pas témoigné devant votre comité. Il a fait un exposé à une conférence que nous avons tenue dans une communauté autochtone du Nord il y a trois ans.

D'après ses estimations, le coût minimum oscillerait entre un et deux milliards de dollars par an. Il s'est basé sur plusieurs éclosions. Il y a eu une éclosion à Vancouver, à la suite de laquelle 17 000 personnes sont tombées malades et sont allées à l'hôpital. Je reparlerai de l'affaire de Vancouver, qui n'est pas encore terminée.

Nous avons fait quelques calculs. Nous avons présumé que le ministère de la Santé ne voulait pas établir ces chiffres, parce que, si c'était connu, le ministre fédéral de la Santé serait obligé de se charger de cette affaire.

Vous pourriez réexaminer la question. J'aurais dû vous en aviser. Certains employés de votre ministère font des estimations fondées sur des modèles très élaborés. Je vous donnerai des informations basées sur les renseignements que vous nous avez donnés ce matin, à partir desquels on peut utiliser ce modèle mathématique.

L'information nécessaire se trouve dans votre témoignage. Vous avez fait état de 1 500 à 1 780 avis d'ébullition de l'eau. Bien qu'il s'agisse de chiffres approximatifs, vous avez précisé que ces avis concernaient des collectivités de 5 000 habitants. Sans y ajouter les collectivités autochtones qui se trouvent indéniablement dans une situation encore plus déplorable, 750 000 personnes ont été touchées par un avis d'ébullition de l'eau. Il doit bien y avoir moyen de calculer combien cela coûterait au système de santé publique si ces personnes tombaient malades.

Je ne vous demande pas de répondre immédiatement.

M. Cooper : J'aimerais le faire.

Le sénateur Grafstein : Allez-y, dans ce cas.

M. Cooper : Ce sont des chiffres estimatifs. Premièrement, Santé Canada cherche toujours des données sur les coûts des soins de santé. C'est un facteur qui permet de déterminer dans quels domaines il faut investir l'argent des contribuables pour faire des dépenses judicieuses pour la protection de la santé publique.

Nous avons des données beaucoup plus précises sur les hospitalisations liées au smog, à l'asthme et à d'autres facteurs semblables. L'eau potable est une question beaucoup plus déroutante. Nous n'avons pas de données indiquant le nombre de personnes qui tombent malades. Les cas ne sont pas déclarés. La plupart des personnes ne vont pas voir le médecin ou ne vont pas à l'hôpital quand elles ont une maladie gastro-intestinale. Un très faible pourcentage seulement de ces maladies sont déclarées.

En ce qui concerne les avis d'ébullition de l'eau, vous combinez deux chiffres. J'ai dit qu'il y avait entre 1 500 et 2 000 avis d'ébullition de l'eau en vigueur à un moment donné. Ces avis

communities. Then I talked about small drinking water systems. That refers to any population under 5,000, those being the areas we need to target.

Boil-water advisories for small drinking water systems tend to be at the lower range of the under-5,000 population level. They are usually campgrounds and very small communities of a 100 to 200 people, although they are sometimes larger. We have examples of communities of 1,000 to 1,500 under boil-water advisories.

The idea that 750,000 people are impacted is an exaggeration. I do not believe I could come back to you with data on this from Health Canada experts.

As I said, we have a real-time alert system that monitors this as well as possible, and over the two years it has been in place we have not found any incidence related to drinking water.

In 2000, we did an epidemiological study on the turbidity of Vancouver drinking water, the source and the reservoirs, and the impacts on enteric illness, and we found a definite link.

In addition to that link there would be certain hospitalizations or doctor visits. It was a one-time study. As a result of that study, the City of Vancouver decided to put in a filtration plant, which will be up in two years.

We do individual studies, but we do not monitor everyone's drinking water in terms of how many people are getting sick, because there are too many other factors.

There were no reported incidences of enteric illness associated with Kashechewan, although there was scabies, which is spread by mites and hand-to-hand contact. That does not necessarily mean there were none, but we had no confirmed reports. However, it is important.

The boil-water advisory was put in place to protect them, and it worked. However, that is not acceptable. We need to address boil-water advisories.

The numbers you are asking for are not available. Even the United States, which has more money, cannot give us statistics. They can give us instances where there has been an outbreak and hospitalizations and deaths. It is same with the European Union. We work with these people all the time to try to get data to understand better the health impacts because it helps us if we understand what is happening.

I am sorry; we do not have the information. We wish we did. It is not that easy to get.

concernent généralement de petites collectivités. J'ai ensuite fait des commentaires au sujet des petits réseaux de distribution d'eau potable. J'ai alors mentionné que les collectivités de moins de 5 000 habitants étaient celles qui devaient être ciblées.

Les avis d'ébullition de l'eau en ce qui concerne les petits réseaux de distribution d'eau potable ont tendance à concerner des collectivités dont la population se situe dans la fourchette inférieure de cette catégorie. Il s'agit généralement de terrains de camping ou de très petites collectivités de 100 à 200 habitants, quoiqu'elles soient parfois de plus grande importance. Nous avons émis des avis d'ébullition visant quelques collectivités de 1 000 à 1 500 habitants.

C'est une exagération de dire que 750 000 personnes sont touchées. Je ne pense pas pouvoir obtenir pour vous des données à ce sujet auprès des experts de Santé Canada.

Comme je l'ai mentionné, nous avons mis en place un système d'alerte en temps réel qui fait un suivi aussi précis que possible de la situation, mais nous n'avons encore relevé aucun cas lié à l'eau potable depuis deux ans.

En 2000, nous avons fait une étude épidémiologique sur la turbidité de l'eau potable de Vancouver, sur la source d'approvisionnement et sur les réservoirs, ainsi que sur les incidences sur le plan des maladies entériques; nous avons établi un lien clair.

Outre ce lien, il y aurait certaines hospitalisations ou visites au médecin. Il s'agissait d'une étude ponctuelle. À la suite de cette étude, la Ville de Vancouver a pris la décision d'installer une station de filtration qui sera opérationnelle dans deux ans.

Nous faisons des études individuelles, mais nous ne contrôlons pas l'eau potable partout pour savoir combien de personnes tombent malades, car un trop grand nombre de facteurs interviennent.

Aucun cas de maladie entérique associé à Kashechewan n'a été déclaré, quoiqu'on ait relevé la présence de gales, qui se sont propagées par des acariens et par des contacts par les mains. Ça ne veut pas forcément dire qu'il n'y a pas eu de maladie, mais aucun cas n'a été confirmé. C'est toutefois important.

Les avis d'ébullition de l'eau ont été émis par mesure de protection et ce système a été efficace. Ce n'est toutefois pas acceptable. Il est impératif de régler la question des avis d'ébullition.

Les chiffres que vous demandez ne sont pas disponibles. Bien qu'ils aient davantage d'argent, les États-Unis ne peuvent pas fournir ce type de chiffres non plus. Ils peuvent indiquer des cas d'éclosion, d'hospitalisation et de décès. La situation est semblable dans l'Union européenne. Nous collaborons constamment avec ces pays pour tenter d'obtenir des données afin de mieux connaître les impacts sur la santé, car cela nous aide de comprendre ce qui se passe.

Je regrette, mais nous n'avons pas l'information que vous demandez. Nous aimerions l'avoir. Ce n'est pas facile d'obtenir cette information.

Senator Grafstein: Let me help you. I would ask you to ask your sister department, Indian and Northern Affairs Canada. Now, what is the evidence we have there? We have clear evidence from the government in the last four or five weeks that 500 communities had bad drinking water. My own number based on my own anecdotal research was somewhere between 150 and 200, and that was in collaboration with Senator Watt and Senator Adams and others. I am trying to collect anecdotal information and I am frustrated, but my files keep getting bigger.

Check with Indian and Northern Affairs Canada; see what their health costs are, and see how that works here. This bill is meant to apply an equality test to every Canadian, whether an Aboriginal, someone living in a small community or someone living in Toronto or Vancouver.

Let me help you some more. We have had situations now in Walkerton, North Battleford, Moncton, Charlottetown, and now Vancouver. You might reflect on this and search with the ministries, and I am sure that you will come up with a number. I think with all due respect to the committee, the committee should search. If the department cannot do this, we should go to public health officers. As I understand it, there are two types of health; there is public health that is responsible for the public health questions, and then there is health as it applies to people who actually get sick in the system. I do not want to confuse the two, but I understand there are two regimes that overlap. Let us deal with Vancouver, and let us deal with the questions of cost and of collaboration.

The Department of Health advised the health officials of the Greater Vancouver Regional District, in 1997, that there was a problem with turbidity in their water. The local officials chose to ignore that. The provincial authorities chose to ignore that. The department went further than that. They issued a report in the year 2000, and that report in effect said turbidity in the water has a chemical effect that deteriorates the ability of chlorine or other chemicals to cleanse the water so that it is healthy.

The problem for the Department of Health, your department, is that you issue another advisory and your advisory, from another arm of your department, is that in order to be a healthy Canadian you have to drink eight glasses of water a day. We have heard that Senator Adams has problems drinking eight glasses of water of day in his community. If he did, I do not think he would be showing up to the Senate very often.

Senator Angus: His hair would be black again, though.

Senator Grafstein: His teeth might not be with him.

Having said all that, here is Vancouver. The department issues a report in the year 2000. That report is ignored. The local authorities require another outbreak before they finally — it

Le sénateur Grafstein : Laissez-moi vous aider. Je voudrais que vous posiez la question au ministère qui a une vocation analogue à celle du vôtre, à savoir à Affaires indiennes et du Nord Canada. Or, quelles sont les données que possède ce ministère? Au cours des quatre ou cinq dernières semaines, le gouvernement a indiqué clairement que 500 collectivités avaient de l'eau potable de mauvaise qualité. D'après le calcul que j'ai fait en me basant sur une recherche anecdotique, le nombre est de 150 à 200, et j'ai fait cette recherche avec la collaboration du sénateur Watt, du sénateur Adams et d'autres personnes. Je m'applique à recueillir de l'information anecdotique, et c'est frustrant, mais mes dossiers ne cessent de gonfler.

Vérifiez auprès d'Affaires indiennes et du Nord Canada; vérifiez quels sont les coûts de santé du ministère et comment cela fonctionne. Ce projet de loi a pour objet d'appliquer un critère d'égalité à tous les Canadiens, qu'ils soient Autochtones, qu'ils habitent dans une petite collectivité ou qu'ils vivent à Toronto ou à Vancouver.

Je vais vous aider encore. Nous avons eu des accidents à Walkerton, à North Battleford, à Moncton, à Charlottetown, et nous en avons maintenant à Vancouver. Vous pourriez y réfléchir et vous renseigner auprès des ministères; je suis sûr que vous pourrez établir un nombre. Malgré tout le respect que je dois au comité, j'estime qu'il devrait faire une recherche. Si le ministère en est incapable, nous devrions nous renseigner auprès des spécialistes de la santé publique. Je pense qu'il existe deux types de santé; la santé publique et la santé applicable aux malades. Je ne veux pas confondre les deux, mais je pense qu'il existe deux régimes qui se chevauchent. Il faut régler le problème de Vancouver, celui des coûts et celui de la collaboration.

Le ministère de la Santé avait annoncé aux autorités de la santé du district régional de Vancouver en 1997 que leur eau posait un problème de turbidité. Les autorités locales avaient décidé de ne pas en tenir compte. Les autorités provinciales avaient décidé de ne pas en tenir compte non plus. Le ministère avait même fait davantage que cela. Il avait publié un rapport en 2000 indiquant que la turbidité de l'eau avait un effet chimique qui réduisait la capacité du chlore et d'autres produits chimiques d'épurer l'eau pour qu'elle soit salubre.

Le problème du ministère de la Santé, c'est-à-dire de votre ministère, est qu'il émet un autre avis et que cet avis, qui émane d'un autre de ses services, est que, pour être en bonne santé, il faut boire huit verres d'eau par jour. Le sénateur Adams a expliqué qu'il aurait des problèmes s'il buvait huit verres d'eau par jour dans sa collectivité. S'il le faisait, je ne pense pas qu'il se présenterait très souvent au Sénat.

Le sénateur Angus : Ses cheveux redeviendraient noirs, cependant.

Le sénateur Grafstein : Il aurait peut-être perdu ses dents.

Revenons à la situation à Vancouver. Le ministère a donc publié un rapport en l'an 2000. On n'a pas tenu compte de ce rapport. Il faut attendre une autre éclosion pour que les autorités

remains to be seen how far into the future — come to the conclusion that they agree with the Department of Health that turbidity is a problem. That did not happen in the year 2000.

Sometime after the year 2000, the provincial authorities or the local authorities decided to invest in a plant. However, it was not as you said, Mr. Cooper. That is not my evidence. That is based on a delayed question that I received in the Senate from your department just a few days ago. It is on the record. It is on the Hansard. I asked that question of the Leader of the Government in the Senate. I read the answer to it and it was a turbid answer.

Senator Angus: You mean you actually got an answer?

Senator Grafstein: I actually got an answer, but it was turbid, like the water.

My response is: Examine that report. Look at the time frame. When you come to this committee and say the collaboration is working, I have a sense that it is not. Others do not quite share that sense as fully as I do, because I have been at this a long time. I would ask you to examine that, and if the Department of Health cannot do this work let us hear what the United States does.

I understand the complexity of the problem, Mr. Cooper. I am not diminishing the complexity of the problem. I will leave this for a moment and turn to a couple of other issues.

Senator Angus: Could I also make an observation? From what I have been hearing, Mr. Cooper is bending over backwards to give us full answers and to cooperate with us all in finding the right way forward. I have great respect for my colleague, the sponsor of this bill, but sometimes, I think he would agree, he rambles regarding what we are asking the witness to research. One part of the request was to phone colleagues in the Indian and Northern Affairs Canada and to check with others. I think we have to be reasonable as a committee in what we ask this witness to do or we will lose our own credibility.

No criticism, but I think Senator Grafstein would agree I am making a good point.

Senator Grafstein: There are two ways of going about it. He can go back to the department and then come back and say he does not have an answer. We would then ask the Department of Indian Affairs to come forward and give us their costs. We then ask outside witnesses to see if they can come up with a formula. I am not being unfair to Mr. Cooper. I understand his problem. He has only what he has. He can only present what he has. I have a sense — and I will give further examples of this — that there are costs available. They are anecdotal, they are not systemic, but our problem is that we want to coagulate all those costs to deal with the issues he has raised quite properly about the cost to the taxpayer if we embark on this regulatory regime. I am just trying

locales — encore faut-il savoir dans combien de temps — en concluent que le ministère de la Santé avait raison et que la turbidité pose un problème. Ce ne fut pas le cas en 2000.

Un certain temps après l'an 2000, les autorités provinciales ou locales ont décidé d'investir dans une station. Cependant, les choses ne se sont pas passées comme vous l'avez décrit, monsieur Cooper. Ce n'est pas de moi que cela vient. Je me base sur une question différée à laquelle votre ministère a envoyé une réponse il y a quelques jours seulement. Elle est au compte rendu. Elle est au Hansard. J'avais posé cette question au leader du gouvernement au Sénat. J'ai eu la réponse et elle est trouble.

Le sénateur Angus : Voulez-vous dire que vous avez obtenu une réponse?

Le sénateur Grafstein : J'ai obtenu une réponse, mais elle est aussi trouble que l'eau.

La réponse que j'ai reçue est qu'il faut examiner le rapport et vérifier les délais prévus. Vous affirmez que la collaboration donne de bons résultats, mais j'ai l'impression que ce n'est pas le cas. Certains de mes collègues ne le ressentent peut-être pas aussi fort, car je m'intéresse à la question depuis des années. J'aimerais que vous examiniez cela et que si le ministère de la Santé ne peut pas faire ce travail, qu'on se renseigne sur ce que font les États-Unis.

Je comprends la complexité du problème, monsieur Cooper. Je ne la minimise pas. J'abandonne le sujet quelques instants pour passer à deux autres questions.

Le sénateur Angus : Pourrais-je faire une observation? D'après les réponses que j'ai entendues, M. Cooper fait l'impossible pour donner des réponses complètes et pour collaborer avec nous pour trouver la bonne solution. J'éprouve un grand respect pour mon collègue, le parrain de ce projet de loi, mais je pense qu'il doit reconnaître qu'il exagère parfois en ce qui concerne les questions sur lesquelles nous demandons au témoin de se renseigner. Il a notamment demandé au témoin de téléphoner à ses collègues d'Affaires indiennes et du Nord Canada et de se renseigner auprès d'autres personnes. Je pense que le comité doit être raisonnable dans ses demandes, sinon nous perdrons notre crédibilité.

Ce n'est pas une critique, mais je pense que le sénateur Grafstein reconnaîtra que c'est une remarque pertinente.

Le sénateur Grafstein : Il y a deux façons de procéder. Le témoin peut retourner au ministère, revenir et signaler qu'il n'a pas de réponse. Nous demanderions alors à des représentants du ministère des Affaires indiennes de venir témoigner pour nous donner de l'information sur ses coûts. Nous nous adresserions alors à des témoins de l'extérieur pour voir s'ils ont une formule à proposer. Je ne suis pas injuste à l'égard de M. Cooper. Je comprends son problème. Il n'a que ce qu'il a. Il ne peut parler que de ce qu'il a. J'ai toutefois l'impression — et je citerai d'autres exemples qui renforcent cette impression — que certains renseignements sur les coûts sont disponibles. Ils sont anecdotiques et pas systémiques, mais la difficulté est due au

at least to adduce evidence to suggest that we should not just look at the costs of the regulatory regime; we should look at the costs to the system of not having a fail-safe check.

Mr. Cooper: As I said before, it is very important for us to understand the health impacts, the health costs related to drinking water and chemical contaminants, anything. That is what drives what we do. Public health certainly drives it, but we need to understand the costs. This information, as I said, is not available.

Regarding figuring out the health care costs of the 500 communities you report under boil-water advisories, you need to understand that those communities boil their water and hence are not officially supposed to be getting enteric illnesses so they would not necessarily be incurring health care costs. Are they incurring other costs? Certainly, they are incurring significant costs. Under a boil-water advisory is a very bad situation to be in, but I am not sure you could tie health care costs directly to situation. If you are boiling water, you are not drinking unsafe water.

On the issue of Vancouver, I apologize if I misled the committee. My understanding was that the study that was conducted by Health Canada was used in making the determination subsequently to build the filtration system at Capilano. The study done to try to identify the risks and it was used as part of the decision-making process, which took a few years. I am sorry, I was not aware that it actually did take that time.

Senator Grafstein: Time is important.

Senator Spivak: I have a question concerning costs. I wanted to make a small statement.

I do not think we should spend a lot of time worrying about the costs because, first, the costs are sketchy and, second, we should not care. Why should we not care? Because it is question of government choice; it is not a question of whether it costs too much. For example, for \$2 billion a year, the government could just decide not to give us an extra point off the GST.

My only question is whether this is the right remedy. That is all. We have a report from Mr. Stern in London saying what the costs might be if we do not go ahead with climate change, but the problem is the choice of governments, not the costs.

When governments want to do something, they do not care about the costs and they spend billions of our money. Let us not go down that path of discussion. I think it is counterproductive.

The Deputy Chairman: You have expressed your opinion. Thank you, senator.

fait que nous voulons avoir une vue d'ensemble de tous les coûts pour pouvoir répondre aux questions qu'il s'est posées quant au coût de mise en place de ce régime réglementaire pour les contribuables. Je tente seulement de démontrer qu'il ne faut pas examiner uniquement le coût du régime réglementaire, mais qu'il faut également tenir compte du coût de l'absence de contrôle anti-échet.

M. Cooper : Comme je l'ai mentionné, il est très important que nous connaissions les impacts sur la santé, les coûts sanitaires liés à l'eau potable et aux contaminants chimiques et tous les autres facteurs. C'est ce qui motive nos initiatives. La santé publique est primordiale, mais il est essentiel que nous connaissions les coûts. Comme je l'ai signalé, cette information n'est pas disponible.

En ce qui concerne le calcul des coûts liés aux services de santé dispensés aux 500 collectivités qui sont visées par des avis d'ébullition de l'eau, il est essentiel de comprendre que ces collectivités font bouillir leur eau et qu'officiellement elles ne devraient pas contracter de maladies entériques; par conséquent, elles n'encourraient pas forcément des coûts liés aux soins de santé. Ont-elles d'autres coûts? Bien sûr, elles ont des coûts considérables. C'est très mauvais d'être visé par un avis d'ébullition de l'eau, mais je ne suis pas sûr qu'on puisse établir un lien direct entre les coûts liés aux soins de santé et la situation. Quand vous faites bouillir l'eau, vous ne buvez pas de l'eau insalubre.

En ce qui concerne Vancouver, je m'excuse si j'ai induit le comité en erreur. Je pensais que l'étude qui avait été faite par Santé Canada avait été utilisée pour prendre la décision de construire la station de filtration à Capilano. L'étude a été faite pour essayer d'identifier les risques et elle a été utilisée dans le cadre du processus décisionnel qui a duré quelques années. Je m'excuse, mais je ne savais pas que ça avait duré aussi longtemps.

Le sénateur Grafstein : Le temps est un facteur important.

Le sénateur Spivak : Je voudrais poser une question relative aux coûts. Je voulais plutôt faire un bref commentaire.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de passer du temps à se tracasser au sujet des coûts car, premièrement, les coûts sont peu détaillés et, deuxièmement, cela ne devrait pas nous préoccuper. Pourquoi? Parce que c'est une question de choix pour le gouvernement. On n'a pas à se demander si les coûts sont trop élevés. Par exemple, pour récupérer 2 milliards de dollars par an, le gouvernement pourrait décider de ne pas appliquer la réduction supplémentaire de 1 p. 100 de la TPS.

La seule question que je me pose, c'est s'il s'agit de la solution appropriée, un point c'est tout. Nous avons un rapport de M. Stern, de Londres, indiquant quels pourraient être les coûts du changement climatique si nous ne faisons rien, mais la source du problème, ce sont les choix du gouvernement et pas les coûts.

Lorsque les gouvernements veulent prendre certaines mesures, ils ne se préoccupent pas des coûts et dépensent des milliards de dollars de l'argent des contribuables. Il ne faut pas se lancer dans ce type de discussion. C'est improductif.

La vice-présidente : Vous avez exprimé votre opinion. Merci, sénateur.

Senator Angus: We should point out that elections for senators have not started yet.

Senator Grafstein: Obviously, I appreciate what Senator Spivak has said. The reason I do this is because the issue of costs has been another barrier placed before me in terms of convincing my colleagues in the Senate that this is an appropriate prophylactic for our public health.

Senator Spivak: I understand why you are doing it.

Senator Grafstein: Let me deal with the third area and then I will resign. Again, I do not mean to be critical of Mr. Cooper. I am critical of the system.

I want to deal with the issue of collaboration. I have tried to give an example of how collaboration was not working in Vancouver without what I consider to be public pressure. As soon as that report was issued, the local authorities should have moved and they did not. That was my concern. The collaborative efforts there did not work as effectively as we would all have liked.

Having said that, I want to deal with the other question you mentioned regarding collaboration, Mr. Cooper. You said that one problem, which I understand, is the regional differences and the various sources of water that impose different regulatory guidelines. You said that some people get their water sources in some regions in one way and in other regions in other ways; therefore, the guideline has to be sensitive to regional differences. Am I correct about your evidence on that?

Mr. Cooper: No. The guidelines are standard. There is one set and they are applied. What I said is that the quality of source water will vary from the Prairies to Atlantic Canada to the North and will require different treatment systems based on what is getting into the water. Water that comes out of the tap will have different levels of things, but below the guideline values. There is that diversity in terms of quality. It is not one uniform type of water to which everyone has access.

Senator Grafstein: Then I understand that. As that applies to the Aboriginal communities, boiled water does not even do the trick, because there are some systemic chemicals in the water and boiling water will not remove those chemicals. Do you agree with that?

Mr. Cooper: Absolutely.

Senator Grafstein: Again, this is based on the information I received from Senator Adams and others, and direct information we have received over time. I am not a scientist, but my understanding is that in certain Aboriginal communities, they could have all the boil-water advisories they want, but it still would not remove the systemic chemicals in the system.

Mr. Cooper: That is correct.

Le sénateur Angus : Il convient de signaler que les élections des sénateurs n'ont pas encore commencé.

Le sénateur Grafstein : J'apprécie, naturellement, les commentaires du sénateur Spivak. Si je les apprécie, c'est parce que la question des coûts a été un obstacle supplémentaire que j'ai à surmonter pour convaincre mes collègues du Sénat que c'est une médecine appropriée pour notre santé publique.

Le sénateur Spivak : Je comprends pourquoi vous le faites.

Le sénateur Grafstein : Permettez-moi d'aborder le troisième problème, puis je me résignerai. Je répète que je ne critique pas M. Cooper. C'est le système que je critique.

Je voudrais faire des commentaires sur la question de la collaboration. J'ai essayé de démontrer au moyen d'un exemple que la collaboration n'avait pas été efficace à Vancouver sans des pressions publiques. Dès que le rapport est paru, les autorités locales auraient dû agir et elles ne l'ont pas fait. C'est ce qui me préoccupe. Les efforts de collaboration n'ont pas été aussi efficaces que nous l'aurions tous souhaité dans ce cas-là.

Je voudrais toutefois faire un commentaire sur l'autre facteur auquel vous avez fait référence en ce qui concerne la collaboration, monsieur Cooper. Vous avez dit qu'un des problèmes qui se posent, et je le comprends, est lié aux différences régionales et à la diversité des sources d'eau qui nécessitent l'adoption de lignes directrices réglementaires différentes. Vous avez signalé que les sources d'approvisionnement en eau diffèrent d'une région à l'autre; par conséquent, il est essentiel que les lignes directrices soient adaptées à ces différences régionales. Est-ce bien ce que vous avez dit à ce sujet dans votre témoignage?

M. Cooper : Non. Les lignes directrices sont normalisées. Il n'existe qu'une série de lignes directrices et elles sont appliquées partout. Ce que j'ai signalé, c'est que la qualité de la source d'approvisionnement en eau varie des Prairies au Canada Atlantique et jusqu'au Nord, et que, par conséquent, il est nécessaire d'adopter des systèmes de traitement différents selon la nature des éléments qui s'introduisent dans l'eau. L'eau qui sort du robinet contient des niveaux différents de divers éléments, mais des niveaux inférieurs à ceux indiqués dans les lignes directrices. La qualité varie donc en raison de ces différences. Tous les Canadiens n'ont pas accès à une eau de qualité uniforme.

Le sénateur Grafstein : Je comprends cela. En ce qui concerne les collectivités autochtones, l'eau bouillie ne fait même pas l'affaire car elle contient des produits chimiques systémiques que l'ébullition ne fait pas disparaître. Est-ce bien cela?

M. Cooper : C'est bien cela.

Le sénateur Grafstein : Je me base sur l'information que m'ont fournie le sénateur Adams et d'autres personnes, et sur les renseignements que nous avons recueillis avec le temps. Je ne suis pas un scientifique, mais je pense qu'on aurait pu lancer tous les avis d'ébullition de l'eau que l'on voulait pour certaines collectivités autochtones, cela n'aurait pas pu supprimer les produits chimiques systémiques.

M. Cooper : C'est exact.

Senator Grafstein: The toxic chemicals.

Mr. Cooper: Yes. When you have a chemical contaminant, maybe a carcinogen, you need to treat the water in a more effective way. If it is an immediate concern, you have to stop the distribution of water. You cannot boil water to get rid of chemical contaminants.

First Nations drinking water is the one area that is not regulated in Canada. That is why what the government is proposing to do is the right thing, which is to sort this one out. They have also said you cannot just do it by regulation. You have to bring in the necessary infrastructure, training, certification and source-water protection; you have to look at the full picture.

Senator Grafstein: This is a passing point. There is a companion piece to this proposed legislation that I introduced this year, which is watershed bill. I am delighted that the province of Ontario has now introduced a parallel piece of legislation. It does not solve the problem, but if it takes the federal power to goad the various provinces to move forward, that accomplishes a purpose as well. That bill is on the Order Paper and I hope that, with the consent of my colleagues, we can bring it to this committee. Then we can look at the watershed question separate and distinct from the regulatory downstream that we are talking about today. I was urged to do that by others, to say you should come up with a total solution and that is the answer.

I will conclude with this. I want to talk about the American experience. Again, I have examined the problems as they apply to Aboriginals in Sweden, Norway, Denmark and other countries. Frankly, it would be very useful for this committee to be aware of the work that other countries have done to purify the water for their Aboriginal communities in the far North. They are ahead of us in many of those countries.

As you will know, Mr. Cooper, the Americans had the same problem we did. They had a collaborative system in place; each state had their own regulatory regime. The federal health department tried to exert its powers. Congress came to a conclusion back in 1974, and they passed and implemented an act that contained what I thought was very salutary provision, and that was the ability for any American at any time to punch up their telephone code in a system and find out the weekly water advisory in their community.

Has the department considered doing that? You are almost there.

Mr. Cooper: Can I answer both your points? The first one was about Denmark, Finland, Norway and Sweden.

Senator Grafstein: I should say some are ahead — not all.

Le sénateur Grafstein : Les produits chimiques toxiques.

M. Cooper : Oui. Lorsqu'on est en présence d'un contaminant chimique, qui peut être cancérigène, il est essentiel de faire un traitement plus efficace de l'eau. Si c'est une source de préoccupation dans l'immédiat, il faut arrêter la distribution de l'eau. On ne peut pas tenter de se débarrasser des contaminants chimiques en faisant bouillir l'eau.

L'eau potable des Premières nations est le domaine qui n'est pas réglementé au Canada. C'est pourquoi le gouvernement propose de faire ce qu'il faut, c'est-à-dire de régler le problème. Il estime qu'on ne peut pas le faire uniquement par le biais de la réglementation. Il faut établir l'infrastructure nécessaire, donner la formation nécessaire, établir un système d'accréditation et protéger les sources d'approvisionnement en eau; il est essentiel d'avoir une vue d'ensemble.

Le sénateur Grafstein : À ce propos, je signale un document d'accompagnement du projet de loi que j'ai présenté cette année, à savoir un projet de loi sur les bassins versants. Je suis enchanté que la province de l'Ontario ait adopté des dispositions législatives parallèles. Cela ne résout pas le problème, mais s'il faut user du pouvoir fédéral pour pousser les diverses provinces à agir, ça permet d'atteindre un objectif. Ce projet de loi est au *Feuilleton* et j'espère que, avec le consentement de mes collègues, nous pourrions le faire renvoyer à ce comité. Nous pourrions alors examiner la question des bassins versants en dehors du contexte de l'aspect réglementaire dont nous discutons aujourd'hui. Ce sont des collègues qui m'ont incité à procéder ainsi et à recommander une solution totale, et c'est cela la réponse.

Pour conclure, je voudrais faire des commentaires au sujet de l'expérience américaine. J'ai examiné les problèmes en ce qui concerne les Autochtones en Suède, en Norvège, au Danemark et dans d'autres pays. Je dois dire qu'il serait très utile que ce comité soit au courant des travaux qui ont été faits dans d'autres pays pour purifier l'eau de leurs collectivités autochtones visant dans le Grand Nord. La plupart de ces pays sont en avance sur nous dans ce domaine.

Comme vous le savez probablement, monsieur Cooper, les Américains sont confrontés au même problème que nous. Ils ont mis en place un système fondé sur la collaboration; chaque État a son régime réglementaire. Le ministère fédéral de la Santé a tenté d'exercer ses pouvoirs. Le Congrès a tiré une conclusion en 1974 et il a adopté et mis en œuvre une loi contenant ce que je considère comme une disposition très salutaire, à savoir la possibilité pour tout citoyen américain de communiquer avec un système qui lui permet, en entrant son indicatif régional, de connaître les avis hebdomadaires concernant l'eau de sa localité.

Le ministère a-t-il envisagé une telle possibilité? Il ne manque plus grand-chose.

M. Cooper : Puis-je répondre à vos deux commentaires? Le premier concerne le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède.

Le sénateur Grafstein : J'ai signalé que certains pays étaient en avance sur nous, pas tous.

Mr. Cooper: Some are ahead. We do work with other countries because we do want to understand what they are doing that may be beneficial to Canada. However, we need to make the distinction that Finland, Sweden and only very few parts of Norway have any permafrost. It is not the same situation. They do not have that issue so their solutions will not apply here. That said, we do look to the international community to try to solve these issues.

In the U.S., the Safe Drinking Water Act of 1974 is one approach that seems to work well. They had the same issues we do. You are quite right; they have set up a number of very useful systems, including watershed-based information as well as the quality of drinking water based on local information. I would say that all provinces and territories do make information on the quality of drinking water locally available upon request. There are several that are moving it into electronic systems.

Unfortunately, Canada lags a bit behind, but we are moving in that direction. Public accountability and reporting were key recommendations coming out of the Walkerton inquiry and also the North Battleford inquiry. Canadians expect and deserve to know the quality of their drinking water.

Regular reporting to ministries of the quality of drinking water is done on an annual, a semi-annual and a monthly basis. However, reporting to the public is recognized as a priority. Right now, the majority of reports are by request, but we are moving to an easier system where people could punch in and get the quality of drinking water — much as we are trying to get the information on boil-water advisories and trying to become part of the electronic highway, so to speak. It is certainly a good practice and a direction we need to take.

Senator Grafstein: We have neglected Newfoundland, one of my favourite provinces.

Senator Angus: Do you mean Newfoundland and Labrador?

Senator Grafstein: Newfoundland and Labrador. Thank you for the correction, Senator Angus. As always, my astute colleague corrects me properly.

Can you give us the situation with respect to boil-water advisories in that province as of the last year — just that province alone?

Mr. Cooper: There are anywhere from 250 to 300 boil-water advisories in place. We deal with the Newfoundland government quite often on these issues and also with Transport Canada and Infrastructure Canada. They have a rural infrastructure fund to try to help the small communities because most of the boil-water advisories are in the outports where people are moving away; they are very small towns that are disappearing. The decision to invest money in treatment options is difficult. There are boil-water advisories in so many places and quite often it is a matter of an operator not being full time or of a technical problem, such as

M. Cooper : Certains sont en avance sur nous. Nous collaborons avec d'autres pays car nous voulons connaître les mesures qu'ils ont prises et qui pourraient être avantageuses pour le Canada. Cependant, il est essentiel de faire une distinction, car il n'y a du pergélisol qu'en Finlande, en Suède et dans très peu de régions de la Norvège. La situation n'est pas identique à la nôtre. Ces pays ne sont pas confrontés à ce problème et, par conséquent, leurs solutions ne sont pas applicables ici. Nous examinons cependant les mesures qui ont été prises dans la communauté internationale pour tenter de régler ces problèmes.

Aux États-Unis, le Safe Drinking Water Act de 1974 est une approche apparemment efficace. Les problèmes y sont les mêmes que chez nous. Vous avez raison; les Américains ont établi plusieurs systèmes très utiles, notamment un système d'information sur le bassin versant ainsi qu'un système d'information local sur la qualité de l'eau potable. Toutes les provinces et territoires donnent sur demande de l'information sur la qualité de l'eau potable à l'échelle locale. Plusieurs provinces intègrent cette information à des systèmes électroniques.

Le Canada est malheureusement en retard, mais nous allons dans cette direction. La reddition de comptes à la population et les rapports étaient des recommandations clés faites dans le rapport d'enquête sur Walkerton et également dans celui sur North Battleford. Les Canadiens s'attendent à être au courant de la qualité de leur eau potable et ils y ont droit.

Des rapports réguliers, annuels, semestriels et mensuels, sur la qualité de l'eau potable sont présentés aux ministères provinciaux. Cependant, des rapports publics sont considérés comme une priorité. Actuellement, la plupart des rapports sont donnés sur demande, mais nous mettons en place un système plus facile qui permettrait aux gens de former un numéro pour obtenir de l'information sur la qualité de l'eau potable — un peu comme nous essayons d'intégrer l'information concernant les avis d'ébullition de l'eau à l'autoroute de l'électronique. C'est une bonne pratique et un objectif que nous voulons atteindre.

Le sénateur Grafstein : Nous avons négligé Terre-Neuve, une de mes provinces favorites.

Le sénateur Angus : Voulez-vous dire Terre-Neuve-et-Labrador?

Le sénateur Grafstein : Terre-Neuve-et-Labrador. Merci pour la correction, sénateur Angus. Comme toujours, mon avisé collègue me corrige.

Pouvez-vous parler des avis d'ébullition de l'eau qui ont été faits émis en ce qui concerne cette province au cours de l'année dernière — juste pour cette province?

M. Cooper : Entre 250 et 300 avis d'ébullition de l'eau sont en vigueur. Nous traitons souvent de ces questions avec le gouvernement de Terre-Neuve, ainsi qu'avec Transports Canada et avec Infrastructure Canada. Ils ont mis en place un fonds sur l'infrastructure rurale pour aider les petites collectivités, car la plupart des avis d'ébullition de l'eau concernent les petites localités isolées qui sont désertées par la population; il s'agit de très petites villes qui sont en voie de disparition. La décision d'investir dans des options de traitement est difficile à prendre. On émet des avis d'ébullition pour de très nombreuses localités et le

filtration or the chlorinator not working. There are issues. From the beginning, we see the small system as the fundamental issue that needs to be addressed in Canada.

Senator Grafstein: Do you have the boil-water advisory statistics in Quebec from last year?

Mr. Cooper: I am sorry. Offhand, I really do not know.

Senator Grafstein: Could you provide that to the committee?

Mr. Cooper: Yes.

Senator Angus: Let us have one sheet with each province with the number.

The Deputy Chairman: Yes, all of the provinces. Could you do that?

Senator Spivak: What is the reason for the boil-water advisories in these small communities? Is it because their groundwater has been contaminated? I know there are problems with operators and chlorine not being there, but if the water was pure, you would not need them.

Mr. Cooper: If you are talking about groundwater and it is a confined aquifer that is protected, then there should be no problem. There would not be a boil-water advisory. Most of these situations are where there is some influence of surface water getting into the groundwater or contamination of the aquifer. If there is contamination by chemicals, there will not be a boil-water advisory. They will have to use point of entry, point of use devices to eliminate the contaminants. There is a diversity of reasons that cause a decrease in the quality of drinking water and that is what we have to focus on. I do not think regulations are necessarily the best approach.

The Deputy Chairman: We have to conclude, because some of our members have other committees.

Mr. Cooper, you have been extremely helpful and I want to thank you because you have covered a lot of territory. You have been very cooperative. Ms. O'Shea, I am sorry you did not have the opportunity to speak more, but Mr. Cooper had so much information for our colleagues.

The committee adjourned.

problème est souvent lié au fait qu'il n'existe pas d'opérateur à plein temps ou à un problème technique, comme une panne de système de filtration ou de chlorateur. Certains problèmes se posent. On considère le petit système comme le problème fondamental qu'il faut résoudre au Canada.

Le sénateur Grafstein : Avez-vous des chiffres concernant les avis d'ébullition de l'eau au Québec pour l'année dernière?

M. Cooper : Je m'excuse. Je ne peux pas citer des chiffres à brûle-pourpoint.

Le sénateur Grafstein : Pourrez-vous les communiquer au comité?

M. Cooper : Oui.

Le sénateur Angus : Il faudrait une feuille par province, avec le nombre d'avis.

La vice-présidente : Oui, pour toutes les provinces. Pourriez-vous faire cela?

Le sénateur Spivak : Pour quelle raison émet-on des avis d'ébullition de l'eau dans ces petites collectivités? Est-ce parce que la nappe d'eau souterraine a été contaminée? Je sais que des problèmes de pénurie d'opérateurs et d'absence de chlore se posent, mais si l'eau était pure, ils ne seraient pas nécessaires.

M. Cooper : S'il s'agit de la nappe d'eau souterraine et d'un réservoir aquifère protégé, aucun problème ne devrait se poser. Il n'y aurait pas d'avis d'ébullition de l'eau. La plupart de ces situations surviennent quand de l'eau de surface contamine la nappe souterraine ou contamine le réservoir aquifère. En cas de contamination par des produits chimiques, on n'émet pas un avis d'ébullition. On a recours à des dispositions qui permettent de supprimer les contaminants au point d'entrée et au point d'utilisation. Différentes causes peuvent entraîner une baisse de la qualité de l'eau potable, et c'est sur ce facteur que nous devons porter toute notre attention. Je ne pense pas que les règlements soient forcément l'approche la plus efficace.

La vice-présidente : Il faut que nous terminions car certains de nos membres doivent assister à d'autres séances de comité.

Monsieur Cooper, vous nous avez beaucoup aidés et je vous remercie, car vous avez donné beaucoup d'informations. Vous avez été très coopératif. Madame O'Shea, je regrette que vous n'ayez pas eu l'occasion de faire davantage de commentaires, mais M. Cooper avait beaucoup de renseignements à donner à mes collègues.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING:

Thursday, December 7, 2006

The Honourable Rona Ambrose, P.C., M.P., Minister of the
Environment.

WITNESSES:

Thursday, December 7, 2006

Environment Canada:

James Riordan, Executive Director, National Office of Pollution
Prevention;

France Jacovella, Director, Chemicals Sector Division;

Gord Owen, Director General, Clean Air Directorate.

Thursday, December 14, 2006

Health Canada:

John Cooper, Director, Water, Air and Climate Change Bureau,
Healthy Environments and Consumer Safety Branch.

Justice Canada:

Elin O'Shea, Counsel, Constitutional and Administrative Law Section.

COMPARAÎT :

Le jeudi 7 décembre 2006

L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée, ministre de
l'Environnement.

TÉMOINS :

Le jeudi 7 décembre 2006

Environnement Canada :

James Riordan, directeur exécutif, Bureau national de la prévention
de la pollution;

France Jacovella, directrice, Division du secteur des produits
chimiques;

Gord Owen, directeur général, Direction générale de l'air pur.

Le jeudi 14 décembre 2006

Santé Canada :

John Cooper, directeur, Bureau de l'eau, de l'air et des changements
climatiques, Direction générale de la santé environnementale et
de la sécurité des consommateurs.

Justice Canada :

Elin O'Shea, avocate, Section du droit administratif et constitutionnel.